



***Stratégie pour le Développement des Capacités
Productives du Burkina Faso***

*Le document est distribué comme document d'information pour la Réunion virtuelle sur l'étude des capacités productives de la République du Burkina Faso, qui se tiendra le 17 février 2021.

** Ce document a été préparé par Pr. Mahamadou Diarra, Consultant de la CNUCED. Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et non celles de la CNUCED ou de ses États membres. Le document n'a pas été officiellement édité.

Table des matières

Sigles et Abréviation	1
LISTE DES GRAPHIQUES	3
LISTE DES TABLEAUX	3
INTRODUCTION	5
I.CONTEXTE ET DEFIS MAJEURS POUR LE BURKINA FASO	7
1.1 Contexte	7
1.2 Les défis majeurs	8
<i>1.2.1 Accélérer la progression du revenu par tête</i>	8
<i>1.2.2 Réduire l'incidence de la pauvreté monétaire</i>	9
<i>1.2.3 Améliorer durablement les conditions de vie des populations défavorisées</i>	9
<i>1.2.4 Rendre la croissance inclusive par la création d'emplois décents</i>	11
I.APERÇU DES CONCEPTS DE L'ETUDE	12
1.1 Notion de capacités productives d'une économie	13
1.2 Développement des capacités productives	14
1.3 Déterminants théoriques des capacités productives de l'économie	16
1.4 Objectifs et finalité du renforcement des capacités productives	19
II.Analyse diagnostique du processus de développement des capacités productives du Burkina Faso	19
2.1 Une économie à faible accumulation du capital	19
2.2 Un pays caractérisé par une très faible accumulation du progrès technique ...	22
2.3 De faibles dynamiques intersectorielles marquées par une absence de changements structurelles	23
2.3.1 Des secteurs d'activité à potentiel de production sous-exploité	23
2.3.2 La faiblesses des interrelations entre les principaux secteurs d'activité	25
2.3.3 Des investissements fortement orientés vers les services au détriment des secteurs productifs	29
2.3.4 Une économie peu compétitive et à insertion primaire dans le commerce international	31
III.Principales contraintes au développement des capacités productives du Burkina Faso	36
3.1 Facteurs relevant de l'offre	36
3.1.1 Un pays peu doté en ressources naturelles mais sous exploitées	36
3.1.2 Une économie à main-d'œuvre abondante mais de faible qualité	37
3.1.3 Une économie caractérisée par un déficit assez marqué en infrastructures	40

3.1.4	Un secteur privé soumis à de fortes contraintes de financement	44
3.1.5	Un pays dont la qualité des institutions est à améliorer	47
3.2	Les facteurs pesant sur la demande : un pays dont la demande est extravertie	53
3.3	Un pays à faibles capacités productives dans l'ensemble selon l'indice des capacités Productives (PCI) de la CNUCED	55
3.4	Impact du COVID-19 sur le développement des capacités productives.....	56
IV.STRATEGIE POUR LE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PRODUCTIVES DU BURKINA FASO.....		59
4.1	Rappel des initiatives et politiques de développement des capacités productives	59
4.1.1	Au niveau international	59
4.1.2	Au niveau national	59
4.2	Le modèle théorique	61
4.3	Défis et recommandations pour le développement des capacités productives de l'économie burkinabè.....	63
4.3.1	Les défis et recommandations transversales.....	63
4.3.2	Les défis et recommandations par secteur de production	63
4.4	Actions d'atténuation de l'impact socio-économique du COVID-19.....	75

Sigles et Abréviations

AEP	: Asie de l'Est et Pacifique
APBEF	: Association Professionnelles des Banque et Etablissements Financiers
ASS	: Afrique au Sud du Sahara
BCEAO	: Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BFA	: Burkina Faso
BM	: Banque Mondiale
CCI-BF	: Chambre du Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
CEA	: Commission Economique pour L'Afrique
CEDEAO	: Communauté Economiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CES	: Conseil Economique et Social
CNUCED	: Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement
EMC	: Enquête Multisectorielle Continue
FMI	: Fonds Monétaire International
ICOR	: Incrémental Capital Output Ratio
IDH	: Indice du développement Humain
INSD	: Institut National des Statistiques et de la Démographie
MAAH	: Ministère de l'Agriculture et des Aménagements Hydrauliques
MAEC	: Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
MATD	: Ministère de l'administration Territoriale et de la Décentralisation
MCC	: Millenium Challenge Corporation
MCIA	: Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat
MCT	: Ministère de la Culture et du Tourisme
MDENP	: Ministère du Développement De l'Economie Numérique et des Postes
MDHPC	: Ministère des Droits Humains et de la Promotion Civique
ME	: Ministère de l'Energie
ME-BF	: Maison de l'Entreprise du Burkina Faso
MEEVCC	: Ministère de l'Environnement, de l'Economie Verte et du Changement Climatique
MENAPLN	: Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Locales
MESRSI	: Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
MFPTPS	: Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale
MFSNFAH	: Ministère de la Femme, de la Solidarité Nationale, de la Famille et de l'action Humanitaire,
MI	: Ministère des Infrastructures
MINEFID	: Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MJ	: Ministère de la Justice
MJPEJ	: Ministère de la Jeunesse et de la Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes
MMC	: Ministère des Mines et des Carrières
MRAH	: Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
MTMUSR	: Ministère des Transports, de la Mobilité Urbaine et de la Sécurité Routière
MUH	: Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
NPI	: Nouveaux pays Industrialisés
ODD	: Objectifs du Développement Durable
OCDE	: Organisation pour la coopération et le développement économique
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONUDI	: Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PED	: Pays en Développement
PI	: Pays Industrialisés
PIB	: Produit Intérieur Brut
PMA	: Pays les Moins Avancés

PNDES	: Plan de développement Economique et Social
PRI	: Pays à Revenu Intermédiaire
SCADD	: Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement durable
SNE	: Stratégie Nationale d'Exportation
SNI	: Stratégie Nationale d'Industrialisation
SONABEL	: Société Nationale d'Electricité du Burkina Faso
SONABHY	: Société Nationale des Hydrocarbures du Burkina Faso
UA	: Union Africaine
UCF	: Unité de Coordination de la Formulation du 2 ^{ème} Compact
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
WDI	: World Development Indicators

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1: Evolution du PIB réel /habitant du Burkina Faso et de quelques pays	8
Graphique 2: Productivité au Burkina Faso et ailleurs	12
Graphique 3: Evolution du taux d'investissement (cadran de gauche) du Burkina Faso et sa valeur relative à d'autres pays (cadran de droite).....	20
Graphique 4: Evolution de la composition de la formation brute du capital fixe au Burkina Faso et dans les PMA	21
Graphique 5: L'ICOR des pays de l'UEMOA comparé à celui de deux pays émergents	21
Graphique 6: Rendements réalisés par rapport aux niveaux potentiels.....	24
.....	24
Graphique 7: Evolution de la VA/travailleur dans l'industrie	24
au BF et ailleurs (en dollars constants de 2010).....	24
Graphique 8: Evolution des valeurs ajoutées sectorielles et de leur taux de croissance dans le temps	27
Graphique 9: Evolution de la structure de la valeur ajoutée par secteurs d'activité au Burkina Faso comparée à celle de la Thaïlande, des PMA et de l'ASS	28
Graphique 10: Score du Burkina Faso en matière de transformation structurelle comparé à celui des autres pays et groupe de pays	29
Graphique 11: Évolution des créations d'entreprises par secteur d'activité	30
Graphique 12: Evolution des indicateurs de compétitivité-prix du Burkina Faso comparée à ceux d'autres pays	33
Graphique 13: Evolution des poids des principales composantes des exportations	34
Graphique 14: L'indice du capital humain du Burkina Faso comparé à celui d'autres pays au monde	39
Graphique 15: Taux d'accès à l'énergie électrique (en % de la population totale).....	41
Graphique 16: Prix moyen de l'électricité dans la zone UEMOA et dans d'autres pays de l'Afrique (FCFA/Kwh)	42
Graphique 17: Etat d'utilisation des services numériques au Burkina Faso et dans d'autres pays du monde.....	44
Graphique 18: Performance du Burkina Faso en matière de stabilité macroéconomique	48
Graphique 19: CPIA du Burkina Faso sur la qualité de la gouvernance et des institutions... ..	49
Graphique 20: Performances du Burkina Faso en matière de Doing business	50
Graphique 21: Performances de la logistique du Burkina Faso	50
Graphique 22: Evolution des composantes de la demande globale (en % du PIB) et du taux de croissance économique (g)	54
Graphique 23: Performances globales du Burkina selon l'indice des capacités productives de la CNUCED.....	56

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Tendances du PIB/habitant (dollars constants) et du taux de croissance (%)	9
Tableau 2: Evolution de l'IDH au Burkina Faso et dans d'autres pays et régions du monde	10
Tableau 3: Taux de croissance de la productivité globale des facteurs (%)	22
Tableau 4: Evolution des taux de scolarisation au Burkina Faso et dans d'autres pays du monde.	39
Tableau 5: Tarif industriel de l'électricité au Burkina Faso et dans quelques pays de l'UEMOA en 2020(KWH en FCFA)	42

Tableau 6: Comparaison du crédit à l'économie des pays de l'UEMOA à d'autres pays africains	45
Tableau 7: Conditions d'accès aux prêts au Burkina Faso	45
Tableau 8: Evolution des Taux d'intérêt débiteurs dans les pays de l'UEMOA	46
Tableau 9: Taux débiteurs pratiqués par quelques institutions financières en 2018.....	46
Tableau 10: Comparaison entre la SNI et la SNE.....	52
Tableau 11: Les effets des composantes de la demande globale sur le taux de croissance économique	55
Tableau 12: Résultats à mi-parcours du PNDES	61
Tableau 13: Matrice d'actions opérationnelles pour développer les capacités productives....	65

INTRODUCTION

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays à revenu faible, est confronté à un défi majeur, celui de réduire significativement la pauvreté et les inégalités qui persistent. En effet, après trois décennies de politique visant à réduire la pauvreté, l'incidence de la pauvreté demeure élevée. En 2014 c'est encore 40% des Burkinabè qui étaient considérés comme pauvres, au regard du seuil national de pauvreté fixé à 153 530 Franc CFA par personne et par an, contre 46,7% en 2009, pour un seuil de 108 454 Franc CFA. Sur la même période (2009-2014), le recul de la pauvreté est resté faible en milieu rural, où neuf pauvres sur dix y vivaient, alors qu'en milieu urbain, l'incidence a été divisée par deux environ. Aussi, les inégalités de revenu, même si elles tendent à baisser, sont relativement élevées. Par exemple, en 2014, les 20% des Burkinabè les plus riches détenaient 44,3% des richesses de la nation alors que les 20% les plus pauvres n'en possédaient que 8,3%.

Ces faits stylisés sur la pauvreté et les inégalités prouvent que les performances économiques du pays en termes de croissance du PIB réel ne sont pas assez suffisantes pour permettre l'augmentation significative du revenu par tête¹. Ils prouvent aussi que malgré ce taux de croissance économique relativement élevé, cela n'a pas permis d'améliorer significativement les conditions de vie des Burkinabè sur une longue période. En un mot, ces faits soulèvent une problématique majeure qui est la faible capacité de l'économie burkinabè à réaliser une croissance forte, durable et inclusive afin de réduire de façon irréversible l'incidence de la pauvreté. La recherche de solutions idoines au chômage des jeunes et des femmes en milieu urbain et au sous-emploi observés en milieu rural est impérative dans ce contexte où ces fléaux sont en train de créer des défis nouveaux pour le pays. En effet, il n'est un secret pour personne qu'une des causes du terrorisme que vit le Burkina Faso depuis maintenant cinq ans se trouve dans les conditions de vie extrêmement difficiles de nos populations. Aussi la pandémie occasionnée par le Corona virus (Covid-19) en a rajouté dans la mesure où le choc sanitaire a occasionné comme partout ailleurs, le ralentissement de l'activité économique et par conséquent la montée du chômage urbain.

De façon générale, la persistance de la pauvreté dans un contexte de croissance économique est symptomatique d'une économie qui crée très peu d'emplois décents. En d'autres termes, il s'agit d'une situation où la croissance est tirée par un secteur peu intensif en main-d'œuvre et où les populations participent peu au processus de production. C'est pourquoi, il est de plus en plus admis que pour atteindre une croissance économique généralisée et réduire la pauvreté dans les pays les moins avancés comme le Burkina Faso, il faut renforcer les capacités de productions. Dans cette optique, les politiques commerciales et industrielles jouent un rôle essentiel.

Bien qu'il existe plusieurs études sur ce concept, démontrant l'importance des politiques de développement des capacités de productives, les cadres existants pour développer ces capacités productives ont tendance à être fragmentés, ponctuels et difficiles à opérationnaliser au niveau de pays. En outre, l'accent est généralement mis sur le renforcement de nouvelles capacités et moins sur la manière de maintenir et de mieux utiliser les capacités existantes.

Dans ce contexte, il existe un besoin criard d'une approche plus globale et cohérente du développement des capacités de productions établissant un bon équilibre entre la nécessité de

¹ Sur les deux dernière décennies (2008-2017), le revenu réel par tête n'a cru que de l'ordre de 2.5% l'an

renforcer et d'utiliser les capacités existantes. Il est également urgent de disposer d'un cadre opérationnel sur la manière de renforcer ces capacités dans les PMA comme le Burkina Faso.

Pour relever ces défis, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement met en œuvre un projet conçu et financé par l'ONU, intitulé « *Stratégies Cohérentes pour le Développement des Capacités Productives* ». La présente étude s'inscrit dans le cadre de ce projet. Elle vise à examiner la manière de développer les capacités productives au Burkina Faso et de rendre opérationnel un tel cadre aux niveaux national et sectoriel.

Cette première partie du rapport est structurée en quatre sections. La première section expose le contexte et les défis majeurs du Burkina Faso. Les concepts et les contours théoriques de la notion de renforcement des capacités productives sont présentés dans la deuxième section, tandis que la troisième et la quatrième section se consacrent à l'analyse diagnostique des capacités productives, ainsi que les recommandations opérationnelles permettant au Gouvernement d'améliorer la cohérence de sa politique de développement commercial et industriel

I. CONTEXTE ET DEFIS MAJEURS POUR LE BURKINA FASO

Comme tous les pays les moins avancés, le Burkina Faso doit relever deux défis majeurs : réduire la pauvreté en accroissant les revenus de toutes les franges de la population, créer des emplois décents pour cette jeunesse qui représente près de 60 % de la population. Ces défis classiques doivent être challengés dans un contexte particulièrement difficile pour le pays.

1.1 Contexte

Le Burkina Faso, comme les autres pays de l'Afrique, s'est engagé depuis 1991 dans une série de réformes avec pour ambition de réussir, dans un contexte d'intégration régionale, le passage d'une économie d'État fortement dirigiste à l'économie de marché. Ce processus, se poursuit encore et vise la transformation des secteurs économiques pour répondre aux nouveaux défis du monde moderne. Cela devrait permettre d'accroître la compétitivité de l'économie, de créer davantage de richesses notamment dans les secteurs productifs (agriculture, élevage, extraction minière, industrie, artisanat, commerce des biens et services) et d'asseoir une croissance forte et inclusive à même de réduire de façon significative la pauvreté.

Cette vision du développement doit être réalisée dans un contexte parfois très difficile marqué par des chocs de tout genre. En effet, après les crises politiques qu'ont connues des pays voisins qui ont réduit les perspectives de développement, le Burkina Faso allait connaître à son tour en 2014 et 2015, des chocs politiques liés aux changements brutaux de régime. Si le pays a pu survivre à ces chocs, il reste que la présente étude est conduite dans un contexte particulièrement difficile pour le Burkina Faso. En effet, depuis cinq ans, le pays est confronté à une dégradation de l'environnement sécuritaire marquée par des actes terroristes et le grand banditisme. Cette recrudescence de l'insécurité a créé aujourd'hui un environnement délétère qui est en passe de saper tous les efforts du développement car il touche les principales zones minières et agricoles qui sont délaissées par les braves populations rurales. Ce fléau, non seulement réduit drastiquement les capacités productives de l'économie, mais il entraîne une orientation des ressources vers de nouveaux emplois au détriment du financement du développement. Par exemple, pour juguler ce phénomène, le gouvernement a dû engager des actions militaires et socio-économiques dont l'incidence sur les finances publiques est sans précédent. A titre illustratif, les allocations budgétaires totales du secteur sécurité et défense ont augmenté de 34 % entre 2018 et 2019, pour atteindre 3,9 % du PIB en 2019.

Par ailleurs, le renforcement de la démocratie avec les élections de 2015 a créé un climat social favorable aux revendications syndicales qui n'ont pas manqué de ralentir l'activité économique. Pis, en plus de l'accroissement des dépenses publiques pour la prise en charge du défi sécuritaire, la surenchère au niveau des syndicats et les concessions que le gouvernement a faites pour les satisfaire ont conduit à la non-maitrise de la masse salariale (projetée à 9,5 % du PIB en 2020). La satisfaction des revendications des syndicats a contribué ainsi à dégrader les finances publiques à tel point qu'en 2019 le ratio masse salariale sur recettes fiscales est ressorti à 56,4% largement au-dessus de la norme communautaire d'au plus 35%.

Enfin, au niveau international et à l'instar de tous les pays du monde, l'avènement du Covid-19 représente un choc majeur pour l'économie burkinabè. Il s'agit de ce genre de choc dont l'impulsion nous amène à le qualifier de choc exogène. En termes de propagation, ce choc est entrain de produire des effets négatifs sur l'activité économiques. En plus de l'effet direct du

virus qui augmente la morbidité de la population et réduit donc la productivité, il y a que ce choc engendre des effets négatifs sur l'offre et la demande globales, effets induits par des mesures prises par le gouvernement pour endiguer la pandémie.

1.2 Les défis majeurs

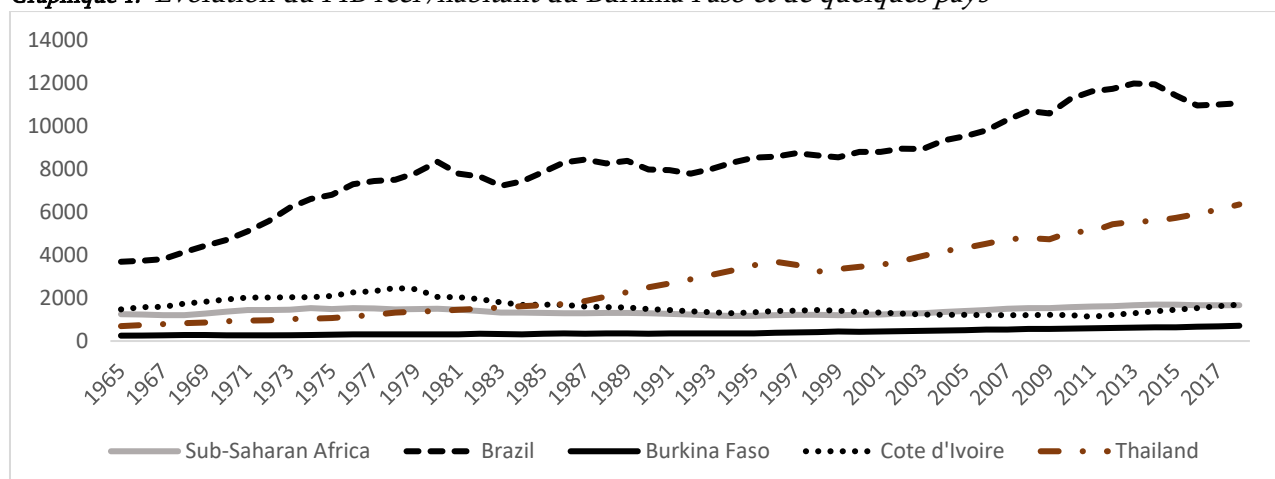
Dans ce contexte assez difficile, le Burkina Faso doit relever quatre grands défis : accélérer la progression du revenu par tête, créer des emplois décents, réduire l'incidence de la pauvreté et améliorer les conditions de vie des plus défavorisés.

1.2.1 Accélérer la progression du revenu par tête

Pays enclavé au cœur de l'Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso fait partie des pays les moins avancés (PMA) du monde dont le développement constitue le défi majeur de tous les acteurs impliqués. En termes de croissance économique, le pays fait partie des économies les plus performantes de l'Afrique de l'ouest en ce début du 21^{ème} siècle. En effet, malgré un contexte marqué par une série de chocs exogènes négatifs auxquels il est confronté, l'économie burkinabè a enregistré au cours de la dernière décennie (entre 2008 et 2017) un taux de croissance annuel moyen de 5,5%. En tenant compte du taux de croissance démographique, la richesse créée par an a augmenté en moyenne de 2,4%. N'eurent été les chocs politiques de 2014 et 2015, le taux de croissance annuel moyen ressortirait à 6% sur la période.

Malgré ces performances en termes de croissance, le Burkina Faso figure parmi ceux qui produisent le moins de richesses par habitant. En effet, en 2018 le PIB par tête du Burkina Faso était de 712 dollars US ; ce qui est inférieur de 247 dollars par rapport à la moyenne des pays les moins avancés et moins de la moitié pour la moyenne de l'Afrique au Sud du Sahara en excluant les économies les plus développées de la Zone. Pis, on peut observer qu'au fil des décennies, l'écart entre le revenu national et celui des économies émergentes n'a cessé de se creuser comme l'atteste le graphique ci-dessous. En effet, en 2018 le revenu d'un pays comme la Thaïlande est près de neuf fois celui du Burkina Faso alors qu'au milieu des années 1960, le premier n'était que de deux fois plus élevé que le dernier. Cela s'explique par le fait que l'économie burkinabè n'a pas encore réussi à amorcer son décollage contrairement aux pays émergents qui ont réussi leur take-off à partir des années 1980. Une des raisons fondamentales de cet échec est que l'économie burkinabè n'a pas pu réaliser sur une longue période des taux de croissance soutenus car n'ayant pas pu moderniser et dynamiser ses secteurs productifs tels que l'agriculture et l'industrie.

Graphique 1: Evolution du PIB réel /habitant du Burkina Faso et de quelques pays



Source : construit à partir des données de la Banque Mondiale

Tableau 1: Tendence du PIB/habitant (dollars constants) et du taux de croissance (%)

Pays/Région	Variabes	1970	1980	1990	2000	2010	2018
Burkina Faso	PIB/tête	273,33	311,89	341,35	434,76	575,45	712,04
	variation	-1,60	-1,44	-3,21	-1,03	2,24	3,81
Côte d'Ivoire	PIB/tête	1938,51	2059,28	1489,67	1355,26	1211,93	1692,54
	variation	5,95	-14,81	-4,60	-4,58	-0,34	4,73
China	PIB/tête	228,91	347,12	729,16	1767,83	4550,45	7752,56
	variation	16,05	6,46	2,39	7,64	10,10	6,08
Thaïlande	PIB/tête	929,09	1404,00	2503,80	3458,35	5076,34	6361,62
	variation	8,21	3,01	9,62	3,37	6,99	3,80
ASS	PIB/tête	1376,05	1507,31	1300,95	1218,04	1581,17	1663,16
	variation	7,19	1,11	-0,43	0,83	2,74	-0,28

Source : WDI, Banque Mondiale (2020)

En somme, au cours de ces dernières années, les taux de croissance réalisés par le Burkina Faso sont, certes, élevés mais sont en deçà du taux de 7% nécessaire pour réaliser les OMD dont l'échéance était fixée à 2015 selon la Banque Mondiale. De plus, ils sont largement en deçà des taux de croissance à deux chiffres des pays émergents les plus dynamiques comme la Chine. Par ailleurs, eu égard, au taux de croissance démographique, la progression du niveau de revenu par habitant dans le temps est très faible comme l'atteste le tableau ci-dessus.

En outre, une des faiblesses à mettre en exergue concerne la forte volatilité du taux de croissance de l'économie burkinabè. Sur la dernière décennie, l'écart type du taux de croissance atteint 2,25 points de pourcentage. Cela serait imputable aux chocs exogènes négatifs tels que les chocs climatiques (mauvaise pluviométrie), les chocs énergétiques (augmentation du prix des hydrocarbures) et les crises sociopolitiques qui ont affecté le pays et la sous-région (crise ivoirienne notamment). Ces chocs négatifs sont de nature à annihiler tout effort consenti en termes de réalisation de l'objectif d'une croissance soutenue en vue de la réduction de la pauvreté. Fondamentalement, la vulnérabilité de l'économie à ce type de phénomènes exogènes est en grande partie expliquée par la non diversification de l'appareil productif.

1.2.2 Réduire l'incidence de la pauvreté monétaire

Les faibles capacités du Burkina Faso à créer de la richesse atteste l'incidence de la pauvreté qui demeure relativement élevée. En 2014, sur 100 Burkinabè, 40 vivaient avec moins de 1 dollars/jours, Aussi, la pauvreté est fondamentalement rurale, avec une incidence de 47,5% contre 13,6% en milieu urbain. La pauvreté rurale contribue à 92 % à l'incidence de la pauvreté : 9 personnes vivant en-dessous du seuil de pauvreté sur 10 vivent en milieu rural.

En termes d'évolution, il ressort que le recul de la pauvreté a été en deçà des attentes. Sur une dizaine d'années (2003-2014), l'incidence de la pauvreté n'aura reculé que de 6 points quand bien même que le pays a enregistré des taux de croissance économique les plus élevés de l'ASS sur cette période (le taux de croissance annuel moyen sur la période atteint 6%). La baisse de la pauvreté a été plus dynamique en milieu urbain (11,6 points) qu'en milieu rural (7,1 points).

1.2.3 Améliorer durablement les conditions de vie des populations défavorisées

Au niveau de la pauvreté non monétaire, la situation n'est guère meilleure même si ces dernières années d'importants efforts ont été consentis pour favoriser l'accès aux services sociaux de base. Ainsi, en matière d'électricité, l'accès des ménages est globalement faible. La proportion

des ménages utilisant l'électricité comme principale source d'éclairage est passée de 14,9% en 2009 à 24,4% en 2014. En 2014, elle était de 62,7% en milieu urbain contre 9,3% en milieu rural.

Dans le domaine de l'habitat, en 2014, un peu plus de 7 ménages sur 10 habitaient dans des zones non loties et connaissaient un faible taux d'accès à l'assainissement, une précarité des logements et un faible accès à l'eau potable et à l'électricité. 77% des ménages habitaient dans des logements précaires (matériaux non définitifs) dont 39,5% en milieu urbain et 92% en milieu rural. Toutefois, pour l'assainissement, le taux d'accès aux infrastructures est passé de 4,7% en 2007 à 8,1% en 2014.

Au niveau des revenus appréhendés à travers les dépenses des ménages, l'inclusion sociale apparaît globalement faible. Les dépenses de consommation des ménages les plus défavorisés représentent 8,4% des dépenses totales de consommation des ménages contre 44,1% pour les ménages les plus favorisés. Ainsi, en dépit des politiques et des instruments de promotion de la cohésion et de la solidarité nationale déployés, les insuffisances suivantes, sont notables : (i) l'exclusion sociale des personnes âgées et celles vivant avec un handicap, (ii) l'expansion du phénomène des enfants et adolescents en situation de rue et (iii) l'essor des pires formes du travail des enfants.

Au total, comme l'atteste le tableau ci-dessous l'indicateur du développement humain montre que le niveau de vie du Burkinabè moyen est très bas. Selon cet indice, en 2018 le Burkina Faso est classé 182^{ème} sur 187 pays. Par ailleurs, et à l'instar des autres économies de l'Afrique au Sud du Sahara, les conditions de vie ne se sont pas considérablement améliorées sur de longues périodes car l'IDH progresse peu.

Tableau 2: Evolution de l'IDH au Burkina Faso et dans d'autres pays et régions du monde

	Norvège	Thaïlande	China	Côte d'Ivoire	Burkina Faso	ASS	Monde
1980	0,793	0,503	0,423	0,377	..	0,382	0,559
1990	0,841	0,572	0,502	0,380	..	0,399	0,597
2000	0,910	0,649	0,591	0,393	..	0,421	0,639
2005	0,935	0,685	0,645	0,407	0,321	0,452	0,667
2008	0,937	0,704	0,682	0,427	0,349	0,477	0,685
2010	0,939	0,715	0,701	0,439	0,367	0,488	0,693
2011	0,941	0,716	0,710	0,443	0,376	0,495	0,698
2012	0,943	0,720	0,715	0,448	0,385	0,499	0,700
2013	0,944	0,722	0,719	0,452	0,388	0,502	0,702
2014	0,944	0,726	0,727	0,462	0,402	0,686	0,711
2015	0,948	0,746	0,742	0,494	0,413	0,532	0,722
2016	0,951	0,753	0,749	0,508	0,420	0,535	0,727
2017	0,953	0,762	0,753	0,512	0,429	0,539	0,729
2018	0,954	0,765	0,758	0,516	0,434	0,541	0,731
Classement 2018	1	77	85	165	182		

Source : IDH, PNUD (2019)

En conclusion, les conditions de vie des burkinabè ne se sont pas grandement améliorées depuis une trentaine d'années. Cela témoigne de la portée limitée des politiques de

développement mise en œuvre jusqu'à présent et interpelle sur la nécessité de repenser les modèles et les stratégies de développement. Dans cette perspective, la réduction de la pauvreté et des inégalités au Burkina Faso à travers le développement des capacités productives, selon l'approche de la CNUCED est une orientation majeure en la matière, car il s'agit d'inscrire l'action publique dans une vision holistique de développement en renforçant les bases structurelles de l'économie.

1.2.4 Rendre la croissance inclusive par la création d'emplois décents

Si la pauvreté dans toutes ses réformes n'a pas grandement reculé malgré une croissance économique relativement forte, cela résulte du fait que cette dernière n'est pas inclusive. En particulier, le processus de production de l'économie burkinabè ne permet pas d'employer une frange importante de la population active qui va participer au processus de répartition de la valeur ajoutée créée. Ainsi, même si le taux de chômage pris au sens du Bureau international du travail (BIT) est demeuré inférieur à 5% sur une longue période, selon les différentes enquêtes sur les conditions de vie des ménages, il reste que la grande majorité des emplois sont précaires et faiblement productifs²: selon l'EMC-2014, le taux d'emplois vulnérables est égal à 89,7% pour l'ensemble de la main-d'œuvre occupée. Environ 52% des emplois vulnérables sont des emplois non rémunérés (aide-familial et assimilé) et environ 48% de ces emplois vulnérables sont des emplois indépendants. Aussi, le taux de salarisation de l'emploi est faible et égal à 10,3%. Cette situation résulte de deux faits majeurs :

→ Le caractère informel du marché de travail burkinabè

L'emploi formel (public et privé) ne représente que 6,6% de l'emploi total. Ce qui signifie qu'une grande proportion des actifs sont occupés dans des emplois non décents, ce qui ne leur permet donc pas de sortir de la pauvreté (selon les données de l'EMC-2014, environ 36% des travailleurs burkinabè vivent en-dessous du seuil de pauvreté dont 43,7% en milieu rural et 11,7% en milieu urbain).

→ La faible productivité des actifs occupés

Pour l'ensemble des secteurs de production, la productivité de la main-d'œuvre au Burkina Faso est extrêmement faible comparée à celle des autres pays du monde comme l'atteste le cadran gauche du graphique ci-dessous. En effet, la valeur ajoutée par travailleur au Burkina Faso est en moyenne annuelle de 1659 \$US sur la dernière décennie (2009-2018). C'est la moitié de la moyenne des PMA sur la même période. Cette faible productivité de la main-d'œuvre s'explique par le fait que plus de 2/3 des actifs occupés le sont dans des branches d'activité à faible productivité. Par exemple l'agriculture vivrière qui représente 65% de l'emploi a la plus faible productivité qui est estimée à 148.800 mille francs CFA alors que le seuil de pauvreté de 153.530 mille francs CFA en 2014 (Cf. cadran droite du graphique ci-dessous). On comprend alors pourquoi c'est l'agriculture qui contribue plus à l'incidence de la pauvreté (87% en 2009) et moins à la croissance économique du pays (7% entre 2009 et 2014).

En analysant tous ces faits sous le prisme du genre, il ressort les caractéristiques consignées dans l'encadré ci-dessous :

² - Conseil Economique et Social (2018) : « Problématique d'une croissance inclusive au Burkina Faso : Enjeux et perspectives face au chômage endémique des jeunes », rapport public 2018.

-Unité de Coordination de la formulation du 2ème compact de la MCC (Primature.) : Analyse diagnostique des contraintes à l'investissement privé et à la croissance, rapport provisoire ; Août 2017

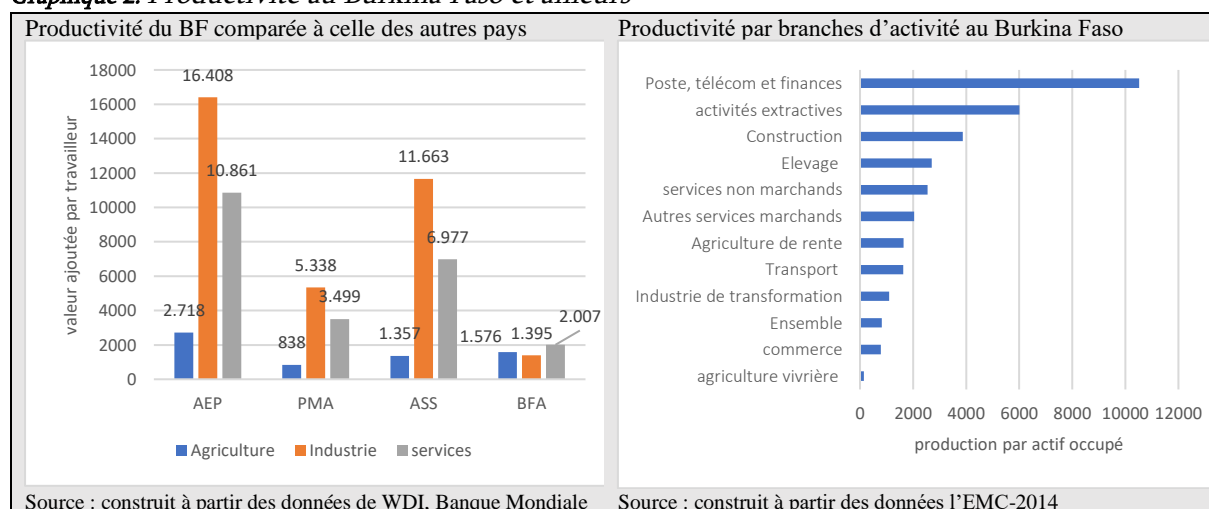
Encadré 1. Marché du travail selon le genre

- Les femmes sont plus victimes de la vulnérabilité de l'emploi : 93,8% d'emplois sont vulnérables chez les femmes, contre 84,9% pour les hommes et 89,2% pour les jeunes occupées. Ainsi, le taux de salarisation est de 6% chez les femmes, contre 14,5% pour les hommes. Aussi, seulement 0,2% des femmes occupées sont des employeurs, contre 0,6% chez les hommes ;
- Les travailleurs de sexe féminin sont plus touchés par la pauvreté que ceux de sexe masculin. Le taux de travailleurs pauvres est de 37,4% chez les femmes, contre 33,7% chez les hommes au plan national. En milieu rural, il atteint 44,9% chez les femmes et 42,3% chez les hommes ;
- Les femmes et les jeunes sont relativement moins représentés dans le secteur formel avec des taux d'emploi formel respectifs de 4,3% et 5,9%, contre 8,3% pour les hommes. Ainsi, les femmes occupent 24,2% du total de l'emploi formel, contre 74,8% pour les hommes. Dans le secteur public, les femmes occupent 33% des effectifs en 2014 contre 67% pour les hommes ;
- La proportion des travailleurs non rémunérés dans l'emploi total est de 60,8% pour les femmes et 58,5% pour les jeunes, contre 32,3% pour les hommes.

Source : Unité de Coordination de la formulation du 2ème compact de la MCC (Primature.) : Analyse diagnostique des contraintes à l'investissement privé et à la croissance, rapport provisoire ; Août 2017

En résumé, c'est l'ensemble de ces faits stylisés évoqués ci-dessus qui explique le paradoxe burkinabè : une croissance économique relativement forte qui s'accompagne d'une paupérisation croissante de la majeure partie de la population car le processus de création de richesse est totalement en déphasage avec les objectifs de réduction de la pauvreté. La croissance n'est donc pas inclusive en ce sens qu'il exclut la majeure partie de la population qui est concentrée dans des secteurs archaïques à très faibles productivités, ce qui les maintient sous la trappe à pauvreté.

Graphique 2: Productivité au Burkina Faso et ailleurs



I. APERÇU DES CONCEPTS DE L'ETUDE

Le concept de capacités productives des pays est au cœur des débats sur les politiques de développement depuis la proclamation de l'agenda de Bruxelles pour les pays les moins avancés. Il s'agit d'un concept polysémique dont le sens dépend le plus souvent du domaine d'analyse. Ainsi la définition variera selon que l'on analyse les performances productives d'une

entreprise, d'un secteur ou d'une branche d'activité ou selon que l'on emploie à l'échelle d'une nation. Par ailleurs, selon la définition retenue, la notion de capacité productive revêt plusieurs dimensions. Il s'agit dans cette section de faire une synthèse des définitions utilisées à l'échelle de la nation en vue de retenir celle la plus large et la plus pertinente dans le cadre de cette étude. Il est également question d'identifier les différentes dimensions de cette notion ainsi que les indicateurs de mesure.

1.1 Notion de capacités productives d'une économie

La capacité productive est un concept ambigu. Par exemple, les termes « capacité » et « potentiel » sont souvent utilisés de manière interchangeable pour décrire l'aptitude à faire quelque chose (CNUCED,2005). Il s'agit d'une notion dont la définition dépend de l'objectif et ou du domaine de l'analyse mais également de l'entité analysée (nation, secteur, entreprise).

Selon l'objectif ou du domaine d'analyse, la notion se rapporte à divers phénomènes comme exemple le potentiel de production, le potentiel d'offre, le potentiel technologique, le potentiel industriel, le potentiel social, la capacité/le potentiel commerciale etc.

Concernant l'entité analysée, il faut bien noter que la notion « capacité de production » est initialement un concept d'entreprise qui a ensuite été transposé au plan macroéconomique, ce qui rend difficile l'existence d'une seule définition. En effet, d'un point de vue microéconomique, la capacité de production correspond à la quantité maximale de l'output qu'une unité de production peut produire. Et pour une chaîne de production, la capacité de production correspondra au nombre maximal de produits manufacturés que peut générer une ligne ou une chaîne de production au sein d'une manufacture, d'un bureau d'activité ou d'une usine de fabrication.

A l'échelle de la nation, comme c'est le cas de la présente étude, dans sa définition la plus simple, la capacité de production d'une économie est le volume de production qu'une économie peut réaliser si elle utilise toutes les ressources disponibles de la façon la plus efficace possible. Dans ce sens, le terme implique que l'économie se situe sur la frontière des possibilités de production et c'est à ce titre que l'on peut comprendre les notions de potentiel de production (output potentiel) et d'écart de production (output gap). L'output potentiel traduit le niveau du PIB dès lors que l'économie se situe à la frontière des possibilités de production (FPP). Quant à l'output gap, il est la différence entre le niveau de l'output potentiel et son niveau effectif. A travers ces terminologies, on pourrait comprendre que renforcer les capacités productives d'une économie consisterait à pousser vers le haut et la droite la FPP à travers des politiques structurelles (Innovation, capital humain, politique industrielle, politique agricole, etc.).

Cette première définition est cependant très académique et étriquée dans ce sens qu'elle ne permet pas d'avoir une lecture opérationnelle de la notion de capacités de production. C'est pourquoi, les organisations internationales pour le développement proposent des définition plus larges et opérationnelles de la notion de capacités productives d'une économie.

Par exemple, le NEPAD dans son Initiative relative à la capacité productive de l'Afrique définit la notion comme étant : « l'aptitude, premièrement, de produire des biens qui satisfont aux critères de qualité des marchés actuels et, deuxièmement, à se perfectionner afin d'exploiter de futurs marchés. Le renforcement de la capacité productive permettra de participer de manière durable au nouveau système de production mondial fondé sur les réseaux de production... »

De même, selon la *Commission pour l'Afrique*, le terme capacité renvoie à l'« aptitude des personnes physiques, des personnes morales et des sociétés à s'acquitter de leurs fonctions,

résoudre les problèmes et définir et atteindre leurs propres objectifs. Dans le cadre du développement, le « développement des capacités » fait référence à l'investissement dans les ressources humaines, les institutions et les pratiques qui, ensemble, permettent à un pays d'atteindre ses objectifs de développement » (Commission pour l'Afrique, 2005 : 443).

Aussi, la notion de capacité de production selon l'OCDE est très proche de celle de la compétitivité qui se définit comme étant *la latitude d'un pays évoluant dans des conditions de marché libre et équitable à produire des biens et services qui satisfont aux normes internationales du marché tout en maintenant et en augmentant simultanément les revenus réels de ses habitants dans le long terme.*

Enfin, la CNUCED entend par capacités productives les ressources productives, les capacités entrepreneuriales et les liens de production qui ensemble déterminent la capacité d'un pays à produire des biens et des services et lui permettent de croître et de se développer (CNUCED, 2006). Cette dernière définition nous semble plus complète.

Trois remarques majeures peuvent être faites au regard de ces définitions. D'abord, il ressort que dans les définitions on tend à y mettre les déterminants des capacités productives mais aussi et surtout les finalités inhérentes à leur renforcement. Ensuite, au niveau de certaines institutions, l'accent est mis sur les contraintes liées à l'offre en oubliant allègrement celles relevant de la demande. Enfin, certains éléments comme la qualité de l'organisation ne transparaît pas clairement.

Pour tenir compte de ces insuffisances, nous procédons à une combinaison des définitions précédentes en appréhendant les capacités productives d'une économie comme étant son aptitude, comprenant la disponibilité des ressources productives et surtout ses capacités d'organisation, qui détermine sa capacité à produire, en respectant toutes les normes requises, des biens et des services qui satisfont aux marchés intérieurs et internationaux et qui lui permet d'accroître de façon soutenue le niveau de vie de ses habitants.

Enfin, d'un point de vue pratique, les capacités productives recouvrent deux approches dans la littérature. Elles sont soit considérées comme un résultat ou comme un instrument de politique économique. Comme résultats, elles traduisent les attributs qu'une économie dispose pour produire des biens et services en vue d'assurer de façon durable l'amélioration des conditions de vie de ses populations. En tant qu'instrument de politique économique, les capacités productives sont présentées comme une approche holistique des défis de développement d'une économie. Les deux approches transparaissent dans la présente étude. D'abord, les capacités productives du Burkina Faso sont évaluées en tant que résultats notamment en termes d'accumulation du capital, de progrès techniques et changements structurels. Puis ce résultat est expliqué par des facteurs qui sont susceptibles de prouver théoriquement cette situation. L'identification de ces facteurs permet enfin de proposer des recommandations de politique économique.

1.2 Développement des capacités productives

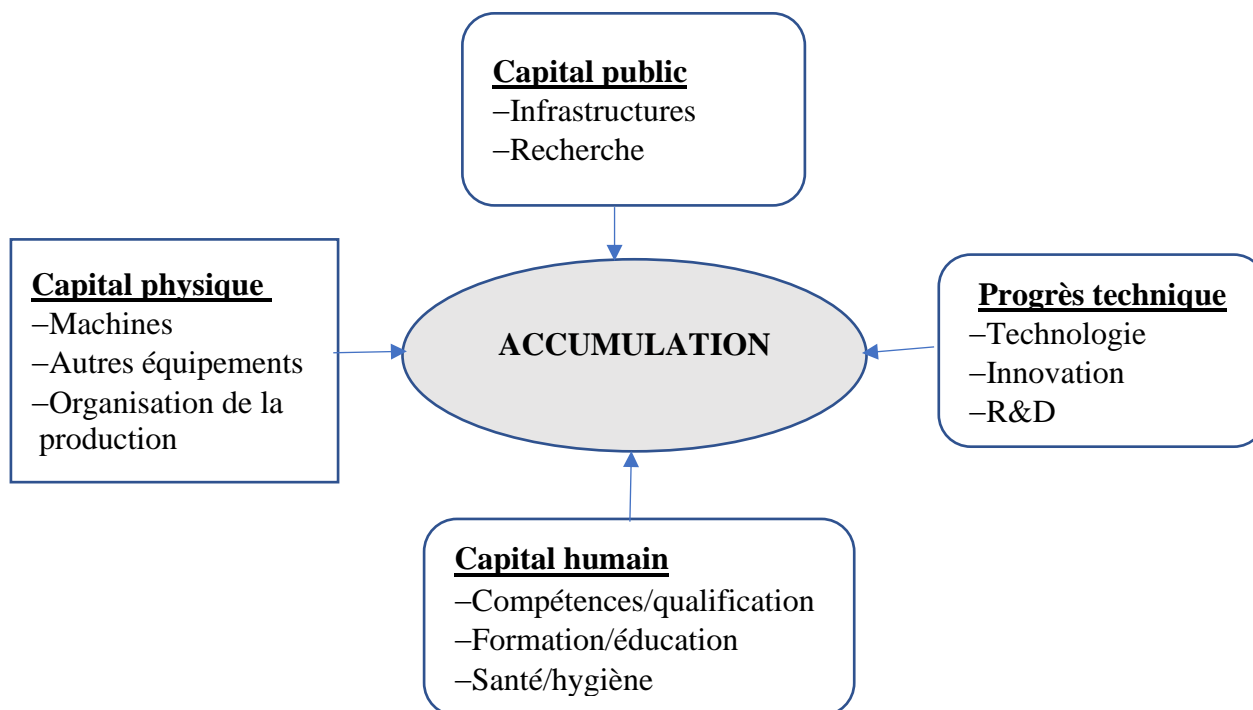
Selon la CNUCED (2006), les capacités productives se développent dans un pays par le biais de trois processus étroitement corrélés : accumulation du capital, progrès technologique et changement structurel.

Pour ce qui concerne le premier volet, toutes les théories de la croissance s'accordent sur l'idée que l'accumulation provient des investissements nouveaux réalisés. D'un point de vue macroéconomique, et en suivant les définitions des théories de la croissance endogène, l'investissement correspond à cette partie du produit global qui est allouée, chaque période :

- (i) à la production de biens destinés à produire d'autres biens et services (accumulation du capital physique) ;
- (ii) au renforcement des aptitudes et compétences des travailleurs (accumulation du capital humain) ;
- (iii) à la recherche-développement ainsi qu'à l'innovation (accumulation du progrès technique).

En somme, selon les théories de la croissance endogène, l'accumulation de ces trois facteurs est une pièce maîtresse pour le développement des capacités productives d'un pays qui permet de mettre l'économie sur un sentier de croissance soutenue. Le graphique ci-dessous illustre bien cette définition large du processus d'accumulation tel que pensé par les théories de la croissance endogène. En termes de politique économique, il faut avoir à l'esprit que ces formes d'accumulation sont très liées dans ce sens que l'accumulation du capital public et humain sont des conditions indispensables à l'accumulation du capital physique privé et du progrès technique. Et c'est cette logique qui nous permet de présenter le faible niveau du capital humain comme contrainte au développement des capacités productives de l'économie.

Schéma 1: Schéma du processus d'accumulation

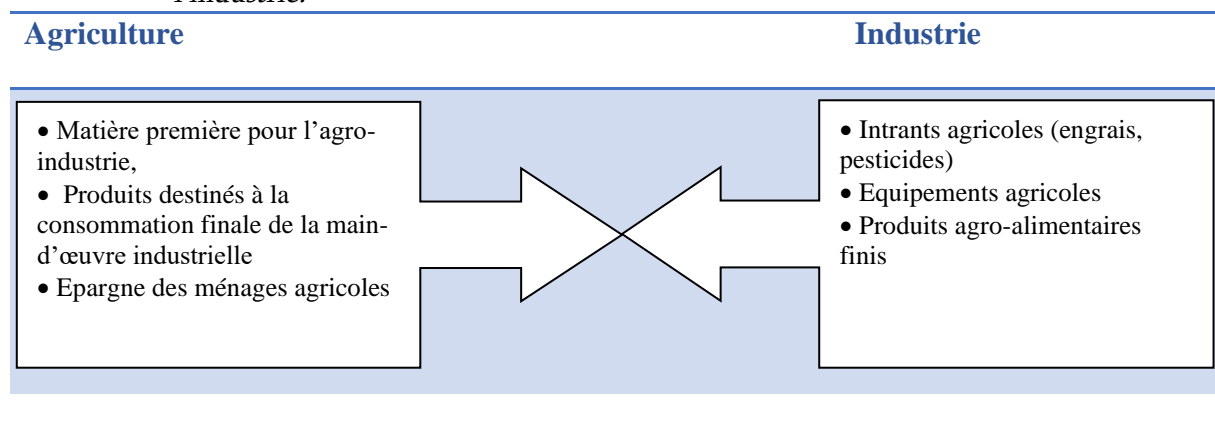


Source : Repris de Guellec D. (1995) et adapté par l'auteur

Pour ce qui est du rôle et de la nature des interrelations dynamiques entre les secteurs de production, les théories traditionnelles (Lewis, 1954, Ranis et Fei, 1961) postulent que le développement suppose un ensemble de changements structurels qui affectent l'économie. Ainsi, selon ces théories, le développement suppose une modification de la structure de production qui fait passer progressivement le pays d'une économie agricole à une économie industrielle et par la suite une économie de services. Au fil du temps, la contribution du secteur primaire à la formation de la valeur ajoutée globale doit diminuer progressivement au profit de celle de l'industrie et par la suite les services (Lewis, 1954, Ranis et Fei 1961 ; Johnston and Mellor, 1961; Schultz, 1964). Cette vision traditionnelle qui fait de l'agriculture un secteur

passif dans le processus de développement sera cependant remise en cause dans les modèles beaucoup plus récents où la croissance économique résulte d'un processus d'expansion auto-entretenu des secteurs économiques à travers des effets directs et indirects qui se causent mutuellement. Ces effets s'opèrent du côté de la production et du côté de la demande. Les liens de production proviennent de l'interdépendance des secteurs pour répondre à leurs besoins en facteurs et en intrants de production. Tandis que du côté de la demande, il s'agit de répondre aux besoins de consommation finale du secteur. Toutefois, selon le sens de l'interdépendance, les liens peuvent également être classés en deux groupes. Le premier concerne les effets en amont. Ils montrent la façon dont un secteur dépend des autres pour ses approvisionnements en intrants. Le second a trait aux effets en aval qui mettent en exergue la façon dont le secteur distribue ses produits aux autres secteurs de l'économie (Diarra, 2014).

Schéma 2: Le schéma ci-après est un exemple illustratif des liens entre le secteur agricole et celui de l'industrie.



Source : Diarra (2014)

1.3 Déterminants théoriques des capacités productives de l'économie

Comme il a été mentionné dans la définition ci-dessus, le sens qu'on retient de la notion est qu'il y a deux groupes de facteurs qui déterminent le développement des capacités productives d'une économie : la disponibilité et la qualité des ressources productives, d'une part, et les capacités organisationnelles du pays, d'autre part.

Dans les ressources productives, on y met les ressources naturelles et humaines mais aussi et surtout les ressources produites par cette économie et qui visent à soutenir la production. Il s'agit notamment des infrastructures, de l'énergie, du capital humain et social, des TIC, du capital financier etc. Dans un contexte où les pays ont opté pour l'économie de marché, le développement de ces secteurs de soutien à la production représente un des leviers importants pour le renforcement des capacités productive en ce sens qu'il permet d'améliorer la productivité et la rentabilité de l'investissement privé et de favoriser ainsi la compétitivité.

Au titre de la capacité organisationnelle, nous entendons le cadre réglementaire, organisationnel et institutionnel mais également et surtout les questions liées à la gouvernance dans toutes ses formes (politique, administrative, judiciaire, économique et locale). En particulier la gouvernance économique joue un rôle majeur dans le renforcement des capacités productives du pays. En effet, le renforcement des capacités productives en vue de la transformation structurelle de l'économie dépend de la vision et du leadership du gouvernement. Il s'agit de la capacité de celui-ci à proposer une vision claire de l'orientation du développement à long terme,

à déterminer les secteurs stratégiques (porteurs) et à mobiliser toutes les couches de la société en soutien à l'impératif de développement.

Une fois que la vision et le leadership sont affirmés, un élément majeur pour réussir la transformation structurelle se trouve dans la capacité de pilotage. A ce titre, les aspects suivants sont d'une importance capitale : (i) l'organisation et la professionnalisation des différents secteurs d'activité (grappes industrielles, pôle de croissance, etc.) ; (ii) la diversification de la production des différents secteurs d'activité ; (iii) l'interconnexion des secteurs d'activité à travers la transformation et l'accroissement de la valeur ajoutée des produits ; (iv) l'engagement de l'Etat dans la mise en œuvre d'unités de production à effets d'entraînements importants.

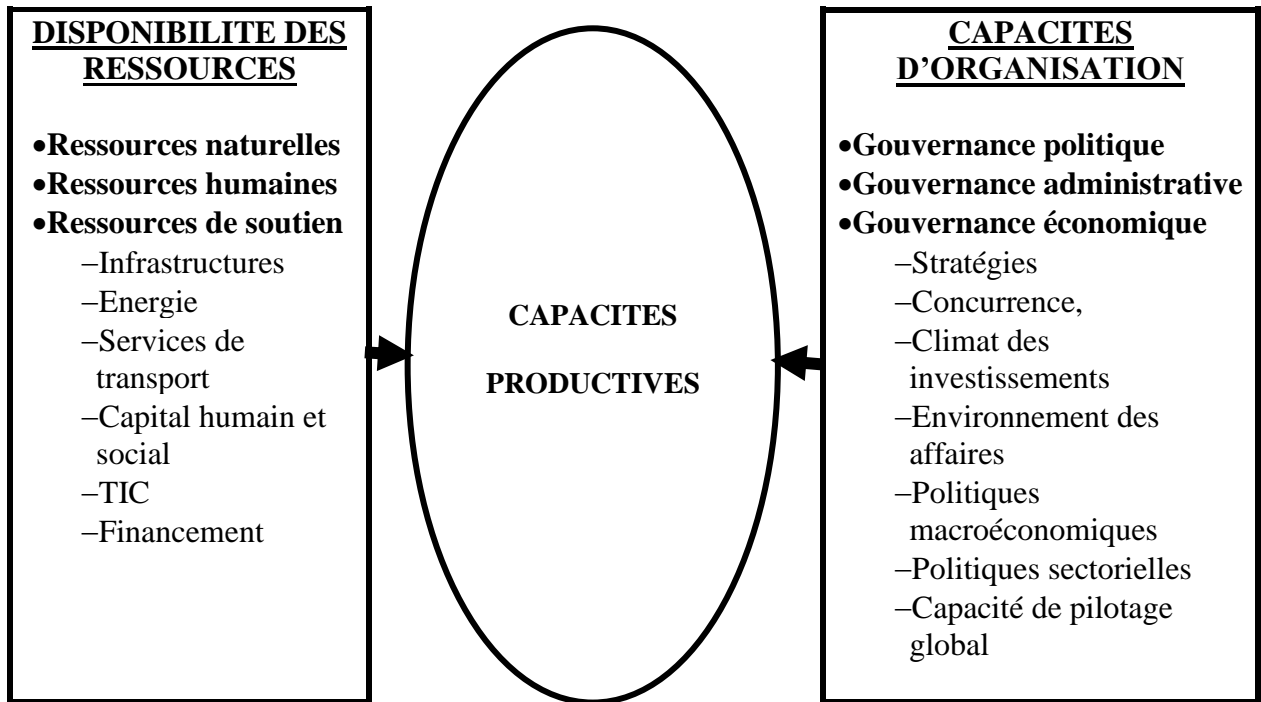
Par ailleurs, il y a lieu de mentionner la capacité de mise en œuvre des politiques économiques définies, car la capacité à mobiliser les ressources intérieures et extérieures ainsi que les Partenaires Techniques et Financiers ; la capacité à absorber les financements acquis pour des projets stratégiques ; la capacité à maintenir le cap quel que soit le choc et la capacité à assurer le suivi-évaluation, sont d'un apport fondamental pour réussir à construire des capacités productives à la hauteur de l'objectif final de croissance durable et inclusive.

Aussi, il ne faut pas perdre de vue la capacité du gouvernement à concilier le court terme et le long terme en assurant la stabilité macroéconomique (inflation faible et peu volatile, bonne gestion des Finances Publique, Bonne gestion de la monnaie, etc.). Il en est de même de sa capacité à concilier le social et l'économique à travers la gestion des groupes de pression nécessaire et des politiques de redistribution etc.

Enfin, dans un monde ouvert et concurrentiel, le développement des capacités productives de l'économie va dépendre de sa compétitivité et donc de sa politique commerciale et la facilitation des échanges commerciaux. En effet, le lien positif entre l'ouverture commerciale et la croissance économique est bien documenté sur le plan théorique et empirique [Grossman et Helpman, (1991), Young (1991), Sala-i-Martin et Barro, (1997)]. Toutefois, la nature de la spécialisation (produits de base, manufactures ou services) compte beaucoup. En effet, la littérature et les faits montrent que les pays qui se spécialisent dans la production et l'exportation de produits bruts ont une croissance plus lente et erratique les empêchant de converger vers les pays à revenu élevé (Hausmann et alii 2007). Par contre, l'ouverture commerciale à travers la promotion des exportations par la pénétration des chaînes de valeurs mondiales constitue une bonne stratégie de développement des capacités productives et de promotion de la croissance inclusive. Ce type de spécialisation est porteur compte tenu de l'accroissement continu de la demande mais surtout compte tenu du fait que la concurrence internationale qui en résulte stimule la recherche-développement qui favorise le développement des capacités productives du pays (Myrdal en 1956)³.

³ Pour une vue d'ensemble du rôle de la demande dans le développement des capacités productives Cf. le rapport 2006 de la CNCED consacré au PMA..

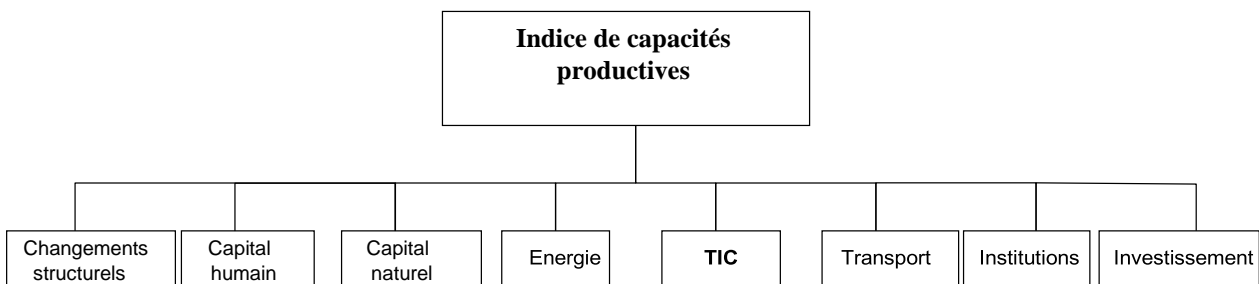
Schéma 1 : Déterminants des capacités productives de l'économie



Source : construit par l'auteur

Comme on le perçoit, les facteurs qui déterminent le développement des capacités sont multiples. Et pour faire du développement des capacités un instrument de politique économique, il convient de trouver un indicateur composite de mesure. C'est dans ce sens que la CNUCED a initié l'indice des capacités productives (PCI) qui permet d'appréhender la notion de façon holistique. Ainsi, la CNUCED résume en six composantes les facteurs qui sont au cœur du développement des capacités comme l'indique le graphique ci-après.

Schéma 2 : Diagramme du PCI et de ses composantes



Source : CNUCED (2020)

1.4 Objectifs et finalité du renforcement des capacités productives

Dans la littérature, il est maintenant admis que la transformation structurelle de l'économie est la voie royale pour asseoir une croissance économique forte durable et inclusive. En effet, la transformation structurelle suppose une réallocation des ressources des activités à faible productivité vers des activités à plus forte productivité, généralement de l'agriculture vers l'industrie et les services modernes, ce qui entraîne une productivité plus élevée dans l'ensemble de l'économie et un accroissement progressif des revenus. Elle suppose donc de bonnes performances des principaux secteurs de production notamment l'industrie, l'agriculture et les services et surtout des interrelations dynamiques entre ces secteurs.

Cette définition implique que la transformation structurelle est une étape incontournable pour le développement et constitue donc le premier effet des politiques de renforcement des capacités. De façon séquentielle, les autres effets attendus d'une politique de renforcement des capacités productives sont, entre autres, (i) la compétitivité du pays à l'intérieur et à l'extérieur ; la croissance des revenus par tête et (iv) la création d'emplois décents.

En termes d'impacts, le développement des capacités productives en tant qu'instrument de politique économique doit contribuer à améliorer la capacité de l'offre de biens et services et réduire durablement les inégalités et la pauvreté. C'est cet argument fort qui est avancé par la CNUCED dans le présent projet car selon cette institution, le renforcement des capacités productives peut *in fine* aider les pays en développement et notamment les pays les moins avancés à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à atteindre les objectifs touchant à l'élimination de la pauvreté, à la croissance économique durable, à la réduction des inégalités (CNUCED, 2020).

II. Analyse diagnostique du processus de développement des capacités productives du Burkina Faso

Comme mentionné ci-dessus, les capacités productives d'une économie se développent à travers l'accumulation du capital physique, du capital humain, du progrès technique et les interrelations dynamiques entre les secteurs d'activité

2.1 Une économie à faible accumulation du capital

En analyse économique, il y a unanimité sur le rôle incontournable du capital dans le processus de production. De la théorie de la croissance néoclassique de Solow (1952) aux nouvelles théories de croissances économiques (les théories de la croissance endogène), l'accumulation du stock de capital dans toutes ses formes (capital physique et humain notamment) est la condition essentielle pour créer de la richesse. L'accumulation du capital, c'est-à-dire l'augmentation du stock de capital s'opère à travers les investissements (publics et privés)

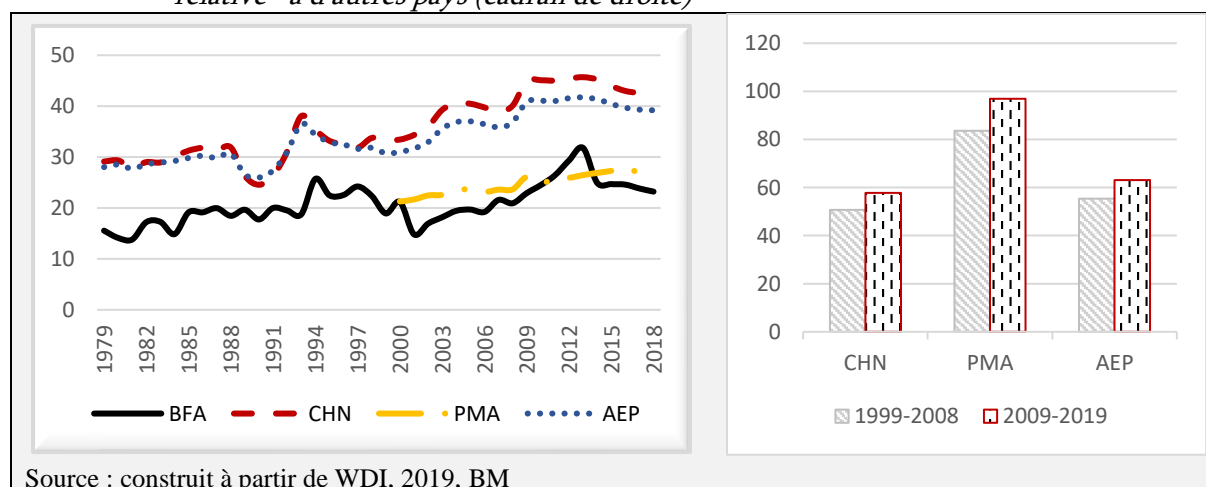
Comme tous les PMA, une des caractéristiques du Burkina Faso qui explique son échec pour le décollage constitue ses faibles capacités à investir. En effet, pour atteindre la phase du take-off, le pays doit réaliser des taux de croissance à deux chiffres qui nécessitent des taux d'investissements de plus de 30% du PIB par an et ce, sur une décennie au moins. Or, comme le montre le cadran gauche du graphique 2 ci-dessous, au cours des deux dernières décennies, le taux d'investissement moyen annuel est de 22,5%. Ce taux est largement inférieur à celui

d'une économie performante comme la Chine qui a enregistré sur la même période un taux d'investissement de près de 42% du PIB. Il est également inférieur à la moyenne des PMA qui ressort à 24,6% sur la période 2000 à 2017.

Aussi, même s'il y a une tendance générale à la hausse de l'investissement surtout depuis l'année 2000 avec le taux record de 31,8% de 2013, on note que les chocs politiques de 2014 et 2015 ont porté un coup dur au processus d'accumulation du capital au Burkina Faso ; le taux d'investissement est tombé à 26,9% en 2014. Pis, le contexte sécuritaire difficile que le pays connaît depuis 2016 a contribué à la chute du taux d'investissement qui est ressorti à 23% en 2018.

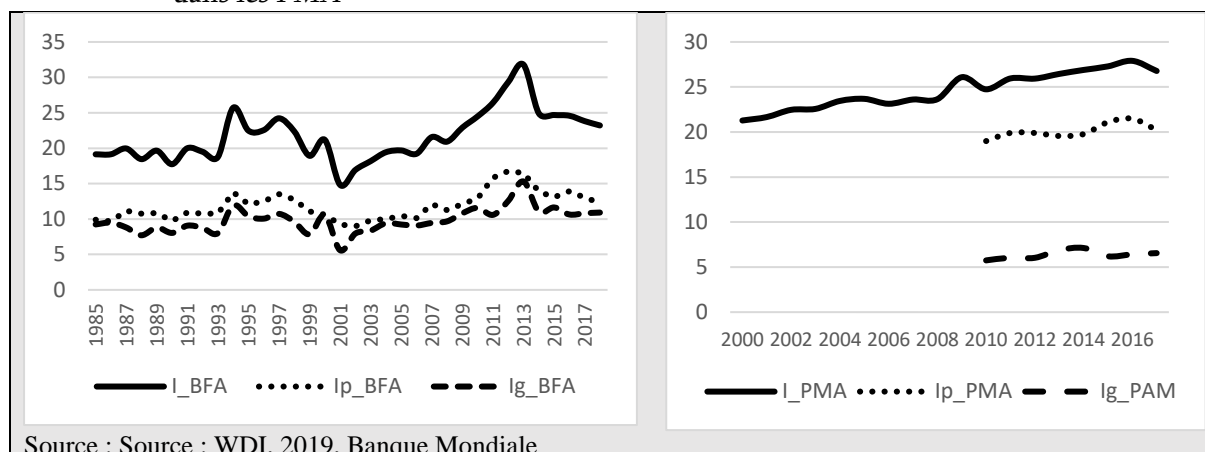
Toutefois, la baisse du taux d'investissement du Burkina Faso n'est pas un cas isolé. En effet, on note une tendance à la hausse du ratio d'investissement relatif du Burkina Faso, c'est-à-dire le taux d'investissement domestique, rapporté à celui des principaux pays concurrents, exprimé en pourcentage) sur les deux dernières décennies. Cela reflète une progression plus importante des efforts d'investissement du Burkina Faso comparativement aux autres pays identifiés. Ce faisant, à moyen et long termes, l'économie Burkinabè pourra assurer les bases d'une progression plus marquée de son stock de capital et donc renforcer sa compétitivité par rapport aux pays concurrents. Néanmoins, il importe de préciser que la tendance à la hausse du taux d'investissement relatif du Burkina Faso résulte de l'augmentation des flux des IDE entrant dans le secteur minier. Les investissements miniers expliquent en grande partie les efforts relativement importants en termes d'investissement dans ce pays.

Graphique 3: Evolution du taux d'investissement (cadran de gauche) du Burkina Faso et sa valeur relative à d'autres pays (cadran de droite)



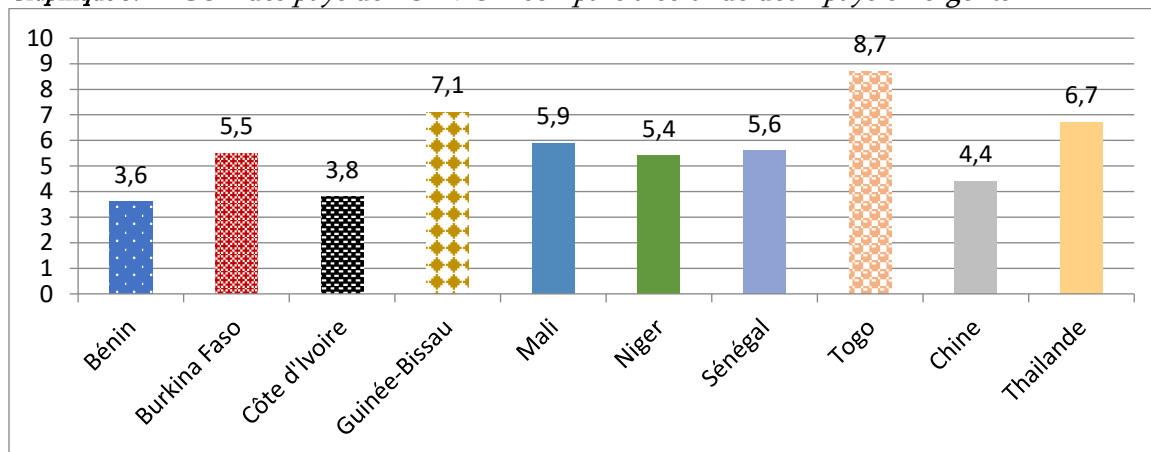
En outre, ce qui fait la particularité du Burkina Faso dans le processus d'accumulation du capital est la forte contribution de secteur public. En effet, alors que dans les PMA, c'est le secteur privé qui contribue le plus largement à la formation brute du capital fixe, au Burkina Faso les deux secteurs (public et privé) ont sensiblement le même poids. Ainsi, sur la dernière décennie, le taux d'investissement est ressorti à 25,6% en moyenne par an. Il se décompose en investissement privé pour 14% du PIB et en investissement public (11,6% du PIB). Dans les PMA par contre, sur un taux d'investissement total de 26,5%, le taux du secteur privé atteint 20,1% du PIB et celui du secteur public n'est que de 6,4% (Cf. graphique).

Graphique 4: Evolution de la composition de la formation brute du capital fixe au Burkina Faso et dans les PMA



Par ailleurs, ce qui importe pour la création de richesse ce n'est pas uniquement le niveau des investissements réalisés mais également leur rentabilité qui est déterminée en premier ressort par le niveau de productivité. La rentabilité des investissements peut être approximée par l'efficacité marginale du capital ou par l'ICOR (Incrémental Capital Output Ratio) qui mesure le volume d'investissement par unité de produit supplémentaire⁴. Le graphique ci-après présente l'ICOR des pays de l'UEMOA comparé à celui de deux pays émergents. Il ressort que les investissements sont moins efficaces au Burkina Faso que dans les pays comme le Mali, le Sénégal, le Togo et la Chine. Cela signifie que pour enregistrer un niveau de compétitivité égal à celui de ces pays, le Burkina Faso doit fournir des efforts importants en termes d'investissement en ce sens que son ratio d'investissement relatif vis-à-vis de ces partenaires doit être supérieur à 100.

Graphique 5: L'ICOR des pays de l'UEMOA comparé à celui de deux pays émergents



Source : construit à partir des données WDI, BM

En résumé, il ressort de l'analyse des données que le Burkina Faso est une économie caractérisée non seulement par une faible accumulation du capital physique mais également par

⁴ Tel que défini, l'ICOR ou encore coefficient du capital est l'inverse de l'efficacité marginal du capital. De ce fait, plus l'utilisation du capital est efficace, plus l'ICOR est faible et inversement.

une efficacité faible des investissements réalisés. Pourtant, depuis le début des années 1990, les pouvoirs publics ont entrepris une série de réformes visant à favoriser l'investissement privé et l'essor du secteur privé pour en faire le moteur de la croissance économique et le principal pourvoyeur d'emplois. Les actions engagées en la matière consistent à créer un environnement favorable à la rentabilité du capital à travers le développement des secteurs de soutien à la production (infrastructures de transport, d'énergie, de TIC etc.). Elles visent également à améliorer le climat des affaires et à inciter particulièrement l'investissement privé (Cf. les développements ci-dessous sur ces politiques sectorielles). C'est dans ce cadre que le code des investissements, le code minier et celui des investissements agricoles ont été initiés et révisés en cas de besoin. Ainsi, le code des investissements qui a été révisé le 30 octobre 2018 crée un régime spécifique, destiné à promouvoir les investissements supérieur ou égal à 25 milliards de FCFA. Il codifie le régime fiscal et douanier applicable aux investissements réalisés dans les pôles de croissance et les zones économiques spéciales.

La faible rentabilité du capital physique peut être la conséquence de la faiblesse en termes d'innovation et de productivité de la main-œuvre. C'est pourquoi, il sied d'analyser le processus d'accumulation du capital humain et du progrès technique comme éléments contribuant au développement des capacités.

2.2 Un pays caractérisé par une très faible accumulation du progrès technique

L'accumulation du progrès technique constitue un aspect majeur du développement des capacités productives de l'économie. Le progrès technique regroupe les innovations, y compris organisationnelles, qui permettent l'accroissement de la productivité des facteurs de production. De ce fait, il permet d'augmenter le niveau de production de biens et services sans augmenter les quantités utilisées des facteurs de production traditionnels (travail et capital). Il peut s'agir également de la réduction des coûts de production à travers des économies réalisées sur les quantités de facteurs utilisées. Dans les deux cas, l'appareil productif est plus efficace.

D'un point de vue macroéconomique, le progrès technique est mesuré par la productivité globale des facteurs. La croissance de la productivité globale des facteurs (PGF) est la partie de la croissance de la production qui n'est expliquée ni par la croissance de l'emploi, ni par la croissance du stock de capital. Elle représente donc la capacité d'un pays à accroître autrement son niveau de richesse qu'en accumulant des facteurs de production (travail, capital).

Le tableau ci-dessous présente des estimations économétriques de la PGF au Burkina Faso. Les analyses ont été menées en considérant deux sous périodes, la première sous-période allant de 1990 à 2001 et la seconde s'étalant de 2002 à 2016. Les résultats attestent que la part de la croissance expliquée par le progrès technique est très faible sur l'ensemble des deux sous-périodes. Elle atteint à peine 0,2%. Pis, la PGF a baissé dans le temps passant de 0,217% entre 1990 et 2001 à 0,195% sur la période de 2002 à 2016. Ce résultat est conforme aux faits stylisés dégagés ci-dessus mettant en exergue la tendance à la baisse de la compétitivité de l'économie burkinabè.

Tableau 3: Taux de croissance de la productivité globale des facteurs (%)

Période	PGF
1990-2001	0,217
2002-2016	0,195

Source : *Estimations économétriques de l'auteur*

Tel que défini, l'accumulation du progrès technique va dépendre prioritairement de la qualité de l'enseignement et de la formation ainsi que de la recherche développement. En la matière, le Burkina Faso figure parmi les pays qui performant peu. A titre illustratif, le nombre d'articles scientifiques publiés en 2018 n'était que 191 contre 7215 en moyenne dans les PMA et 421018 pour les pays de l'AEP. Aussi, au titre de la recherche appliquée, en 2016, on pouvait recenser une production totale de 751 technologies, inventions et innovations (TII) dont 14% seulement prometteuses (Zangré, 2016),

Par ailleurs, malgré l'existence d'une capacité endogène d'innovations, cette capacité endogène n'a pas été bien orientée vers les attentes et besoins réels des populations. De même, il existe des défis importants à relever pour leur valorisation et adoption par les entreprises.

Enfin, au Burkina Faso, très peu d'entreprises entretiennent des relations de partenariat technologique avec des entreprises à haute technologie des pays développés.

Cette situation est le corollaire même de la faible proportion des ressources consacrées à la recherche. En effet, en 2017 le montant des ressources alloué à la R&D ne représentait que 0,01% du PIB. Ce ratio est largement inférieur à celui enregistré dans les pays de l'AEP qui ressortait en moyenne à 2,45% en 2015.

2.3 De faibles dynamiques intersectorielles marquées par une absence de changements structurelles

Le développement des capacités productives passe par l'essor des principaux secteurs de production mais aussi, et surtout, par les interrelations dynamiques entre ces principaux secteurs d'activité de l'économie. D'un point de vue conventionnel, la littérature analyse les relations en amont et en aval entre les trois secteurs à savoir l'agriculture ou le secteur primaire, l'industrie ou le secteur secondaire et les services ou le secteur tertiaire. Elle s'appuie également sur l'évolution de la structure du commerce international pour évaluer les changements structurels de l'économie.

2.3.1 Des secteurs d'activité à potentiel de production sous-exploité

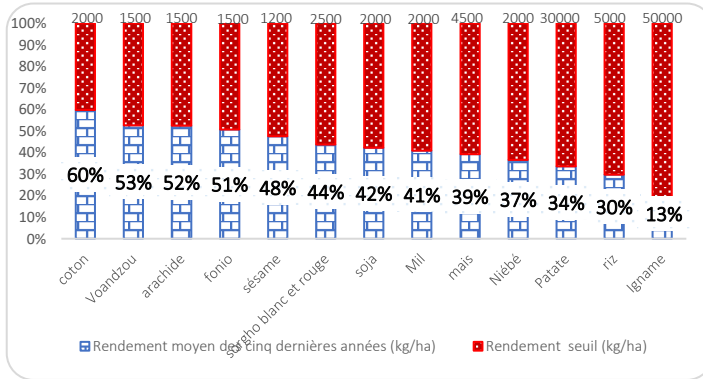
→ Le secteur primaire

Le secteur primaire est le moteur de l'économie du Burkina Faso en termes de création d'emplois. Il comprend essentiellement l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière et la pêche. Ce secteur de production présente les caractéristiques suivantes :

- la production est extrêmement vulnérable aux risques climatiques et est fortement tributaire des prix internationaux des matières premières (notamment le coton et des intrants (engrais) ;
- la croissance de la production s'appuie sur l'extension des superficies plutôt que sur des gains de productivité ;
- le très faible niveau d'utilisation de technologies améliorant la productivité et surtout d'approvisionnement fiable en eau, engrais et semences améliorées ;

- la productivité de la main-d'œuvre y est très faible: la productivité totale des facteurs dans le sous-secteur de l'agriculture sur les deux dernières décennies a cru de 2,75% contre 14,97% pour le Ghana, 42,48% pour la Chine (MAAH, 2019)

Graphique 6: Rendements réalisés par rapport aux niveaux potentiels



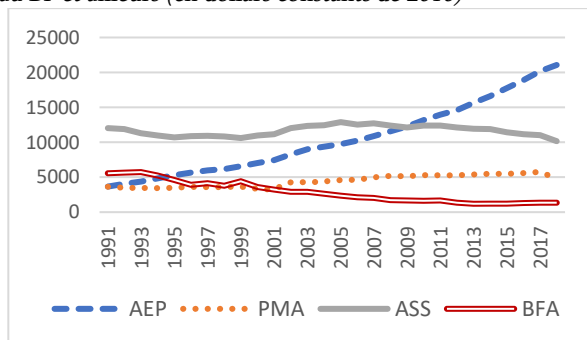
Ce sont ces insuffisances qui entravent la transformation structurelle et qui font que les rendements moyens soient largement en deçà de leurs niveaux potentiels comme l'indique le graphique ci-contre. Elles sont les conséquences directes des politiques inadaptées mises en œuvre. Ainsi, selon le Ministère de l'Agriculture et des Aménagement Hydro-agricoles (MAAH, 2020), toute initiative permettant aux différentes cultures d'atteindre 80%

des rendements potentiels contribuerait à accroître la production céréalière de 103% et celle des autres cultures vivrières de l'ordre de 120%, ce qui assurerait une sécurité alimentaire durable. Cela permettrait de dégager un excédent considérable pour la commercialisation et la transformation tout en assurant un transfert des emplois de la production vers ces deux (02) maillons de la chaîne valeur.

→ Le secteur secondaire

Des trois secteurs d'activité, le secondaire constitue le secteur le moins dynamique en termes de contribution au PIB. En 2018 sa contribution à la croissance économique était de 0,8% tandis que le primaire et le tertiaire ont contribué à hauteur de 1,9% et 3,1% respectivement. En considérant le sous-segment industrie, le trait caractéristique majeur est sa faible productivité. En effet, en moyenne sur les dix dernières années, le niveau moyen de production par travailleur est évalué à 1395 \$ US (dollars constants de 2010) au Burkina Faso. Cette valeur est largement inférieure à la moyenne des PMA (5338 US\$) et 12 fois moins que la moyenne des pays AEP productivité.

Graphique 7: Evolution de la VA/travailleur dans l'industrie au BF et ailleurs (en dollars constants de 2010)



Au-delà même de cette faible productivité de l'industrie burkinabè, le fait stylisé le plus inquiétant est sa tendance à la baisse. En effet, au Burkina Faso entre 1991 et 2018 la productivité moyenne dans l'industrie a été divisée par 4 tandis que celle des pays de l'AEP a été multipliée par 5 sur la même période. La forte baisse de la productivité dans ce secteur au Burkina Faso est liée dans

une certaine mesure aux mutations qu'a connues ce secteur. Si dans les années 1990, il était dominé par les manufactures, aujourd'hui cette dernière composante est devenue négligeable ; or c'est dans les manufactures que la productivité est le plus souvent élevée.

Dans l'ensemble, le secteur de l'industrie souffre de plusieurs insuffisances qui sont entre autres :

- les problèmes d'approvisionnement en matière première pour l'agro-industrie ;
- la faiblesse des capacités installées surtout dans l'agro-industrie ;
- la non disponibilité de la main-d'œuvre qualifiée ;
- l'énergie non disponible, à faible qualité et à coût élevé pour les industriels
- la faible compétitivité des unités existantes ;
- la fraude et la contrefaçon qui réduisent les débouchés sur le marché intérieur et régional ;
- des capacités limitées des unités à aller sur le marché international
- la faible capacité des structures de normalisation et de la qualité ;
- les faibles capacités managériales des promoteurs de PME/PMI

Pour juguler ces insuffisances, le gouvernement œuvre, à travers le plan national de développement économique à casser les contraintes structurelles à la croissance potentielle en développant les infrastructures (transports, énergie, TIC), en améliorant la qualité de la main-d'œuvre disponible et favorisant le financement. Il cherche également à bien organiser les filières pour faciliter l'approvisionnement des unités de production en amont et en aval. En tout état de cause, aujourd'hui ce n'est pas le manque d'instruments de politique économique pour résoudre ces problèmes, mais c'est plutôt l'incohérence des actions menées et la faible capacité de mise en œuvre qui est doit être mises en avant.

→ **Le secteur des services**

Le secteur des services au Burkina Faso est le plus important en termes de contribution à la création de richesse (36,2% du PIB en 2018). On distingue les services marchands dont la contribution à la valeur ajoutée des services est 54,8% et les services non marchands qui contribuent à hauteur de 45,2%. Les services marchands sont essentiellement dominés par le commerce et surtout le commerce informel dont la contribution à la formation de la valeur ajoutée des services marchands avoisine 34%. Dans l'ensemble, le secteur des services est caractérisé par : (i) l'informalisation croissante des activités ; (ii) la très faible productivité de la main-d'œuvre ; (iii) la fraude et les pratiques illicites.

2.3.2 La faiblesses des interrelations entre les principaux secteurs d'activité

Au Burkina Faso, les faits stylisés présentés sur le graphique ci-dessous permettent de faire des constats majeurs suivants qui sont, du reste, étayés par les travaux plus poussés en la matière. On note en effet que : (i) la valeur ajoutée générée dans les services croît de façon exponentielle et est déconnectée de celle des deux autres secteurs ; (ii) Les valeurs ajoutées des secteurs agricoles et industrielles croissent plus lentement que celle des services et semblent corrélées dans le temps ; (iii) la tendance à la baisse de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière au cours des trois dernières décennies pendant que celle de l'industrie dans son ensemble augmente.

→ La valeur ajoutée générée dans les services croît de façon exponentielle et est déconnectée de celle des deux autres secteurs ;

La déconnexion du secteur des services des autres secteur est une caractéristique majeure de l'économie burkinabè qui a été mise en évidence dans la littérature. Il y a comme une cloison entre l'activité du secteur des services d'une part, les activités industrielle et agricole, d'autre part. Ce fait prouve que le développement fulgurant des services n'est pas induit par l'activité productive de l'industrie et de l'agriculture. Il résulte plutôt de l'excroissance du secteur informel dont l'explication se trouve certainement dans le déclin, au fil des décennies, de l'industrie manufacturière.

→ Les valeurs ajoutées des secteurs agricoles et industrielles croissent plus lentement que celle des services et semblent corrélées dans le temps ;

A ce niveau, les travaux empiriques indiquent que ce sont les variations de la valeur agricole qui ont des effets d'entraînement conséquents sur l'activité industrielle à long terme. Une hausse de la valeur ajoutée de l'agriculture de 1% contribue à améliorer la valeur ajoutée industrielle de 1,14% à long terme (Cf. Diarra, 2014). Ce résultat confirme l'hypothèse que l'essor de l'industrie dépend en partie de l'expansion du secteur primaire car ce dernier est une source de matières premières pour l'industrie agro-alimentaire et les manufactures. Ce résultat soutient donc l'argument selon lequel le décollage industriel difficile des économies africaines résulterait des faibles performances de leur secteur agricole, faiblesses qui résulteraient de programmes d'investissement inadéquats et de politiques biaisées en défaveur de l'agriculture [Schiff et Valdez(1992) et Diao , Hazel et Thurlow, (2010)].

Certes, la corrélation agriculture- industrie-manufacture paraît évidente pour des raisons évoquées ci-dessus mais le véritable défi au « décollage » du secteur industriel et manufacturier concerne l'absence des infrastructures techniques adaptées et aux ressources humaines qualifiées. En somme, c'est l'incohérence de la politique de développement notamment commerciale et industrielle qui est en cause .

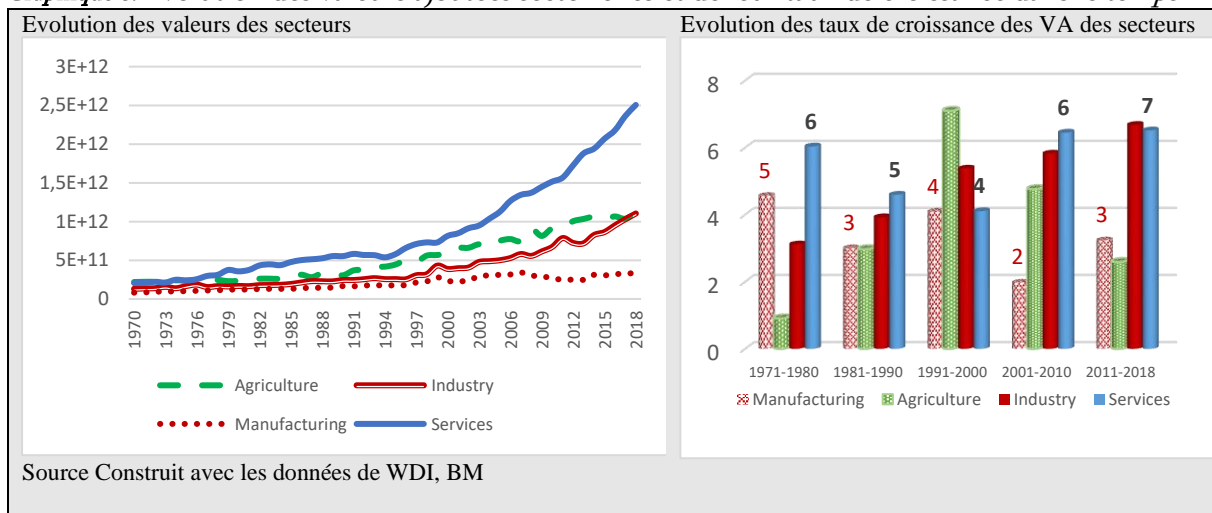
Aussi, contrairement à ce que prédit Hirschman (1958), les effets en amont du secteur agricole peuvent induire en aval l'essor de l'industrie burkinabè. A cet égard, l'on peut admettre que le secteur agricole peut être le moteur du décollage industriel du pays pour peu qu'on décroïsonne les deux secteurs. En attendant, on relève que les produits agricoles sont très peu valorisés par l'industrie manufacturière car en 2015 le taux de transformation des produits locaux agricoles atteignait à peine 12%.

Aussi, il ressort de la littérature qu'à long terme les variations de la valeur ajoutée agricole ne sont pas expliquées par les variations de la valeur ajoutée générée dans l'industrie et dans les services (Diarra 2014). Ce résultat se comprend aisément car l'industrie des intrants agricoles est très peu développée au Burkina Faso. La majeure partie des intrants tels que les semences améliorées, les engrais minéraux et les produits phytosanitaires est importée. De plus, on note que 95% de ces intrants importés sont utilisés dans le coton qui est exporté sans une grande valeur ajoutée. Cela limite les liens induits entre les deux secteurs. De plus, le secteur primaire présentent des caractéristiques qui font de lui un créneau où la productivités est faible (Cf. l'encadré qui suit).

→ la tendance à la baisse de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière au cours des trois dernières décennies pendant que celle de l'industrie dans son ensemble augmente.

Ce dernier fait stylisé prouve que la croissance économique au Burkina Faso repose sur une base étroite et instable, notamment la production du coton et l'industrie extractive à forte intensité capitaliste dont l'expansion résulte des IDE. Pendant que ces segments ont connu un essor considérable ces dernières années, l'industrie manufacturière qui est la plus intensive en main-d'œuvre a fortement régressé au cours de ces trois dernières décennies. La part de cette dernière dans le PIB est passée de 14,4% sur la période de 1970-1990 à 9,2% sur la dernière décennie. Cela résulte du fait que ce secteur a été négligé, voire oublié, dans les programmes de développement. La chute de la valeur ajoutée des manufactures traduit ainsi cette désindustrialisation du Burkina Faso évoquée dans le Rapport Economique sur l'Afrique (2010) de la Commission Economique pour l'Afrique (CEA)⁵: Ce désintérêt pour l'industrie manufacturière se manifeste dans les politiques de développement par l'absence même de stratégie d'industrialisation des économies. Au Burkina Faso, il n'y a pas eu de stratégie véritable de développement industriel depuis une trentaine d'années. Ce n'est qu'en 2019 qu'une stratégie nationale d'industrialisation avec un plan pilote a été élaborée.

Graphique 8: Evolution des valeurs ajoutées sectorielles et de leur taux de croissance dans le temps



Au-delà de l'analyse holistique, on peut considérer les interrelations d'un point de vue microéconomique. En effet, les difficultés d'approvisionnement en intrants dans des secteurs spécifiques (exemple coton graine pour les huiliers, noix brute de cajou pour les transformateurs), le pourrissement des fruits et légumes parce que des chainons manquent etc. sont des faits qui attestent des faiblesses des interrelations entre les secteurs d'activités. A ce titre, on conçoit que le manque d'organisation des acteurs en filière a été la véritable insuffisance qui limite l'exploitation des interrelations entre secteur en vue de favoriser la transformation structurelle de l'économie.

Sans oublier l'absence totale de politiques visant à « agglomérer » les producteurs à travers les clusters, les pôles de croissance, les Zone Economiques Spéciales (ZES). Les pouvoirs publics, à travers la SCADD ont entrepris une politique de promotion des pôles régionaux de croissance qui en a identifiés cinq : le pôle de croissance de Bagré (Bagrépôle), le pôle de la vallée du Sourou, (AMVS), celui du Samendéni et le pôle minier du Sahel. Cette politique a présenté

Selon ce rapport, il y a eu ces trente dernières années une certaine désindustrialisation de la sous-région africaine, désindustrialisation qui a exacerbé le problème d'emploi dans les pays de cette région. Selon cette institution, la plupart des économies africaines n'investissent guère dans le secteur manufacturier à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main-d'œuvre qui est capable d'absorber l'excédent de main-d'œuvre du secteur agricole.

cependant des insuffisances majeures qui proviennent du fait que le modèle de pôle de croissance tel que conçu dans la SCADD n'a pas sérieusement adressé les interrelations dynamiques entre la production des produits bruts effectuée au niveau des pôles de croissance et leur transformation au niveau du secteur de l'industrie. Cette insuffisance est bien illustrée dans le cas de Bagrépôle où les aspects en amont (la fourniture des intrants pour la production) et en aval (la promotion de la transformation et de la consommation du riz local) sont insuffisamment adressés.

Un autre exemple très illustratif du cloisonnement des secteurs d'activité au Burkina Faso est l'absence d'une industrie digne de ce nom dans le secteur des vêtements alors que le pays est l'un des principaux producteurs du coton brut dans le monde. C'est le même constat qui est fait au niveau du secteur de l'élevage où la production n'est pas valorisée à cause du chaînon manquant relatif à l'industrie de la viande, du lait et du cuir.

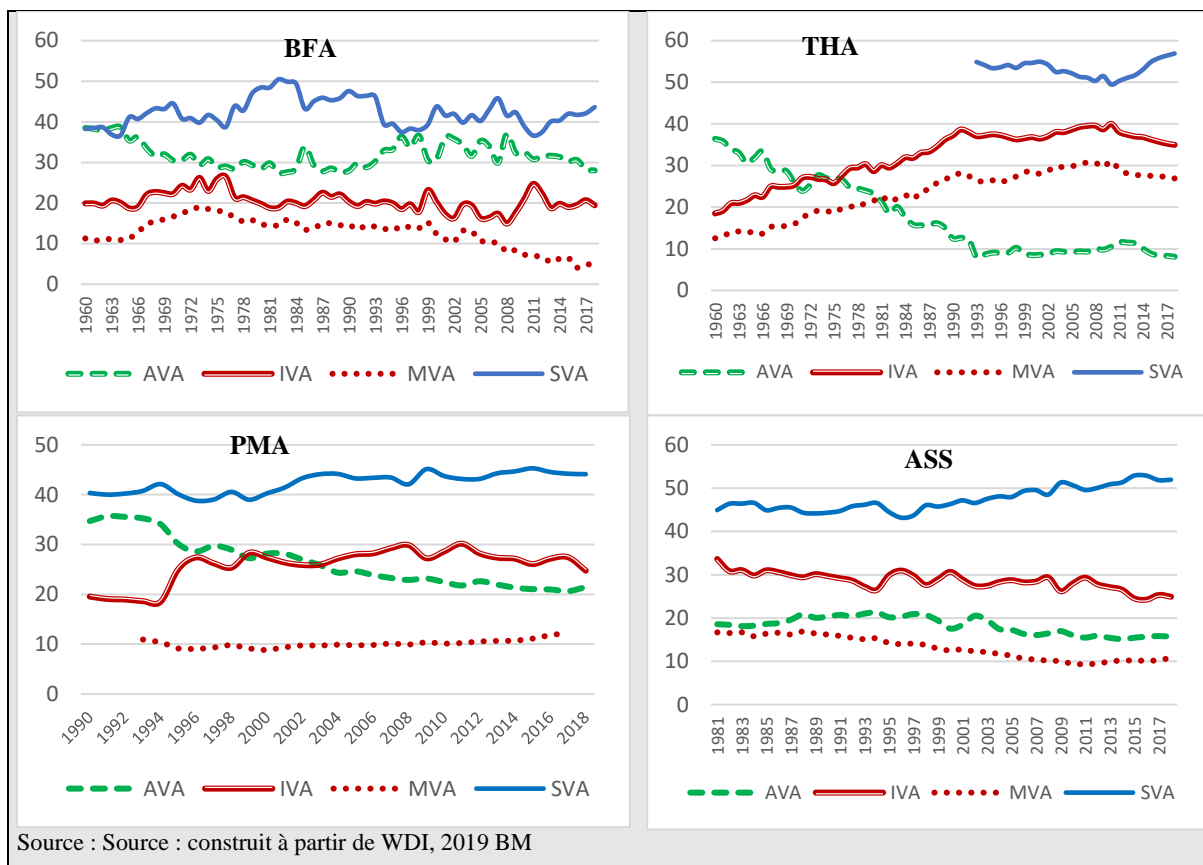
Au total, c'est l'absence de lien étroit entre les activités promues dans les pôles de croissance et les secteurs des manufactures qui explique, en grande partie la non transformation structurelle de l'économie burkinabè.

A ce sujet, les changements structurels peuvent être appréhendée à travers une analyse comparative de l'évolution des poids des trois secteurs d'activité dans le PIB (Cf. graphiques 8). Nous notons que contrairement aux autres PMA et les pays de l'Asie de l'Est, les parts des valeurs ajoutées sectorielles du Burkina Faso n'ont pas véritablement changé dans le temps. Cela signifie que l'économie burkinabè n'a pas encore connu de transformations structurelles. Ce résultat est attesté à travers le score du pays en la matière comme le montre le graphique ci-dessous : le score du Burkina Faso est l'un des plus faibles au monde ; il ressort à 10,76 alors que la moyenne des PMA est de 14,69.

En résumé, la transformation structurelle suppose une réallocation des ressources, des activités à faible productivité vers des activités à plus forte productivité, généralement de l'agriculture vers l'industrie et les services modernes, ce qui entraîne une productivité plus élevée dans l'ensemble de l'économie et un accroissement progressif des revenus. Au Burkina Faso, c'est plutôt le contraire qui se produit, les ressources se déplacent des secteurs à plus forte productivité vers des secteurs à plus faible productivité, ralentissant la croissance de la productivité au niveau national. Des facteurs de production tels que le travail se déplacent notamment de l'agriculture et du secteur manufacturier vers les services informels ce qui compromet la croissance de la productivité et réduit l'emploi aussi bien dans l'agriculture que dans la manufacture et souvent diminue la contribution du secteur manufacturier au PIB et à l'emploi au cours des trois dernières décennies. Ces observations sont donc en contradiction avec les attentes théoriques qui veulent que dans le processus de développement le secteur agricole cède le pas à l'industrie puis aux services.

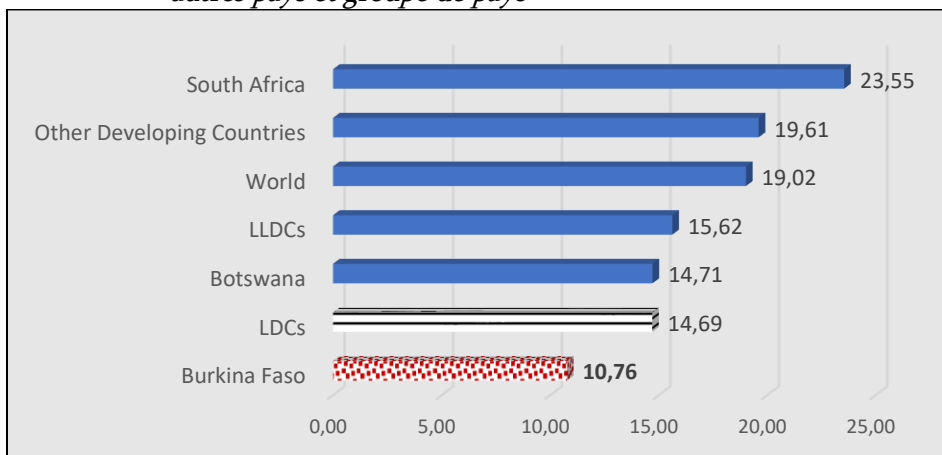
Faudra-t-il des politiques incitatives de rétention des facteurs de production comme la main d'œuvre spécialisée dans les secteurs économiques potentiellement porteurs ?

Graphique 9: Evolution de la structure de la valeur ajoutée par secteurs d'activité au Burkina Faso comparée à celle de la Thaïlande, des PMA et de l'ASS



Source : Source : construit à partir de WDI, 2019 BM
 Source : construits à partir de données de la Banque Mondiale.

Graphique 10: Score du Burkina Faso en matière de transformation structurelle comparé à celui des autres pays et groupe de pays



Source : construit à partir des données de la CNUCED (2020)

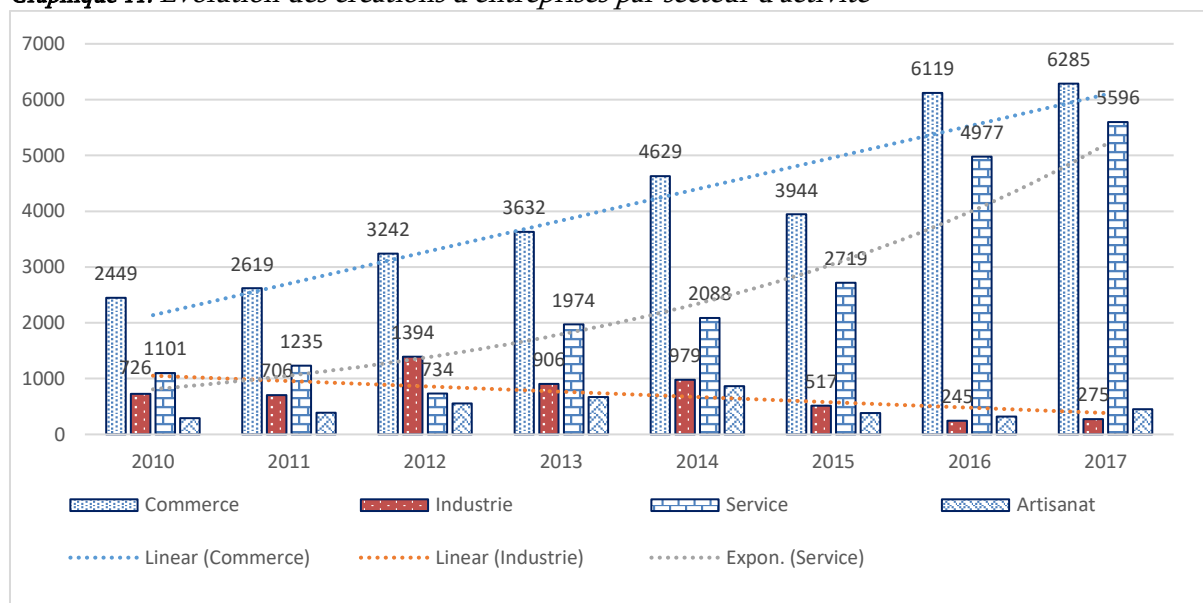
2.3.3 Des investissements fortement orientés vers les services au détriment des secteurs productifs

Selon le rapport 2019 de la CCI-BF, le nombre d'unités de production répertorié au Burkina Faso atteint 118 086 en décembre 2019. Suivant le secteur d'activités, les entreprises du secteur du commerce représentent plus de la moitié (51%) des entreprises formelles du pays. Le secteur

des services et de l'industrie concerne respectivement 33% et 12% des entreprises privées formelles. L'artisanat vient en dernière position avec une part de 4% des unités formelles.

En termes d'évolution, le graphique ci-dessous témoigne de la tendance à la baisse du poids des investissements orientés vers l'industrie au Burkina Faso. Comme présenté ci-dessus en termes d'évolution du poids des valeurs ajoutés sectorielles, la baisse du nombre d'entreprises industrielles nouvellement créées, s'accompagne d'une augmentation fulgurante de celles créées dans les services et plus particulièrement dans le commerce. Cette orientation des investissements au profit des services et la désindustrialisation précoce du pays suscitent des interrogations quant à la soutenabilité du modèle de développement burkinabè. En effet, à la question de savoir si une économie peut asseoir durablement sa croissance sur l'expansion du secteur des services, de nombreux auteurs donnent des réponses très réservées⁶. Selon ces auteurs, la baisse de la contribution des manufactures au PIB au profit du secteur des services n'est pas soutenable à long terme dans la mesure où les services sont des produits dérivés : ils dérivent nécessairement de l'activité des autres secteurs. Dans cette perspective, l'idée d'une « économie de services » ne paraît pas soutenable à long terme. Aussi, certains mettent en avant le danger pour les pays en développement de fonder des économies basées sur le secteur des services. En effet, il semble qu'un poids trop élevé des services dans l'activité économique peut avoir des effets pervers sur l'activité économique à travers au moins deux canaux : (i) un risque de creusement des déficits courants imputable au fait que les services sont faiblement exportables ; (ii) un risque élevé de l'inflation importée issue de la combinaison d'une productivité agricole trop molle et d'une forte demande de produits alimentaires.

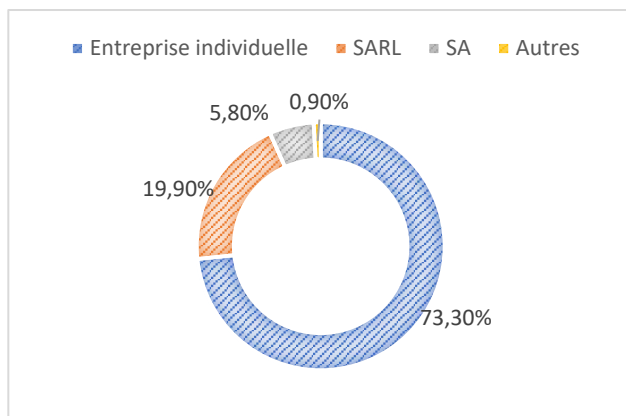
Graphique 11: Évolution des créations d'entreprises par secteur d'activité



Source : rapport 2018 de la CCI-BF sur l'état du secteur privé au Burkina Faso

En tenant compte du genre, on note que sur la période 2010-2018, seulement 19% des entreprises nouvellement créées sont portées par des femmes. En termes d'évolution, cette proportion est de 19,7% en 2016 à 17,9% en 2017 pour s'afficher à 18,6% en 2018.

⁶ Voir Harvey (1998) « Ecarts de productivité et "maladie des coûts". Apports et limites du modèle de croissance déséquilibrée de William J. Baumol » In: Revue économique. Volume 49, n°2, 1998. pp. 437-467.



Source : rapport 2018 de la CCI-BF

Enfin, un trait caractéristique des entreprises créées est la forte prédominance des entreprises individuelles. En 2018 par exemple, 73,3% des entreprises créées étaient portées par des personnes physiques, 19,9% étaient des sociétés à responsabilité limitée et 5,8% de sociétés anonymes. Il s'agit là d'une insuffisance majeure en termes de promotion des investissements car de façon générale les entreprises individuelles

impliquent peu de moyens mobilisés lors de leur création. Pis, la gouvernance de ces entreprises laisse à désirer ; ce qui explique leur fort taux de mortalité.

En tout état de cause, plusieurs rapports soulignent les insuffisances liées à la gouvernance des entreprises burkinabè (Cf. encadrée ci-dessous).

Encadré 2. Modes de gouvernance des entreprises au Burkina Faso

Quatre modes de gouvernance d'entreprises sont rencontrés au Burkina Faso (Soubeiga, 2016). Ce sont :

(1) **Forte concentration du pouvoir chez le propriétaire-gestionnaire.** Ce mode se caractérise par: (i) une forte prédominance des entreprises individuelle; (ii) le gestionnaire-propriétaire prend seul toutes les décisions; (iii) une propriété des entreprises fortement locale; (iv) peu de conseils d'administration, de conseils de famille, voire de comités d'entreprise.

(2) **Opacité financière et non-financière.** Ce mode de gouvernance se caractérise par: (i) une gestion financière peu conforme aux normes et standards internationaux; (ii) une faible transparence financière vis-à-vis des autres parties prenantes de l'entreprise; (iii) des manquements dans les obligations envers les fournisseurs, les clients, les institutions financières et l'Etat.

(3) **Faible capacité managériale, myopie face au futur, faible gestion des risques.** Les principales caractéristiques de ce mode sont: (i) faible niveau d'éducation des gestionnaires-propriétaires; (ii) faibles dépenses en formation et renforcement des capacités du capital humain des entreprises; (iii) quasi-absence de plan stratégique avec des visions prospectives; (iv) très faible valorisation et gestion des risques.

(4) **Gouvernance ou gestion moderne (bons élèves de la bonne gouvernance).** Ce mode se caractérise par: (i) une formalisation initiale en progression; (ii) une valorisation croissante des formations et renforcement des capacités; (iii) un intérêt croissant de la pratique du management de qualité, de la normalisation et labellisation des produits et services

Source : Unité de Coordination de la formulation du 2ème compact de la MCC (Primature.) : Analyse diagnostique des contraintes à l'investissement privé et à la croissance, rapport provisoire ; Août 2017

2.3.4 Une économie peu compétitive et à insertion primaire dans le commerce international

Dans un monde de plus en plus ouvert, trois facteurs importants et intimement liés peuvent permettre d'apprécier les capacités productives d'une économie. Il s'agit de son ouverture au reste du monde, de sa compétitivité et de la nature de sa spécialisation. En effet, dans les faits, le succès relatif de la stratégie de développement axée sur la promotion des exportations de certains pays de l'Asie (Hong-Kong, Corée du Sud, Singapour et Taiwan) a permis de recentrer

le débat sur les bienfaits du libre-échange. Toutefois, la nature de la spécialisation et le degré de compétitivité comptent car ils déterminent l'importance des effets positifs induits par l'échange international sur l'économie domestique.

- **Profil de compétitivité-prix de l'économie Burkinabè**

Le profil de compétitivité est dressé en utilisant trois indicateurs complémentaires : le taux d'exportation, le taux de couverture et le taux de pénétration étrangère.

- *Evolution du taux d'exportation*

Le taux d'exportation est la part du volume des exportations dans le Produit Intérieur Brut (PIB) réel. Il représente la proportion de la production consacrée à la satisfaction de la demande étrangère. Sa progression indique généralement que le pays dispose d'une position concurrentielle favorable. En effet, une progression (un repli) du taux d'exportation pourrait résulter d'une hausse (une baisse) des parts de marchés à l'étranger. A cet égard, il constitue un indicateur de résultat de compétitivité. Le cadran situé au Nord-ouest du graphique ci-dessous présente l'évolution de ce ratio pour le Burkina Faso et quelques pays de l'UEMOA sur la période de 1960 à 2018. On peut noter que le taux d'exportation du Burkina Faso a très peu évolué sur la période concernée. Après une stagnation sur plusieurs décennies, la part de production intérieure qui est vendue sur le marché extérieur a connu une hausse fulgurante à partir de 2008, augmentation liée au dynamisme du secteur des industries extractives, dans un contexte de hausse des cours, et à l'essor de la filière coton. Cependant, malgré cet embellissement constaté au cours de ces dernières années à travers des taux d'exportation supérieurs à 20% entre 2011 et 2018, les parts de marché de l'économie burkinabè sur une longue période sont restées marginales : la part de production intérieure qui est vendue sur le marché international est restée en moyenne autour de 15%. Par ailleurs, en référence aux autres pays membres de l'UEMOA, l'économie burkinabè est la moins compétitive de cette zone d'intégration sur la période sous revue

- *Evolution du taux de couverture*

Autre indicateur qui permet de mesurer la compétitivité d'un pays est le taux de couverture des importations par les exportations ou taux de couverture du commerce extérieur : c'est le ratio exportations / importations exprimé en pourcentage. C'est un indicateur mesurant l'indépendance économique d'une économie. Le cadran Nord-est du graphique retrace l'évolution du taux de couverture des importations par les exportations du Burkina Faso comparé à celle d'une économie émergente comme la Thaïlande. Il témoigne des faibles performances de l'économie burkinabè dans le domaine du commerce international. En effet, depuis les indépendances, les recettes d'exportation n'ont jamais suffi à couvrir les achats du pays avec ses partenaires commerciaux : en moyenne sur l'ensemble de la période (1960 – 2018), sur 100 FCFA d'achat avec le reste du monde seulement 40 FCFA sont réglés grâce aux recettes issues des ventes du pays à ses partenaires commerciaux. Cette faible compétitivité de l'économie est un phénomène structurel, contrairement aux économies émergentes comme la Thaïlande qui ont su renverser la tendance au cours des deux dernières décennies en dégagant des excédents commerciaux.

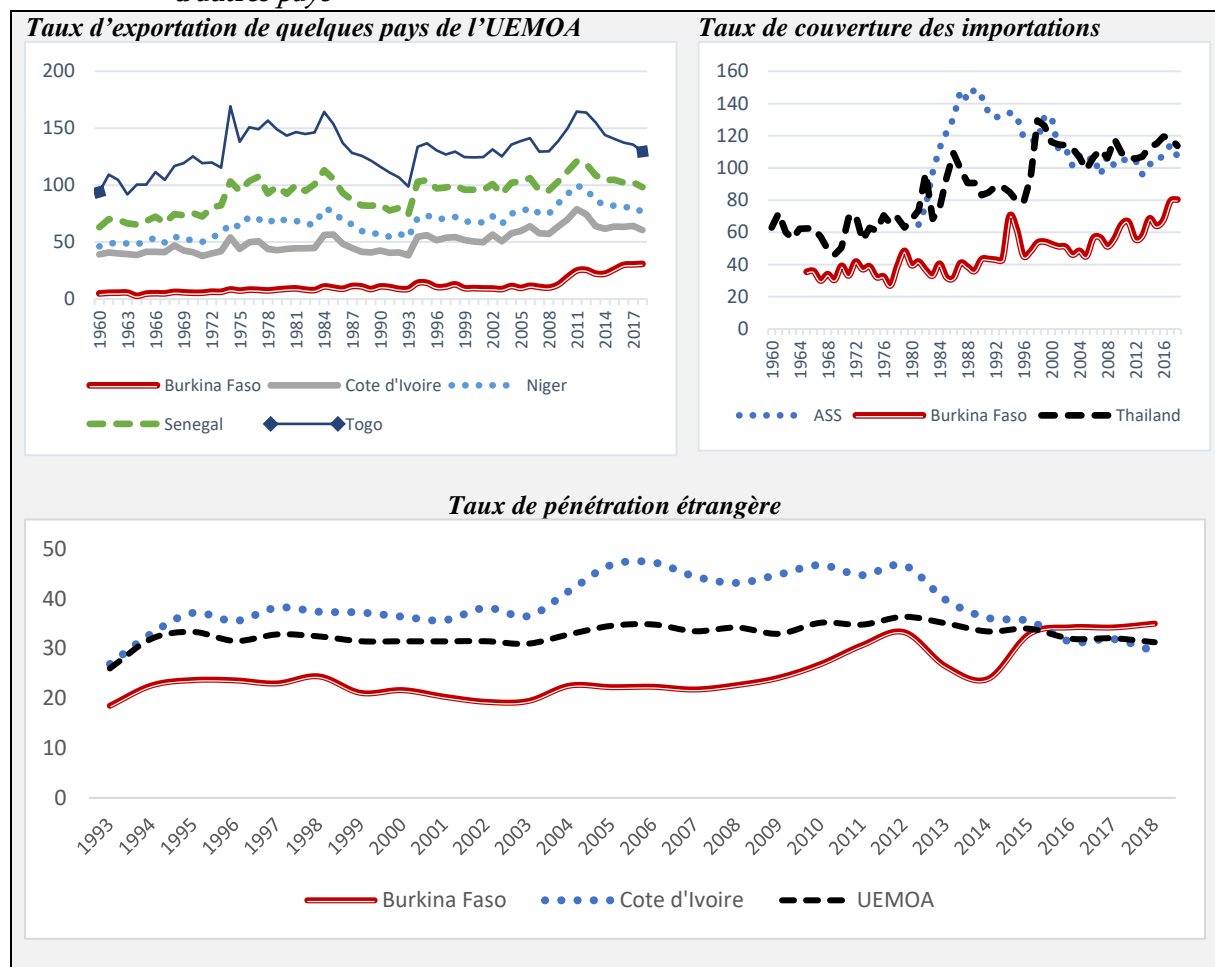
- *Evolution du taux de pénétration étrangère*

Enfin, le taux de pénétration qui traduit le degré de concurrence entre les producteurs nationaux et étrangers est également un bon indicateur de compétitivité. Si le taux de pénétration (en%) est élevé, cela indique une faible performance des entreprises locales en concurrence avec les firmes étrangères sur le marché intérieur. Le cadran sud du graphique présente l'évolution de

cet indicateur pour le Burkina Faso qui, sur la période 2001-2018, enregistre le taux le plus faible comparé à la Côte-d'Ivoire qui connaît le taux de pénétration le plus élevé de l'UEMOA. Sur la période sous revue, le taux moyen de pénétration est de 23,5% ; ce qui signifie que plus de 75% de la demande intérieure est satisfaite par la production locale contre 55% en Côte-d'Ivoire et 61% pour l'UEMOA.

Cependant, la compétitivité des entreprises burkinabè sur le marché intérieur a tendance à s'effriter dans le temps. En effet, si au début des années 1990, plus de 80% des besoins intérieurs étaient satisfaits par les entreprises locales, ce taux va baisser pour se situer à 65% en 2018 ; soit une réduction de 15points en deux décennies.

Graphique 12: Evolution des indicateurs de compétitivité-prix du Burkina Faso comparée à ceux d'autres pays



Source : construit à partir des données de la Banque Mondiale

Au total, les données attestent une tendance à la dégradation de la compétitivité-prix du Burkina Faso tant sur le marché intérieur qu'extérieur. Elles traduisent le fait que le pays n'a pas su inverser la tendance de son commerce international pour s'imposer sur le marché intérieur et extérieur. A ce titre ces faits stylisés dénotent de l'évolution plus lente des capacités productives du pays par rapport à ses concurrents.

- **Structure, diversification et sophistication des exportation du Burkina Faso.**

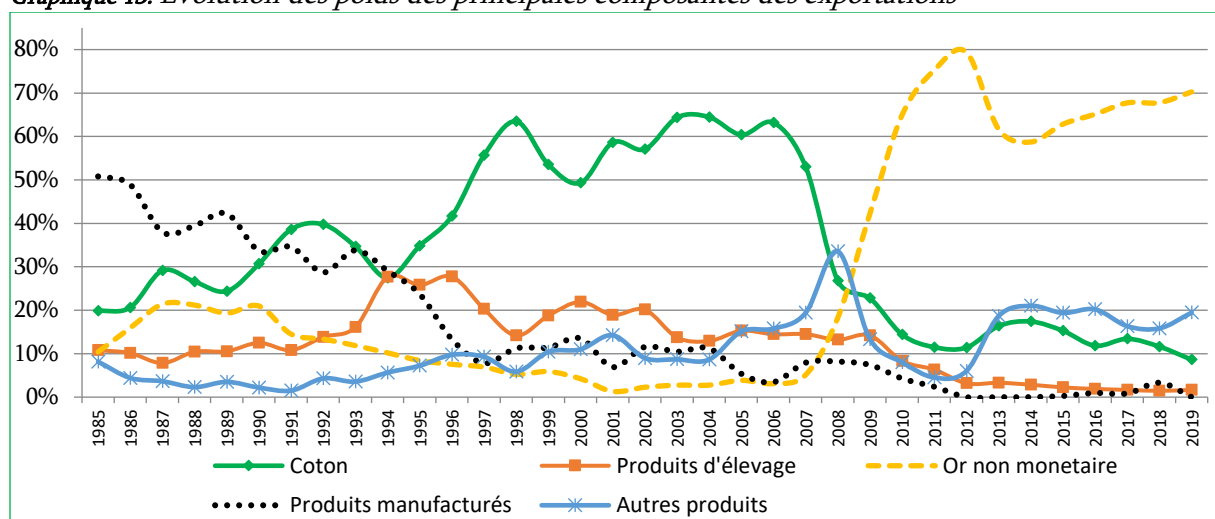
La nature, la diversification et la sophistication des exportations sont des critères essentiels pour l'émergence d'un pays dans ce contexte de mondialisation. En effet, la dépendance à

l'exportation de quelques produits à faible valeur ajoutée couplée à la forte volatilité des prix de ces produits, accroissent la vulnérabilité du pays aux chocs extérieurs et réduisent, par conséquent, sa compétitivité et ses chances de décoller même dans un environnement où la réglementation internationale est favorable.

En termes de structure du commerce international du Burkina Faso, notons comme indiqué ci-dessus, que les programmes de libéralisation des marchés intérieurs et du commerce extérieur ont porté un coup dur à la compétitivité de l'industrie. Le graphique ci-dessous indique l'évolution des principaux éléments qui composent les exportations du Burkina Faso. De prime abord, on peut noter la tendance générale à la baisse des exportations des produits manufacturiers. Ce qui dénote une dégradation structurelle de la compétitivité des manufactures burkinabè par rapport à leurs concurrents du reste du monde. En effet, la contribution des manufactures aux exportations est passée de 51,2% en 1985 à 1,7% en 2018. Ce qui veut dire que le poids des produits manufacturiers dans les exportations a été divisé par 25 en espace de 30 ans.

La baisse des produits manufacturiers exportés s'est faite en faveur des produits de base à savoir l'or non monétaire et le coton. Et ce changement de structure s'est opéré en deux temps : en premier lieu c'est le coton qui a évincé les manufactures dans le commerce du pays ; la contribution est passée de 19,8% en 1985 à 30% en 2009 après avoir atteint un record de 65% en 2006. En dernier lieu, le boom minier au tournant de la crise financière de 2007 a fait de l'or non monétaire le principal produit à l'exportation avec une contribution qui est passée de 7,9% en 2007 à 70,3% en 2019 après une valeur record de 79% enregistrée en 2012.

Graphique 13: Evolution des poids des principales composantes des exportations



Source : données issues de l'IAP

Par ailleurs, l'indice de diversification de Herfindahl des exportations du Burkina Faso s'est accru de façon tendancielle dans le temps. Il est passé d'une valeur 0,33 en 1985 à 0,7 en 2017. Cela est une indication que le pays est fortement spécialisé en termes d'exportations dans les produits traditionnels de base dont les prix sont volatiles. Aussi, sur la période 2009-2018, la part des exportations hightech est en moyenne de 8% tandis ce rapport atteint 30% dans les pays de l'AEP. Pis, le poids de ces exportations hightech a tendance à baisser dans le temps ; il est passé de 7,45% en 2009 à 5,9% en 2018 après avoir atteint un pic de 14% en 2013. Cela confirme la tendance à la spécialisation de l'économie dans les secteurs à faible technologie et donc à faible valeur ajoutée. Or, l'expérience nous enseigne que les économies qui se spécialisent dans de tels types de production voient leur part du commerce international baissée

à long terme compte tenu de l'évolution lente voire stagnante de la demande mondiale de ces produits (rapport CNUCED, 2004).

Dans ce contexte, la diversification des exportations est une bonne stratégie d'amélioration de la compétitivité du pays dans la mesure où les exportations non traditionnelles peuvent offrir de nouvelles opportunités et de nouveaux marchés pour le pays. C'est l'objectif de la stratégie nationale de promotion des exportations qui a été adoptée en 2011 et révisée en 2017 (Cf. encadré ci-dessous).

Encadré 3. Orientations définies par la stratégie nationale de promotion des exportations

En réponse, à l'absence d'une véritable stratégie d'exportation et au manque de cohérence d'ensemble des différentes politiques d'exportations, le Gouvernement a adopté en 2011 une Stratégie nationale de promotion des exportations (SNE) comportant comme orientations majeures :

- la création d'une structure nationale dédiée principalement, voire exclusivement, à la promotion des exportations,
- le développement d'une culture nationale d'exportation,
- l'identification d'investisseurs stratégiques pour les principales filières prioritaires dans le cadre d'un partenariat gagnant-gagnant et
- le développement des activités de transformation génératrices de valeur ajoutée.

La stratégie a aussi identifié 6 secteurs porteurs : la mangue, les oignons, le karité, le bétail viande, les cuirs et peaux, le sésame.

Au total, les données montrent que malgré la volonté politique affichée, l'économie burkinabè se spécialise au fil du temps dans la production et l'exportation des produits primaires (coton, or non monétaire) au détriment de l'industrie manufacturière. Une telle spécialisation trouve ses racines dans (i) l'abondance de ressources naturelles (terres cultivables, richesse du sous-sol en minerais) ; (ii) le manque de compétences devant favoriser l'innovation et la pénétration de nouveaux secteurs à haute technologie, (iii) l'insuffisance d'infrastructures adaptées ; (iv) l'inexistence de bonnes politiques publiques devant stimuler le secteur privé à embrasser les activités à forte valeur ajoutée etc. De façon générale, c'est l'ensemble de ces facteurs hors prix qui sont analysés par le Forum Économique Mondiale lorsqu'il caractérise la compétitivité des économies.

En tout état de cause, cette forte concentration des exportations sur les produits de base expose le Burkina Faso aux fortes fluctuations des cours de matières premières et explique à souhait la marginalisation du pays dans le commerce international. Elle témoigne de l'incapacité du pays à intégrer les chaînes de valeur mondiales, ce qui est la conséquence d'un niveau de développement limités de ses capacités productives.

III. Principales contraintes au développement des capacités productives du Burkina Faso

A la question de savoir comment expliquer le développement lent des capacités productives au Burkina Faso qui se traduit par la faible accumulation du capital physique, de la technologie et l'absence de transformations structurelles, la littérature évoque une série de contraintes à la fois du côté de l'offre que de la demande.

3.1 Facteurs relevant de l'offre

Les contraintes situées du côté de la production et qui entravent l'accumulation du capital, du progrès technique et la transformation structurelle de l'économie sont constituées de l'ensemble des facteurs qui limitent la rentabilité du capital et de la productivité de l'économie. On y classe la disponibilité et la qualité des facteurs de production, le climat des investissements (existence d'infrastructures de soutien à la production), le climat des affaires (concurrence, fiscalité, contraintes institutionnelles et réglementaires), etc.

3.1.1 Un pays peu doté en ressources naturelles mais sous exploitées

Compte tenu du niveau de développement du pays, le Burkina Faso fonde en partie son progrès sur les ressources naturelles. Il est plutôt faiblement doté en ressources naturelles dont les principales sont les terres, les ressources en eau, les gisements miniers etc.

En matière de terres, sur une superficie totale de 274 000 km², le potentiel des terres cultivables est évalué à 9 000 000 ha dont seulement 1/3 (soit 3 500 000 ha) est exploité annuellement. De plus, les régions situées à l'Est et au Sud bénéficient de conditions agro-climatiques particulièrement favorables qui rendent possible une réelle diversification des productions agro-pastorales. Le potentiel des terres irrigables est estimé à environ 233.500 ha dont 26 758 ha aménagés, (soit 11,5%) mis en valeur en 2000, avec 19 558 ha en maîtrise totale d'eau et 7 200 ha en maîtrise partielle. On note que la quasi-totalité des terres irrigables (93,4%) se situent dans les régions de l'Ouest (Hauts - Bassins et Cascades), de la Boucle du Mouhoun, du Sud-Ouest, du Centre - Est et du Centre.

Pour ce qui est des ressources minières, on admet que le Burkina Faso possède un potentiel minier assez riche et varié, encore mal connu et par conséquent inexploité. En effet, le pays dispose de plus 70 000 km² de superficie de formation volcano-sédimentaire qui est riche en ressources minérales. Les principales ressources sont l'or, le cuivre, le zinc, le manganèse, le phosphate et les calcaires. Des indices de Diamant, bauxite, nickel, et vanadium ont été également répertoriés

Aujourd'hui, l'or est la principale ressource exploitée. Le Burkina Faso est considéré comme le quatrième producteur d'or en Afrique, derrière l'Afrique du Sud, le Ghana et le Mali. Et les réserves des mines en activités sont estimées à environ 260 tonnes, soit une dizaine d'années d'exploitations avec le rythme actuel de production de 50 tonnes environ par an. Aussi, les découvertes successives de gisements donnent à penser que les réserves non exploitées sont beaucoup plus importantes, le pays aurait ainsi le plus grand nombre de gisements reconnus non encore exploités en Afrique de l'ouest (Rapport FMI n° 14/2030 (2014).

3.1.2 Une économie à main-d'œuvre abondante mais de faible qualité

La disponibilité et surtout la qualité du facteur travail sont des piliers fondamentaux qui déterminent le développement des capacités productives de l'économie par le fait qu'ils contribuent considérablement à favoriser l'accumulation du capital physique grâce à ses effets positifs sur la productivité. De ce fait, plus que le volume, c'est la qualité de la main-d'œuvre qui est déterminante dans cette vision. Il s'agit alors du capital humain c'est-à-dire l'ensemble des aptitudes, talents, qualifications, expériences accumulées par une personne et qui déterminent en partie sa capacité à travailler ou à produire pour lui-même ou pour les autres.

• Démographie et état de santé de la population

Dans les PMA, la structure de la population et les changements dans la structure d'âge de cette population qui peuvent mener à des dividendes démographiques sont souvent présentés comme des atouts en termes de développement des capacités productives. Cet argument s'accompagne le plus souvent de l'idée qui évoque l'ampleur des investissements qui sont nécessaires pour exploiter ces dividendes démographiques.

Au Burkina Faso, les statistiques officielles sur la démographie permettent de comprendre le potentiel productif du pays mais indiquent aussi l'ampleur des défis en termes de création d'emplois. En effet, les tendances démographiques indiquent une forte croissance démographique qui implique une population active de plus en plus importante. Selon les différents recensements généraux, le volume de la population résidente a doublé en 30 ans en passant de 5 638 203 en 1975 à 14 017 262 en 2006. Aussi, l'examen de l'évolution du taux de croissance annuelle moyen intercensitaire permet de se rendre compte de ce potentiel énorme de croissance de la population burkinabé : il est passé de 2,4% entre 1985 et 1996, à 3,1% entre 1996 et 2006. Sur la base de ces taux de croissance, la population résidente est estimée à 20 870 060 d'individus en 2019. Cette forte croissance de la population en général et plus particulièrement de la population jeune est la résultante d'une mortalité infantile en baisse depuis les années 1960 et d'une fécondité qui reste toujours élevée. En effet, le Taux de mortalité infantile (enfant de moins de 5 ans) est passé de 192,6‰ en 1996, à 144,9‰ en 2006 puis à 76,4‰ en 2018. Quant au taux de fécondité, il n'a pas considérablement changé depuis 1960. Il est estimé à 6,2 enfants par femme en fin de vie féconde en 2006.

La conséquence d'une telle dynamique démographique marquée par une forte natalité et une mortalité en baisse est la forte jeunesse de la population burkinabé. En effet, selon les données estimées plus de 60% ont moins de 35 ans en 2019. Mieux, il ressort que l'âge moyen de la population a diminué au fil du temps, ce qui signifie que la population devient de plus en plus jeune⁷.

Tous ces faits stylisés sur la démographie attestent du potentiel en termes de facteur de production dont dispose le Burkina Faso. Toutefois, la jeunesse de la population et sa forte croissance impliquent des défis majeurs en termes d'investissement dans l'éducation et la santé.

Ainsi, en matière de santé, si les progrès de la science ont permis de réduire les taux de mortalité dans les pays, il convient de noter que l'état de santé de la population préoccupe encore les praticiens du domaine. En effet, comparé à d'autres pays du monde, il apparaît que le taux d'occupation des lits et la proportion des hospitalisations dues à une pathologie restent élevés au Burkina Faso. Par exemple, le nombre de cas de paludisme enregistrés en 2016 atteint

⁷ De 23,1 ans en 1975, l'âge passera à 21,4 ans en 2025 selon l'INSD

9785 822 ; ce qui correspond à une incidence globale de 514 cas pour 1000 habitants, les cas grave représentant 4,3%.

Ce sont les fléaux comme le paludisme mais également les maladies cardiovasculaires qui ont pris de l'ampleur ces dernières années qui réduisent l'état sanitaire de la population dont le taux de morbidité a atteint 10% en 2014 selon l'EMC (2014).

• Education et formation

Les capacités de formation et la qualité de l'enseignement sont des piliers cruciaux pour les économies qui comptent évoluer au-delà d'un système de production à faible productivité. En effet, dans ce contexte de globalisation, les économies doivent être dotées de main-d'œuvre qualifiée capable d'accomplir des tâches complexes.

A ce sujet, le Burkina Faso fait partie des pays qui enregistrent les performances les plus faibles au monde. Dans ce pays, les taux bruts de scolarisation au secondaire et au supérieur sont de 31% et de 5% respectivement en moyenne sur la période 2010-2018. Ces taux sont en deçà des moyennes observées dans les PMA qui ressortent à 43% et 9% respectivement sur la même période. Ils sont également largement inférieurs à ceux relevés dans les pays de l'Asie de l'Est et surtout des pays comme la Thaïlande comme l'atteste le tableau ci-dessous.

L'insuffisance de l'offre éducative du système est couplée à la faible qualité de l'enseignement et de la formation, conduisant à des performances médiocres en termes de recherche scientifique. En effet, il ressort de la documentation relative au capital humain que le secteur privé burkinabè manque généralement d'expertise technique qualifiée et diversifiée. En général, il est impossible pour les entreprises de trouver sur le marché du travail, en quantité et qualité voulues, tous les profils techniques. Une telle situation résulte, en général, d'une certaine inadéquation entre l'offre de formation et les besoins du marché. Le dispositif national de formation et d'enseignement technique et professionnel comprend les centres de formation professionnelle et les écoles professionnelles. Ce dispositif se caractérise par une offre de formation technique limitée qui a tendance à s'orienter davantage vers les sciences sociales notamment la gestion au détriment des formations de génie. Au niveau du post-primaire et secondaire (public et privé) par exemple, seulement 3,4% des effectifs relevaient de l'enseignement technique et professionnel en 2015. Au niveau de l'enseignement supérieur, les filières professionnalisantes ne représentent que 10% des effectifs totaux.

Cette situation de l'éducation et de la formation traduit le niveau faible du stock de capital humain du Burkina Faso. Elle est à l'origine des difficultés qu'éprouve le pays à être compétitif et à s'insérer dans le commerce international. La faible disponibilité de main-d'œuvre de qualité est la résultante d'un système d'enseignement de mauvaise qualité qui se heurte à quatre contraintes majeures : (i) des programmes de formation et de recherche inadaptés par rapport aux objectifs de développement du pays ; (ii) des conditions d'enseignement et d'apprentissage inadéquates ; (iii) le manque d'effectifs et la sous-qualification des enseignants chercheurs ; (iv) le cloisonnement des institutions d'Enseignement Supérieur et de la Recherche par rapport aux autres acteurs du développement.

En résumé, l'accumulation du capital humain au Burkina Faso est très faible. L'indice du capital humain qui mesure la contribution de l'éducation et de la santé à la productivité de la main-d'œuvre est de 0,369 en 2017. Cette valeur est en deçà de la moyenne de 0,5 pour les PMA.

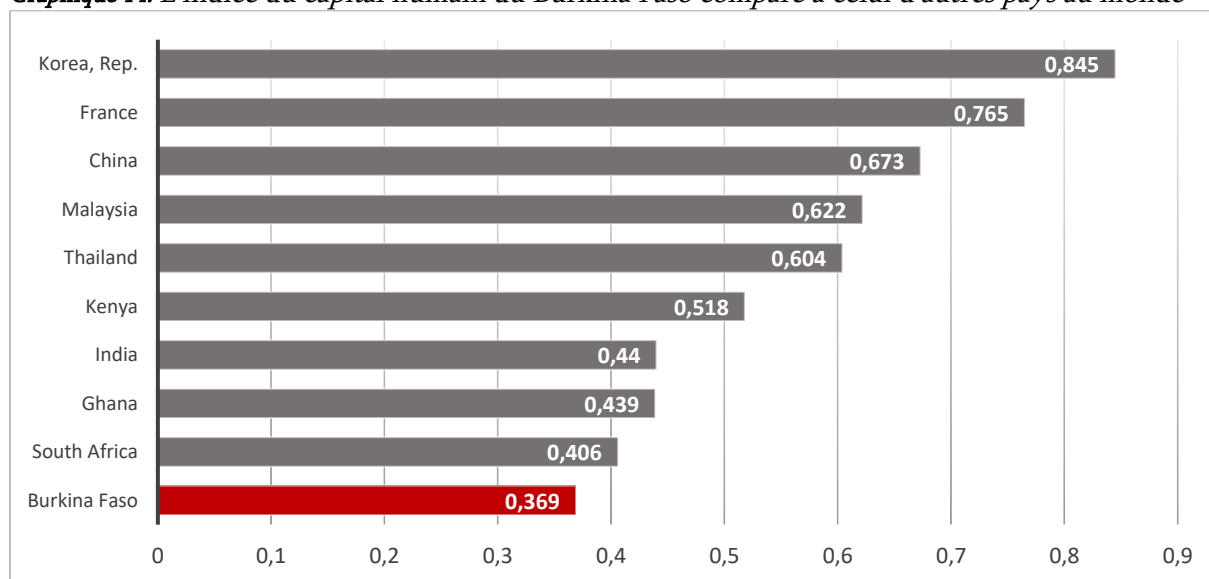
Elle est aussi largement inférieure à la valeur des pays performants en la matière notamment la Corée du Sud et la Thaïlande (Cf. graphique ci-dessous).

Tableau 4: Evolution des taux de scolarisation au Burkina Faso et dans d'autres pays du monde.

PAYS	Variable	1970-1979	1980-1989	1990-1999	2000-2009	2010-2018
BFA	Primaire	14,2	24,6	37,8	58,1	87,3
	Secondaire	1,7	4,0	7,9	14,6	31,0
	Supérieur	0,1	0,5	1,0	2,3	5,0
CHN	Primaire	113,5	117,5	115,3	103,0	98,6
	Secondaire	47,4	34,6	48,1	69,8	88,2
	Supérieur	0,5	2,4	4,2	16,6	38,6
CIV	Primaire	66,0	75,4	71,0	72,6	89,7
	Secondaire	12,6	19,3	24,1	-	45,2
	Supérieur	1,4	2,5	4,7	8,6	7,8
THA	Primaire	84,6	96,9	96,8	100,0	98,9
	Secondaire	23,6	29,1	43,7	72,9	103,0
	Supérieur	4,1	16,9	22,5	43,4	50,4
AEP	Primaire	106,7	112,7	110,4	104,8	101,9
	Secondaire	46,0	41,2	53,5	69,5	84,4
	Supérieur	3,7	6,6	9,8	21,9	38,6
PMA	Primaire	58,5	69,0	72,2	92,0	103,6
	Secondaire	14,3	17,7	22,4	32,2	43,3
	Supérieur	1,8	2,7	3,1	5,2	9,4
ASS	Primaire	61,6	77,6	75,3	91,4	98,5
	Secondaire	14,7	22,3	24,0	31,5	42,7
	Supérieur	1,6	2,6	3,7	6,0	8,9

Source : WDI, 2019 ; Banque Mondiale

Graphique 14: L'indice du capital humain du Burkina Faso comparé à celui d'autres pays au monde



Source : Construit à partir des données du WDI, BM

3.1.3 Une économie caractérisée par un déficit assez marqué en infrastructures

- *Les infrastructures de transport*

L'enclavement du pays est un obstacle majeur au développement des capacités productives. Et l'une des difficultés spécifiques au Burkina Faso est l'absence de cours d'eau navigables. En effet, les infrastructures de transport comprennent le chemin de fer, les routes et les infrastructures pour le transport aérien.

Le Burkina Faso dispose d'un seul corridor ferroviaire qui le relie au port d'Abidjan en Côte d'Ivoire. C'est la liaison Kaya – Abidjan, longue de 1 252 km et répartie quasiment à longueur égale dans les deux pays. Pour la partie au Burkina Faso, la ligne Kaya – Niangoloko (à la frontière de la Côte d'Ivoire) longue de 622 km est elle-même divisée en deux sections : Ouagadougou–Bobo-Dioulasso–Toussiana–Banfora–Niangoloko : 517 km ; Ouagadougou – Kaya : 102 km.

Cette ligne ferroviaire présente des caractéristiques qui ne facilitent pas la fluidité du trafic. En effet, elle est à écartement métrique et à voie unique sur la presque totalité de sa longueur. De plus, la charge maximum à l'essieu est de 17 tonnes et la vitesse d'exploitation est de 50 km/h pour les trains de passagers et de 30 km/h pour les trains de transport de marchandises.

Pour le transport aérien, le pays compte 33 aéroports, dont deux seulement possèdent des pistes goudronnées. Il s'agit en effet de l'aéroport international de Ouagadougou et de celui de Bobo-Dioulasso. Le premier est inapproprié car le pays est confronté à des limitations de capacité et à des problèmes de sécurité. Le défi immédiat pour l'État consiste à maintenir l'aéroport existant dans un état opérationnel, en améliorant ses installations pour répondre aux normes internationales. Ces mesures à court et à moyen terme doivent préparer le terrain pour un trafic stable et accru qui pourrait justifier économiquement, à moyen terme, la construction du nouvel aéroport proposé à Donsin. Aussi, compte tenu des besoins de la région, des améliorations et une expansion du transport aérien sont largement possibles, et une diversification modale au-delà des voies terrestres est sans nul doute essentielle pour améliorer le commerce et diversifier l'économie.

Enfin, en ce qui concerne l'infrastructure routière, le pays a développé sa connectivité à travers quatre corridors terrestres en concurrence les uns avec les autres pour offrir des alternatives pour l'accès aux ports internationaux. Il s'agit du corridor d'Abidjan (Côte d'Ivoire), du corridor de Lomé (Togo), de celui de Tema et de Takoradi (Ghana) et du corridor de Cotonou (Bénin). En termes de qualité, on retient que les tronçons se trouvant à l'intérieur du pays sont revêtus et près de deux tiers sont en bon état. Leur qualité est nettement au-dessus de la moyenne des corridors régionaux de la CEDEAO, et nettement plus que dans les pays côtiers selon des données de 2010

Au total, l'enclavement du pays entraîne non seulement une majoration des coûts d'importation et d'exportation, mais aussi des distances supérieures à la moyenne par rapport aux points de sortie commerciaux (environ 1 000 kilomètres jusqu'à un port de sortie). Ainsi, malgré l'état relativement bon des routes de transit, la gestion du trafic et la réduction des coûts des échanges transfrontaliers demeurent des défis considérables. De plus, les coûts de transport sont alourdis et fortement déterminés par tous les types d'inefficacités intervenant le long de la chaîne de transit, (par exemple, dans l'administration des douanes, les temps d'attente au passage des frontières) et les coûts logistiques. Le pays est donc confronté à des surcoûts énormes au niveau du commerce mondial. Ses coûts d'importation sont supérieurs à la moyenne de l'Afrique

subsaharienne et deux fois plus élevés que ceux enregistrés dans les pays de l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). En effet, alors que les coûts de transport interviennent pour 10% à 15% dans le prix de revient des marchandises dans les pays à façade maritime de la sous-région, il représente 25% à 45%, voire 60% dans certains cas pour le Burkina Faso. L'essentiel de ces coûts provient du passage portuaire et du transport terrestre.

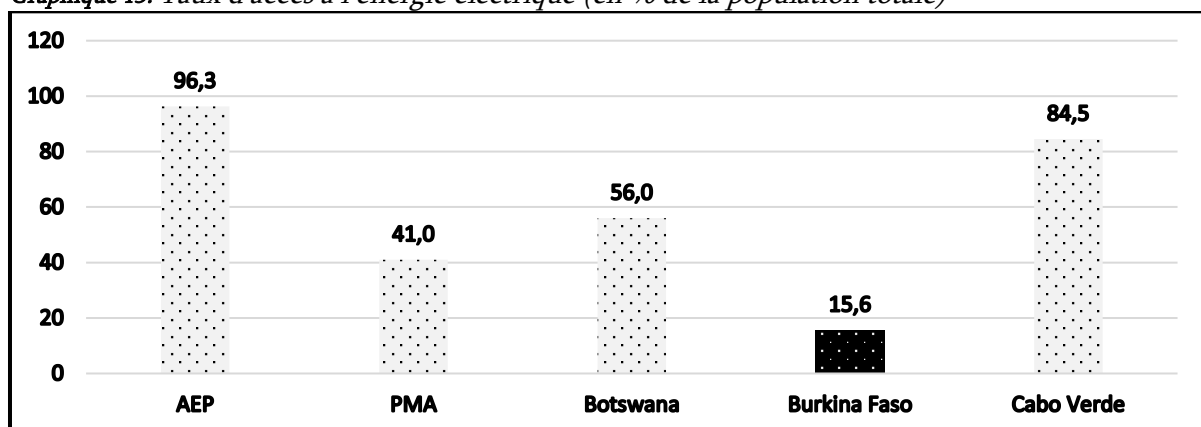
Dans le même ordre d'idée et selon les différents rapports « Doing business » de la Banque Mondiale, les durées et les coûts de l'exportation sont parmi les plus élevés – très largement supérieurs à la moyenne des pays de l'OCDE. En effet, selon le Rapport DB 2020, il faut au minimum 84 heures pour disposer de documents de conformité à l'exportation et cela coûte 85,5 dollars US à l'exportateur au Burkina Faso. Ces coûts sont encore plus élevés au niveau des opérations d'importation où l'opérateur doit attendre 96 heures pour disposer des documents conformes et cela lui coûte 60,25 dollars US.

- **L'énergie**

L'accès à l'énergie (électricité et hydrocarbures) est essentiel pour le développement des capacités productives nationales car il détermine en grande partie la décision d'investir. En effet, selon des enquêtes menées par plusieurs organismes du développement notamment la Banque Mondiale dans plusieurs pays, les entreprises considèrent l'accès à l'électricité comme un des principaux obstacles à leurs affaires. Une mauvaise qualité de l'électricité fournie à des coûts élevés a des conséquences négatives sur la productivité des entreprises ainsi que sur les investissements qu'elles réalisent.

Au Burkina Faso, l'offre d'électricité est insuffisante pour satisfaire la croissance de la demande. La capacité de production totale installée est de 417 mégawatts, soit 20,85 mégawatts par million d'habitants, ce qui représente environ 2 % de la moyenne des Pays à Revenu Intermédiaire d'Afrique, et à peine environ la moitié de la capacité de production installée des autres pays à faible revenu. Compte tenu de l'insuffisance de l'offre, le taux d'accès à l'électricité est l'un des plus faibles au monde. En effet, sur la décennie 2009-2018, à peine 16% des Burkinabè avaient accès à l'énergie électrique alors que dans les PMA en moyenne et sur la même période, 41% de la population avait accès à cette ressource comme l'atteste le graphique ci-dessous.

Graphique 15: Taux d'accès à l'énergie électrique (en % de la population totale)



Source : construit à partir de WDI, BM

En ce qui concerne les coûts, le tableau ci-dessous présente le tarif industriel du KWh pour le Burkina Faso et quelques pays de l’UEMOA. Il ressort que le coût du KWh reste très élevé pour les industriels burkinabè par rapport à ceux de leurs concurrents de la région. Le prix moyen du KWh pour l’industriel au Burkina Faso aux heures de pointe est de 118 FCFA pour la moyenne tension et 140 FCFA pour la haute tension, tandis qu’en Côte-d’Ivoire il varie dans une fourchette de 45,70 à 90 FCFA.

Pour tout usage, le prix moyen de l’électricité au Burkina Faso est également le plus élevé de l’UEMOA après la Guinée Bissau. Il atteint 139FCFA/KWh contre seulement 51 FCFA en Côte d’Ivoire. Aussi, même si pour ce dernier pays le coût de l’énergie électrique est faible, il ressort du graphique ci-dessous que l’un des facteurs pouvant inhiber la compétitivité-prix dans la zone UEMOA est le coût excessivement élevé de l’énergie électrique dans cette zone.

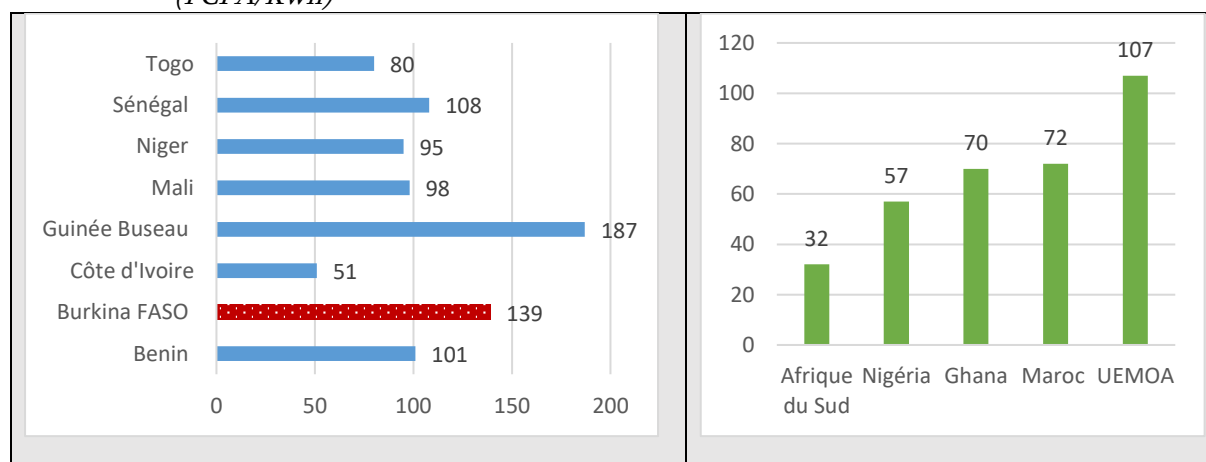
Par ailleurs, en termes de facilité d’accès à l’électricité mesurée par les procédures et les délais de raccordement au réseau électrique, le Burkina Faso présente l’un des coûts de raccordement les plus élevés de la zone. Il faut 77 jours d’attente pour se raccorder au réseau et cela coûte un montant équivalent à 2,5 fois le revenu par tête (Rapport Doing Business 2020).

Tableau 5: Tarif industriel de l’électricité au Burkina Faso et dans quelques pays de l’UEMOA en 2020(KWH en FCFA)

Pays		Basse tension	Moyenne tension	Haute tension
Burkina Faso	Heure pleine	75	54	70
	Heure de pointe	140	118	140
Côte d’Ivoire	Heure pleine	67,9 – 79,8	45,70 – 55,29	29,16 – 49,14
	Heure de pointe		-	32,59 – 90,01
	Heure creuse		39,73	27,71 – 27,72
Benin	Heure pleine	114	78	-
	Heure de pointe			-
Sénégal	Heure pleine	86,30	85,29	55,69
	Heure de pointe	103,36	136,46	80,20

Source : arrêté et ou décret portant plan tarifaire de vente de l’électricité

Graphique 16: Prix moyen de l’électricité dans la zone UEMOA et dans d’autres pays de l’Afrique (FCFA/Kwh)



Sources : Construction de l’auteur à partir des données de la BCEAO et de WDI, BM

Au-delà même de la disponibilité et du coût, l’enjeu majeur pour l’économie dans le domaine de l’énergie électrique est la soutenabilité du modèle de production. En effet, le diesel est la

source thermique la plus utilisée dans la chaîne de production énergétique de la Société Nationale d'Electricité (SONABEL) avec 85,8% de la quantité totale produite contre 8,9% pour l'hydroélectricité et 5,3% pour le solaire. Ces statistiques traduisent le fait que les importantes ressources énergétiques renouvelables dont dispose le pays sont pour le moment peu exploitées. Le gisement solaire est la ressource la plus importantes eu égard à l'ensoleillement du pays qui est supérieur à 2 800 h/an, ce qui permet d'utiliser les technologies solaires photovoltaïques de manière efficace.

Pour ce qui concerne les hydrocarbures, ils constituent un enjeu majeur pour l'économie burkinabè. Les fluctuations de leur prix jouent un rôle important dans la structure des coûts des entreprises puisque leur coût détermine celui des transports et de l'électricité. L'enclavement du pays et les taxes expliquent en partie le niveau relativement élevé des prix des hydrocarbures comme l'indique le tableau ci-dessous. Toutefois, les écarts de prix par rapport aux autres pays membres de l'UEMOA ne sont pas significativement importants. Mieux, au cours des deux dernières années les prix sont moins élevés au Burkina Faso qu'au Sénégal et au Mali.

Au total, l'insuffisance de l'énergie constitue un facteur bloquant le développement des capacités de production au Burkina Faso. En matière d'énergie électrique, la priorité de la politique publique consiste à s'orienter vers l'énergie solaire dans l'ambition d'accroître la quantité offerte et diminuer les coûts. Pour faciliter le développement du secteur, le gouvernement a entrepris ces dernières années de libéraliser les sous-segments production et distribution tout en gardant celui du transport dans le giron de l'Etat. Ainsi, le modèle du type IPP est encouragé dans le sous-segment de la production⁸ tandis que dans celui de la distribution au consommateur c'est la SONABEL qui détient le monopole au niveau des centres urbains alors qu'au niveau des communes rurales, ce sont les coopératives d'électricité (COOPEL) qui en assurent la distribution.

De façon générale, l'enjeu majeur pour le secteur de l'énergie au Burkina Faso est d'accroître l'efficacité de la gestion actuelle du secteur par les deux sociétés d'Etat (la SONABEL et la SONABHY). En effet, l'inefficacité dans la gestion du secteur implique des coûts de fonctionnement exorbitants non seulement pour chaque entreprise mais également pour l'Etat. Cela limite les capacités d'investissement dans le secteur

- *Développement des TIC*

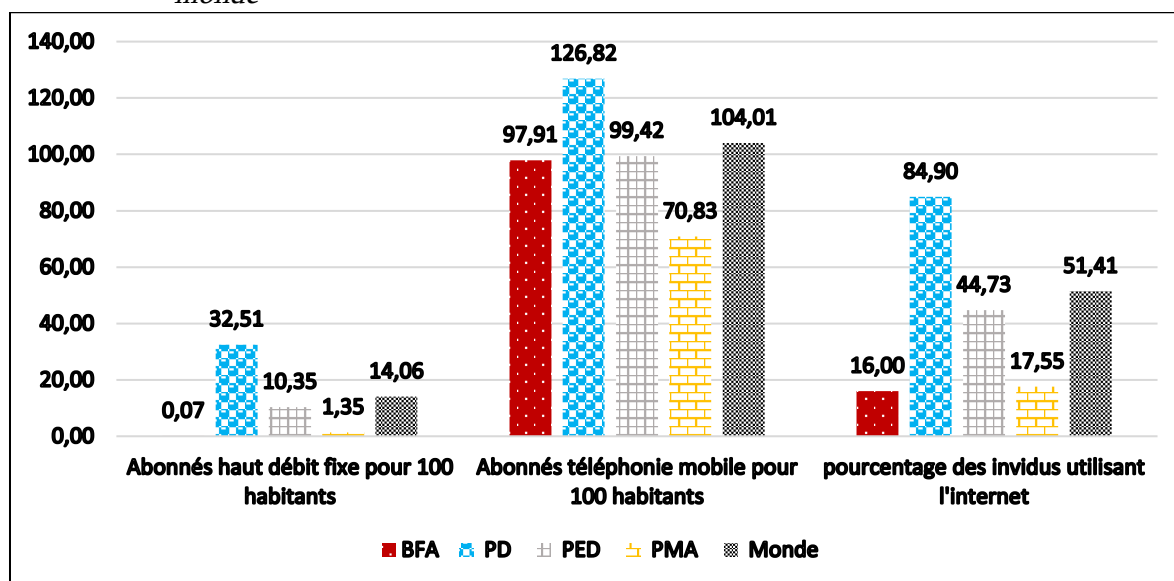
Malgré une couverture GSM (Global system for mobile communication) relativement plus large par rapport aux pays africains à faible revenu et l'élargissement de façon significative de l'internet, le Burkina Faso est à la traîne dans le domaine de l'économie numérique. A titre illustratif, c'est seulement 7 Burkinabè sur 1000 qui sont connectés au réseau à haut débit. Il en est de même de l'accès à l'internet où 16 Burkinabè sur 100 l'utilisent alors que cette proportion est de près de 18% en moyenne dans le groupe des PMA.

En matière de téléphonie mobile en revanche, le Burkina Faso est presque au même niveau que les PED en termes de nombre d'abonnés pour 100 habitants car sur 100 Burkinabè, 98 sont abonnés à la téléphonie mobile contre une moyenne de 71 habitants sur 100 dans le groupe des PMA. Toutefois, les coûts des appels mobiles et interafricains sont plus élevés au Burkina Faso que dans d'autres pays africains non raccordés au câble sous-marin. Les coûts élevés et la faible qualité du réseau sont en partie dus au fait que la connectivité internationale passe encore

⁸ Le nouveau code des impôts tient désormais compte des investissements dans le secteur de l'énergie renouvelable et en matière de projets favorisant l'adoption de modes de production et de consommation propres.

essentiellement par satellite, et le seul lien indirect existant, passant par la Côte d'Ivoire, souffre d'une instabilité chronique et de pannes fréquentes.

Graphique 17: Etat d'utilisation des services numériques au Burkina Faso et dans d'autres pays du monde



Source : ITU statistics

Au regard des faiblesses relevées, la politique du gouvernement dans ce secteur s'oriente essentiellement vers le renforcement des infrastructures et l'amélioration de l'accès aux services de communications électroniques. Dans cette logique, il a été entrepris la construction d'un réseau national en fibre optique et au 31 décembre 2019, il ressort que 442 km de fibre optique et 1200 km de travaux de génie civil ont été réalisés, l'ambition étant de construire 2001Km pour couvrir 47 communes et 09 chefs-lieux de région dans le cadre de la mise en œuvre de la première phase du projet Backbone nationale des télécommunications.

3.1.4 Un secteur privé soumis à de fortes contraintes de financement

La problématique d'accès au financement est une question cruciale pour le développement des capacités. En général le système financier des PMA est dominé par le système bancaire car la finance directe est embryonnaire. Ce qui laisse aux agents économiques peu de marge pour autres sources de financements alternatives au concours bancaire.

L'état des lieux montre que le financement de l'activité est très faible au Burkina Faso comparé aux autres pays en développement. Le ratio volume du crédit rapporté au PIB n'a jamais atteint 50% depuis que ce pays existe en tant que nation souveraine. En 2018, le volume du crédit a atteint 34,8% au Burkina Faso alors qu'il était de 42,4% en moyenne dans les PMA et dépassait 100% dans les économies en expansion comme la Chine (218,3%), le Brésil (112,7) et le Marco (114,7%). Plus grave, en termes d'évolution, le volume des financements accordés par les banques en % du PIB s'est amélioré continuellement dans ces pays alors qu'au Burkina Faso, il s'est réduit des années 1990 à 2010 avant d'augmenter ces dernières. Cette évolution du crédit à l'économie montre qu'au Burkina Faso, et plus généralement dans l'UEMOA, les programmes de libéralisation financière entamés depuis 1989 n'ont pas beaucoup joué sur les contraintes de financement qui demeurent toujours une des préoccupations de l'heure.

Tableau 6: Comparaison du crédit à l'économie des pays de l'UEMOA à d'autres pays africains

Année	1990	2000	2010	2014	2018
Afrique du Sud	80,95	133,73	153,95	74,64	79,06
Benin	19,13	11,55	23,33	22,39	19,59
Brésil	42,08	31,66	54,38	108,28	112,69
Burkina Faso	16,91	11,72	16,87	28,77	34,80
Chine	87,15	112,32	129,92	169,21	218,31
Cote d'Ivoire	36,5	15,5	18,01	29,15	39,10
Inde	24,49	27,85	49,51	74,79	72,058
Mali	12,8	16,5	18,04	22,99	32,37
Maroc	19,62	51	68,67	115,62	110,76
Niger	12,29	4,8	12,26	12,34	21,85
Sénégal	26,44	18,68	25,71	34,24	35,39
PMA*	26,35	19,15	27,11	30,36	42,47

Source : WDI 2019, Banque Mondiale, * Pays les moins avancés : classement de l'ONU

Plusieurs raisons peuvent expliquer cette situation de sous financement de l'économie burkinabè. Le sous-financement de l'économie et plus particulièrement l'accès difficile au crédit est en grande partie conditionné par l'ensemble des règles qui régissent le système bancaire et par les caractéristiques intrinsèques des emprunteurs. Entre les deux types d'agents, l'asymétrie d'information est de mise et elle est en général jugulée à travers le collatéral que le prêteur exige de la part de l'emprunteur pour pallier le risque de défaut de remboursement (Stiglitz et Weiss 1981).

Au Burkina Faso, l'insuffisance de biens pour garantir l'emprunt est vue par les banques comme étant une des principales raisons qui explique l'offre limitée du crédit. Cette situation peut résulter d'une mauvaise législation sur les garanties, mesurée par l'indice de fiabilité des garanties et d'un manque d'information des acteurs en présence. Ainsi, au Burkina Faso ces indicateurs sont en deçà des valeurs moyennes observées en Afrique au Sud du Sahara (Cf. tableau 7). Cette situation du pays, couplée à la quasi-inexistence de systèmes de couverture, atteste un environnement peu favorable pour l'accès des entreprises au financement.

Tableau 7: Conditions d'accès aux prêts au Burkina Faso

Indicateur	Burkina Faso	Afrique Sub-saharienne	AEP	OCDE
Indice de la fiabilité des droits légaux (0-12)	6,0	5,1	7,1	6,1
Étendue de l'information sur le crédit (0-8)	0,0	3,9	4,5	6,8
Couverture par les bureaux de crédit privés (% des adultes)	2,0	-	-	-
Couverture par les registres publics (% des adultes)	0,0	-	-	-
Score accès au crédit (0-100)	30	45,2	58	64,3

Source : Doing Business 2019

Hormis le problème de collatéral, il convient de noter que les taux d'intérêt sont le plus souvent très élevés. Le tableau suivant présente la situation en ce qui concerne les taux débiteurs pratiqués par les banques commerciales de l'UEMOA sur la période 2010-2019. On peut noter

que le taux d'intérêt débiteur est relativement plus élevé que la moyenne régionale. Toutefois, en dehors de la côte d'Ivoire et du Sénégal, le pays présente les taux les plus faibles de la région.

Tableau 8: Evolution des Taux d'intérêt débiteurs dans les pays de l'UEMOA

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Moyenne
Bénin	11,4	9,18	8,81	8,74	8,14	7,88	8,09	7,88	5,89	5,81	8,182
Burkina Faso	9,38	9,43	9,42	8,44	8,18	7,97	7,54	7,21	7,44	7,27	8,228
Côte d'Ivoire	7,72	7,93	7,59	6,84	6,45	6,09	6,17	6,42	6,33	6,34	6,788
Guinée Bissau	10,62	10,38	9,96	9,3	9,32	9,72	9,12	9,35	9,23	8,48	9,548
Mali	9,35	9,17	9,07	8,84	8,71	8,64	8,34	7,99	7,86	7,69	8,566
Niger	11,18	11,11	10,62	10,21	10,17	10,22	9,89	9,69	9,23	9,39	10,171
Sénégal	7,02	6,61	6,19	6,1	6,02	5,89	5,67	5,98	5,89	5,81	6,118
Togo	9,65	9,67	9,36	8,98	8,75	8,31	8,31	8,1	8,16	7,69	8,698
UEMOA	8,39	8,32	8	7,56	7,26	7,01	6,93	6,92	6,79	6,68	7,386

Source : BCEAO

Ces taux d'intérêt agrégés ne rendent pas compte du coût élevé de financement pour certains projets d'investissement. Le tableau ci-dessous montre que le coût de financement est souvent prohibitif ; les taux débiteurs pouvant atteindre 21%, le taux minimum débiteur étant de 7%. On peut également noter que le système financier révisé très peu ces taux. Cette situation décourage le crédit et partant l'investissement et la consommation. Du reste, les différents rapports de doing business de la Banque Mondiale mettent en exergue les conditions particulièrement difficiles d'accès au crédit au sein de l'UEMOA.

Tableau 9: Taux débiteurs pratiqués par quelques institutions financières en 2018

	Taux de base bancaire	Taux débiteur maximum	Date de la modification
BANQUES			
UNITED BANK FOR AFRICA BURKINA (UBA BURKINA)	11,00	15,00	30/06/16
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE COMMERCE, L'INDUSTRIE ET L'AGRICULTURE DU BURKINA (BICIA - B)	9,75	12,50	01/01/15
BANQUE COMMERCIALE DU BURKINA (BCB)	10,00	13,50	18/02/12
SOCIETE GENERALE - BURKINA FASO	9,50	14,75	21/11/14
ECOBANK - BURKINA (ECOBANK)	10,00	13,50	01/06/15
BANK OF AFRICA - BURKINA FASO (BOA - BURKINA FASO)	9,50	15,00	15/01/18
BANQUE SAHELO-SAHARIENNE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE BURKINA FASO (BSIC - BURKINA FASO)	9,00	12,50	01/07/16
ORABANK COTE D'IVOIRE, SUCCURSALE DU BURKINA	9,00	13,00	01/05/18
BANQUE ATLANTIQUE BURKINA FASO (BANQUE ATLANTIQUE)	11,00	15,00	31/12/14
BANQUE DE L'HABITAT DU BURKINA FASO/ IB BANK (BHBF)	7,00	11,00	01/09/15
CORIS BANK INTERNATIONAL (CBI)	8,50	15,00	28/02/17
CBAO GROUPE ATTIJARIWABA BANK, SUCCURSALE DU BURKINA	8,00	15,00	01/02/11
BANQUE DE L'UNION - BURKINA FASO (BDU-BF)	9,00	12,00	11/09/18

ETABLISSEMENTS FINANCIERS			
SOCIETE BURKINABE DE CREDIT AUTOMOBILE (SOBCA)	15,00	21,00	20/12/13
SOCIETE AFRICAINE DE CREDIT AUTOMOBILE (SAFCA - ALIOS FINANCE), SUCCURSALE DU BURKINA	18,00	20,20	01/06/16
FIDELIS FINANCE - BURKINA FASO (FIDELIS - FINANCE BF)	10,75	19,00	01/07/18
Moyenne mensuel	10,31	14,87	
Taux minimum	7	11	
Taux maximum	18	21	

Source : BCEAO

3.1.5 Un pays dont la qualité des institutions est à améliorer

Comme indiqué ci-dessus, l'un des aspects importants également en matière de développement des capacités productives est la qualité des institutions et de la gouvernance de l'économie. Selon la CNCED (2020), les variables concernées dans le facteur « institutions » regroupent l'efficacité de la gouvernance, le contrôle de la corruption la stabilité politique et l'absence de violence et la qualité de la régulation.

De façon générale, et selon les orientations de la Banque Mondiale, l'environnement institutionnel est déterminé par le cadre légal et administratif dans lequel les individus, les entreprises et les pouvoirs publics interagissent pour créer de la richesse. La qualité des institutions représente un puissant levier de la compétitivité et de la croissance d'une économie. Elle influence les décisions d'investissement et l'organisation de l'activité économique. Au-delà du cadre légal, le comportement des pouvoirs publics face au secteur privé notamment les lourdeurs administratives, la corruption, le respect des contrats sont autant de facteurs qui influencent les décisions d'investissement des entreprises. Tous ces éléments qui relèvent de la gouvernance politique et économique peuvent être regroupés en quatre catégories selon les indicateurs de développement de la Banque Mondiale : la gestion macroéconomique, le management du secteur public et des institutions, la conduite des politiques structurelles et les politiques de l'inclusion sociale et de l'équité.

→ *L'environnement politique*

Après une trentaine d'années au cours desquelles la stabilité politique (ou gouvernementale) a été régulièrement éprouvée, le Burkina Faso a connu de 1991 à 2013 une certaine stabilité politique⁹. Celle-ci était toutefois fragile au regard des fréquents remaniements ministériels (chaque trois ans en moyenne), mais surtout au regard des différentes crises sociopolitiques qui ont souvent ébranlé la quiétude du pays, dont les plus importantes furent celle consécutive au drame de Sapouy en 1998 et celles liées aux revendications sociopolitiques et aux mutineries

⁹ Depuis 1960, le pays a vécu sept coups d'Etat (3 janvier 1966, 8 février 1974, 25 novembre 1980, 7 novembre 1982, 4 août 1983, 15 octobre 1987 et celui raté du 15 septembre 2015) et aura passé 24 années de régime militaire (années en dehors d'un Etat de droit démocratique et républicain).

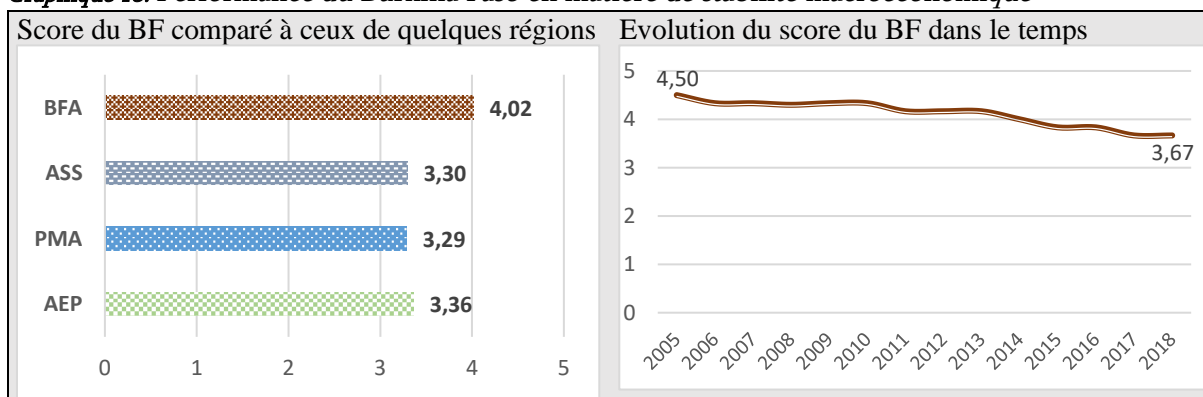
militaires (début 2011)¹⁰. De plus l'insurrection populaire de 2014 suivie de la période de transition a été une source d'instabilité politique qui a éprouvé l'activité économique. Dans tous les cas, le pays n'a jamais connu de guerre civile et, en dehors des coups d'Etat mentionnés et de l'insurrection populaire d'octobre 2014, les changements de gouvernement se font de manière pacifique, sans grands mouvements au niveau des responsables dans l'administration publique.

Cependant, comme mentionné dans le contexte, la situation d'insécurité que vit le pays depuis cinq ans affecte gravement le secteur privé. En effet, selon le rapport 2019 de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF), 53% des chefs d'entreprise déclarent que leur chiffre d'affaire s'est réduit du fait de l'insécurité et 26% de ces chefs d'entreprise ont dû réviser à la baisse leurs investissements, tandis que 11% affirment avoir fermé partiellement leur unité de production.

→ *La stabilité macroéconomique*

En matière de stabilité macroéconomique, le Burkina Faso à l'instar des autres pays membres de l'UEMOA, enregistre des performances supérieures à celles de la moyenne des PMA avec un score de 4,02 sur 6 en moyenne sur les dix dernières années (Cf. graphique ci-dessous). En effet, les efforts en matière de maîtrise de l'inflation, la bonne maîtrise du déficit budgétaire et de l'endettement public ont permis d'avoir un cadre macroéconomique stable qui est susceptible d'encourager l'accumulation du capital. Toutefois, on observe une tendance à la baisse des performances en la matière, notamment dans le domaine de gestion des finances publiques, dues essentiellement à l'augmentation des dépenses publiques occasionnée par les opérations de lutte contre le terrorisme et la recherche de l'accalmie au niveau du front social.

Graphique 18: Performance du Burkina Faso en matière de stabilité macroéconomique



Source : construit à partir de WDI

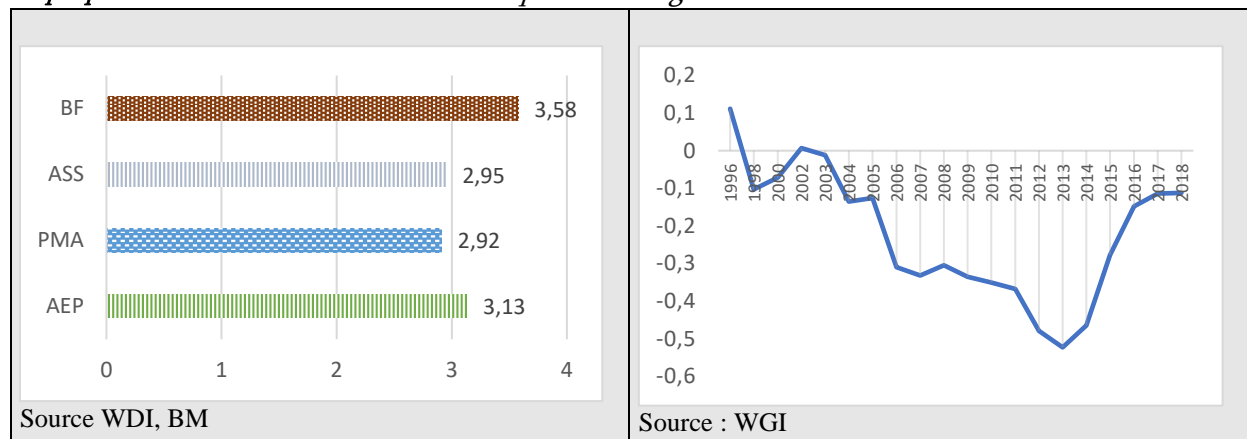
→ *La qualité de management du secteur public et des institutions*

La gestion du secteur public et des institutions comprend les droits de propriété et la gouvernance fondée sur des règles, la qualité de la gestion budgétaire et financière, l'efficacité dans la mobilisation des recettes, la qualité de l'administration publique et la transparence, la

¹⁰ Les crises de début 2011 ont entraîné une vague de consultations organisées par le Chef de l'Etat avec les différentes catégories socioprofessionnelles concernées et la nomination d'un nouveau gouvernement au mois d'avril 2011.

responsabilité et le contrôle de la corruption dans le secteur public. Sur ce volet également la qualité de la gouvernance du Burkina Faso est meilleure par rapport à la moyenne des PMA et cette performance est restée stable dans le temps. Toutefois, la corruption est une préoccupation majeure pour le pays qui enregistre un score négatif de -0,32 sur 2,5 sur la dernière décennie. De plus, la tendance à la baisse du score sur la période atteste que le pays est en passe de tomber dans une situation de corruption endémique si aucune action vigoureuse n'est entreprise.

Graphique 19: CPIA du Burkina Faso sur la qualité de la gouvernance et des institutions

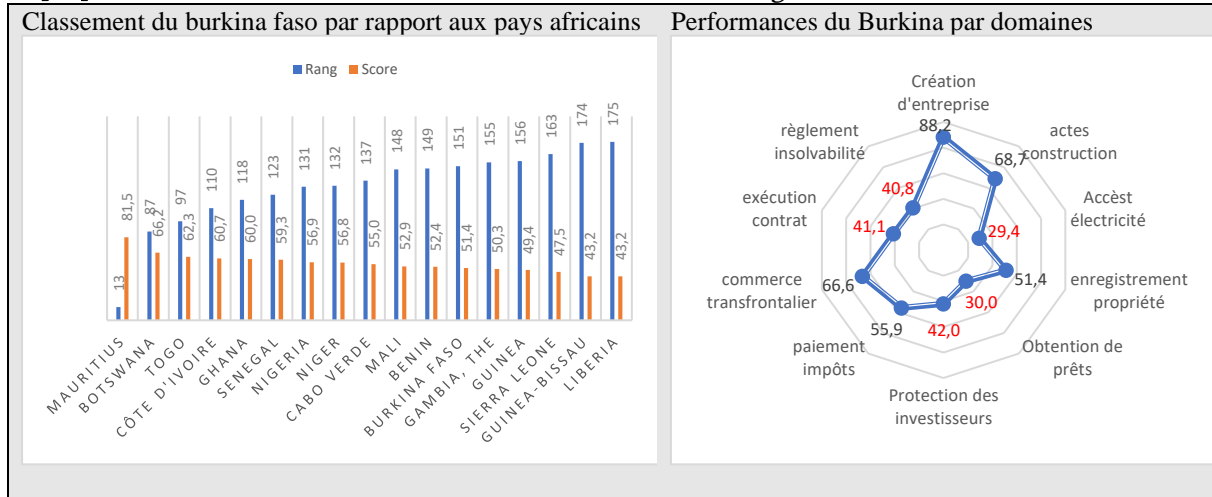


→ **La qualité des politiques structurelles**

Cette catégorie de variables concerne les aspects relevant des politiques visant la transformation structurelle de l'économie. Elles portent notamment sur l'assainissement du climat des affaires, les politiques financières et commerciales.

Au Burkina Faso, l'assainissement du climat des affaires a connu des succès importants au tournant des années 2010 où le pays était devenu le meilleur réformateur en Afrique de l'Ouest. A la suite des chocs politiques cependant, les efforts ont été réduits et les tentatives de relance de ces dernières années n'ont pas permis au pays de rattraper son retard. Ainsi, selon le rapport Doing Business 2020, le Burkina Faso se classe au 151^{ème} place au niveau mondial et au 10^{ème} rang au sein de la CEDEAO. Néanmoins, par rapport à la distance parcourue, le pays a déjà franchi la moitié avec un score de 51,4 points sur 100, même si plus d'efforts restent à faire en termes de distance qui reste à parcourir dans les domaines: (i) des délais et les coûts de raccordement au réseau électrique (70,1%) ; (ii) de l'accès au financement (70%) ; (iii) du Règlement de l'insolvabilité (59,2%), (iv) de l'exécution des contrats(58,9), (iv) de la protection des investisseurs minoritaires (58%) ; etc.

Graphique 20: Performances du Burkina Faso en matière de Doing business

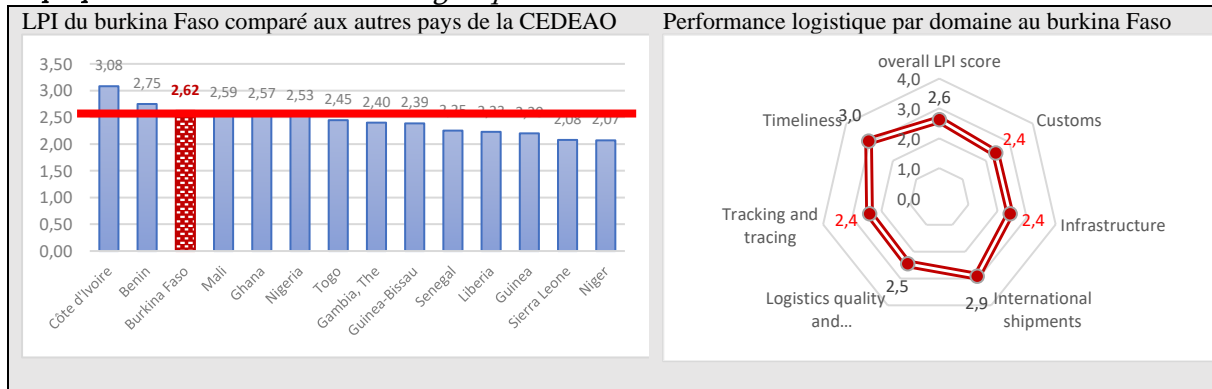


Source : construit à partir des indicateurs de DB, 2020

Pour ce qui concerne la politique commerciale du Burkina Faso, le pays étant membre de l'UEMOA, il est soumis au Tarif Extérieur Commun (TEC-UEMOA) de cette zone depuis 2001. Actuellement, cinq catégories de biens sont définies à savoir : (i) biens sociaux essentiels, au taux de 0%; (ii) biens de première nécessité, matières premières de base, biens d'équipement, intrants spécifiques, au taux de 5% ; (iii) intrants et produits intermédiaires, au taux de 10% ; (iv) biens de consommation finale, au taux de 20%, (vi) biens spécifiques pour le développement économique, au taux de 35%. Ces tarifs ne sont pas sensiblement différents de ceux définis dans le cadre l'union douanière de la CEDEAO. Ce barème tarifaire implique que ce pays fait partie de ceux qui présentent le droit de douane maximum le plus faible des PED.

Aussi, en matière de logistique, les performances du Burkina Faso en 2018 sont légèrement au-dessus de la moyenne comme l'atteste le graphique ci-après. Le pays se classe au troisième rang au sein de la CEDEAO avec un score de 2,62/5 derrière la Côte-d'Ivoire (3,08) et le Bénin (2,75). En termes de progrès à réaliser dans le futur, le pays devra consacrer davantage d'effort pour améliorer : (i) l'accomplissement des formalités douanières, (ii) le transport multimodal des marchandises et (iii) le processus de suivi et de localisation des marchandises transportées.

Graphique 21: Performances de la logistique du Burkina Faso



Source : Construit à partir des données LPI Banque Mondiale

→ *Le pilotage de l'économie*

Comme la plupart des PMA, le Burkina Faso présente des insuffisances liées aux capacités des organes de l'Etat à atteindre les objectifs fixés. En effet, même si la plupart des projets et programmes de développement sont conduits à termes, il reste que les résultats sont le plus souvent moins reluisants. Les grandes politiques de développement comme la politique des pôles de croissance et de compétitivité, la politique d'organisation des acteurs et des activités de production en filière, la politique industrielle, les politiques de décentralisation et de développement local, la création de zones économiques spéciales, la réforme du système d'éducation et de formation, la réforme des finances publiques (aller vers une gestion axée sur les résultats), la libéralisation de tous les secteurs de production, la promotion du commerce extérieur, etc. sont autant de défis qui restent à relever en matière de pilotage de l'économie.

Aussi, il manque très souvent une synergie d'actions entre ces politiques d'une part, entre les acteurs chargés de leur mise en œuvre, d'autre part. Concernant la cohérence des politiques, il faut citer à titre illustratif, la stratégie nationale d'industrialisation (SNI) qui ne mentionne nulle part la conquête du marché national à fortiori les marchés régional et international. Comment une telle politique peut-elle réussir dans ce monde de plus en plus concurrentiel ? Pis, les filières porteuses retenues par la SNI notamment à travers son Plan d'industrialisation accélérée (PIA) diffèrent de celles de la Stratégie nationale de promotion des exportations (SNE).

il s'agit donc là d'une véritable incohérence, car la SNI, la SNE et le PIA auraient dû être conçus dans un seul document de stratégie avec des déclinaisons sectorielles.

En outre, concernant la promotion des filières porteuses, il n'y a pas une forte synergie au niveau des chaînes. En effet, les liens entre la production qui relève des ministères en charge du secteur primaire, d'une part, et la transformation et la distribution, d'autre part, qui relève du département en charge de l'industrie et du commerce ne sont pas bien tenus. C'est pourquoi, les dynamiques intersectorielles sont faibles.

Au niveau des départements ministériels et autres structures publiques, les missions ne sont souvent pas complémentaires. Il n'y a pas par exemple une parfaite symbiose entre la direction générale du développement industriel et la direction générale du commerce d'une part, et les services de la douane qui sont chargés d'assainir le marché intérieur, d'autre part. Ainsi, au Burkina Faso, la douane, au lieu d'être un instrument de politique commerciale se présente plutôt comme une régie de recettes dont les montants mobilisés dépendent naturellement de l'importance des importations.

Tableau 10: Comparaison entre la SNI et la SNE

SNI (2019-2023)	SNE (2019-2021)
Axes Stratégiques	
<p>Axe 1 : Amélioration du cadre juridique, institutionnel et organisationnel d'appui à l'industrie ;</p> <p>Axe 2 : Appui à l'élaboration et au développement des projets industriels ;</p> <p>Axe 3 : Consolidation du tissu industriel existant par la modernisation des Installations et la promotion de l'industrie verte ;</p> <p>Axe 4 : Appui à l'amélioration de l'offre de financement du secteur industriel ;</p> <p>Axe 5 : Développement des infrastructures industrielles et promotion de la durabilité des unités industrielles.</p>	<p>Axe 1 : Amélioration du cadre institutionnel et réglementaire ;</p> <p>Axe 2 : Renforcement des capacités des institutions d'appui au commerce et des acteurs ;</p> <p>Axe 3 : Amélioration de la compétitivité des produits burkinabè ;</p> <p>Axe 4 : Renforcement de la diversification des produits et des marchés à l'exportation.</p>
Filières porteuses	
<ul style="list-style-type: none"> - Coton-textile - Bétail-viande - Matériaux de construction 	<ul style="list-style-type: none"> - Mangue, - Oignons, - Karité, - Bétail-viande-cuir-peaux, - Anacarde, - Sésame. - Tomate - Textile-habillement - Miel

Source : compilé par l'auteur

Au total, la cohérence des politiques, leur suivi-évaluation, la synergie d'action entre les départements ministériels en charge de la mise en œuvre de ces politiques, la capacité de mobilisation et d'absorption des ressources sont à améliorer au Burkina Faso pour que les objectifs prévus en matière de développement soit réalisés de façon efficiente.

→ ***La qualité des politiques d'inclusion sociale***

Comme mentionné plus tôt, la réussite de la transformation structurelle nécessite une bonne capacité des pouvoirs publics à concilier le social et l'économique dans le sens d'assurer la cohésion sociale. Aussi, la prise en compte du genre, la préservation de l'environnement et la protection sociale sont des variables importantes en matière de développement des capacités productives. En la matière, le Burkina Faso enregistre un score de 3,6 sur 6 sur la dernière décennie. Ce score est supérieur à la moyenne des PMA (3,15) et à celle de l'ASS (3,20). Toutefois, ce score ne s'est pas amélioré de façon significative depuis 2005. Ainsi, même si les textes sur la promotion du genre sont clairement définis, il reste que dans la pratique de nombreux obstacles persistent en ce qui concerne la valorisation de l'activité économique de la femme et des jeunes. A titre illustratif, la parité homme/femme concernant l'accès aux ressources productives (terre, savoir, financement etc.) n'est pas observée au Burkina Faso comme l'attestent plusieurs études en la matière.

3.2 Les facteurs pesant sur la demande : un pays dont la demande est extravertie

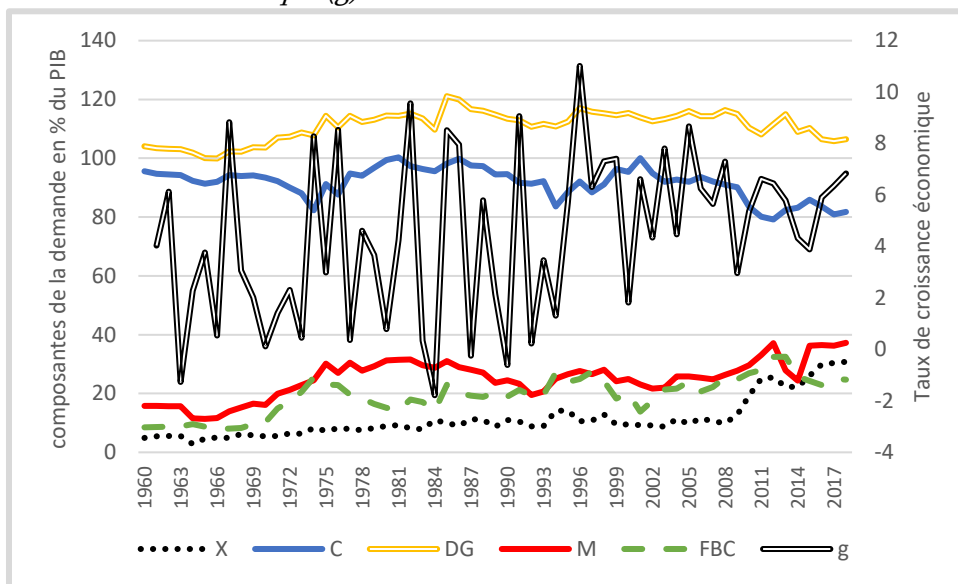
Les facteurs liés à l'offre c'est-à-dire la disponibilité et la qualité des facteurs de production sont présentés dans les modèles orthodoxes (modèles néoclassiques, modèles de croissance endogène) comme étant les variables explicatives du différentiel de croissance entre nations. Cependant, pour les théories postkeynésiennes de la croissance économique, l'accumulation de capacités de production en termes de capital et de travail est influencée par la demande de sorte que l'output potentiel est, dans une certaine mesure, déterminé par la demande (Setterfield, 2003). Ainsi, selon CNUCED (2006), même en supposant résolus les problèmes liés à l'offre, le développement des capacités productives continuera de subir des contraintes en l'absence de stimuli émis par la demande qui incitent à l'accumulation de capital et au progrès technologique. Les décisions d'investir dans l'expansion d'une capacité physique de production sont enracinées dans l'attente raisonnable d'une croissance des marchés. De même, les décisions que prennent les entrepreneurs de consacrer du temps et de l'argent à un apprentissage technologique sont basées sur la rente attendue d'une innovation qui devrait accroître leur part de marché existante, et le cas échéant aussi créer de nouveaux marchés.

A ce titre, la demande qui est adressée aux entreprises domestiques est très déterminante pour le développement des capacités productives. C'est dans cette logique que plusieurs auteurs mettent en avant la demande étrangère comme facteur déterminant du développement des capacités productives. Deux arguments sont le plus souvent mis en avant pour ce faire. Le premier argument est que le volume des exportations de produits manufacturiers des PMA peut être contraint par la capacité ou le désir des autres économies à absorber, en termes d'importations, l'offre correspondante. Dans ces conditions, le taux de croissance des exportations ne peut pas excéder le taux d'accroissement de la demande intérieure de ces économies à moins que la part de production intérieure de ces économies soit en baisse. Ainsi, selon l'hypothèse de la croissance économique contrainte par l'équilibre du compte courant de la balance des paiements, en moyenne et à long terme, le rythme de croissance de l'économie domestique compatible avec l'équilibre du compte courant ne peut excéder le rapport entre le rythme de croissance des exportations et l'élasticité-revenu de la demande nationale d'importation (Thirlwall, 1979).

Le second argument développé, concerne l'hypothèse de la croissance économique tirée par les exportations. Dans cette logique, la croissance résulte des gains de compétitivité-prix à long terme favorisées par la stimulation des effets d'apprentissage, la stimulation de la concurrence au niveau international qui accroît l'efficacité dans l'allocation des ressources et le relâchement de la contrainte de la balance des paiements.

Dans les faits, le graphique ci-dessous retracent les différentes composantes de la demande globale en rapport avec PIB. Le constat majeur est la volatilité du taux de croissance alors que la demande globale et ses composantes sont assez stables dans le temps. Cela ne permet pas, à vue d'œil, d'établir une relation de cause à effet entre la croissance économique et la demande globale au Burkina Faso.

Graphique 22: Evolution des composantes de la demande globale (en % du PIB) et du taux de croissance économique (g)



Source : Construit à partir des données de WDI, Banque Mondiale

Cependant, les régressions économétriques faites en s'appuyant sur une modélisation du type ARDL permet d'aboutir aux résultats impliquant des conclusions suivantes (Cf. tableau ci-dessous).

1. la demande globale (DG) est un facteur déterminant du développement des capacités productives du Pays : une augmentation de la part de la demande globale dans le PIB de 1 point de % entraîne une hausse du taux de croissance de 0,29 point de % à court terme et de 0,17 point de % à long terme ;
2. La Consommation finale (CF) n'a pas d'effet significatif sur la progression du PIB, tant à court terme qu'à long terme ;
3. La formation brute du capital constitue un moteur de l'accroissement de la valeur ajoutée en ce sens qu'à long terme une hausse de la part de la FBC de 1 point de % permet de gagner 0,19 point de plus sur le taux de croissance ;
4. Les dépenses publiques (G) sont également un levier de la croissance économique à long terme car, une augmentation de leur poids dans le PIB de 1 point de % génère un accroissement du taux de croissance du PIB de 0,15 point de % ;
5. La demande étrangère est un levier pour le développement des capacités productives car une augmentation du ratio exportation sur le PIB de 1 point de % contribue à améliorer le taux de croissance économique 0.16 point de %
6. Les importations (M) agissent aussi positivement sur la croissance économique à long terme à travers leur composante « équipements et consommation intermédiaire », puisque les importations de manufactures (Mm) n'ont aucun effet significatif sur la croissance de long terme.

Les deux derniers résultats sont en cohérence avec les résultats des travaux qui évaluent la loi de Thirlwall (1979) pour le cas du Burkina Faso, car selon ces travaux, il n'y a pas de lien entre le taux de croissance théorique prédit par la loi et celui qui est observé. Ce résultat implique que l'accumulation de capacités de production en termes de capital et de travail dans ce pays n'est pas contrainte par l'évolution de la demande extérieure. Il suggère que les décideurs

doivent mettre l'accent sur les politiques qui permettent de renforcer, sinon de construire, un tissu économique bien structuré capable de répondre à la demande intérieure et extérieure (Diarra,2014).

Tableau 11: Les effets des composantes de la demande globale sur le taux de croissance économique

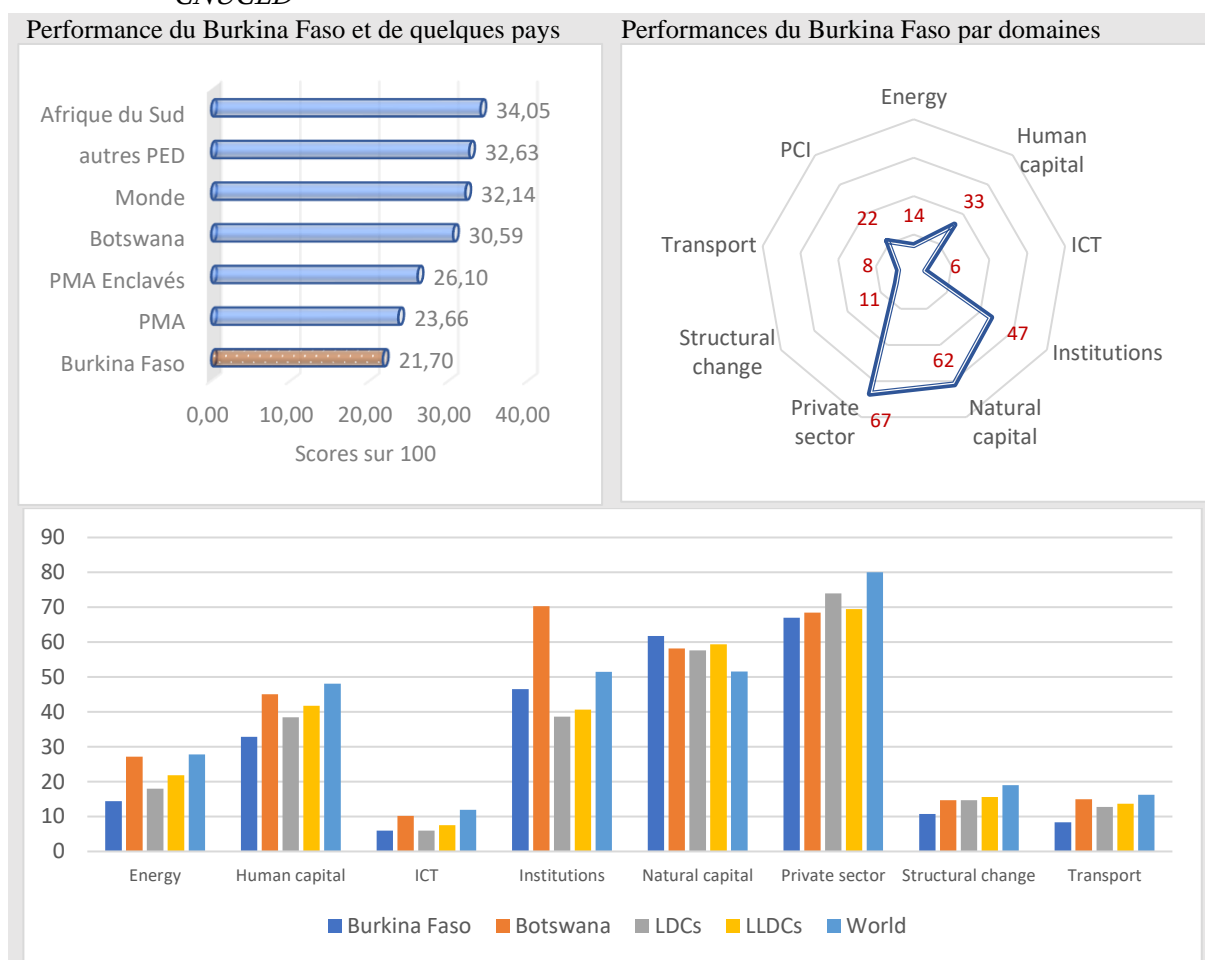
Variable explicative	Modèle	F-statistique	Force de rappel	Coefficient de court terme	Coefficient de long terme
DG	ARDL (1,0)	22,00	-1.13*** (0.00)	0,30** (0,04)	0,18** (0,015)
CF	ARDL(1,0)	21.92	-1.09*** (0.00)	-0.02 (0.86)	-0.10 (0.16)
FBC	ARDL(1,0)	26.16	-1.18*** (0.00)	0.24* (0,06)	0.19*** (0.00)
G	ARDL(1,0)	26.74	-1.19*** (0.00)	0.022 (0.91)	0.15*** (0.00)
X	ARDL(1,1)	26.82	-1.15*** (0.00)	-0.34* (0.07)	0.16 *** (0.00)
M	ARDL(1,0)	24.64	-1.15*** (0.00)	0.00 (0.99)	0.13** (0.02)
Mm	ARDL (1,0)	10.49	1.04*** (0.00)	0.040 (0.7)	-0.03 (0.80)

Source : Estimations de l'auteur

3.3 Un pays à faibles capacités productives dans l'ensemble selon l'indice des capacités Productives (PCI) de la CNUCED

Comme précisé dans les concepts, l'indice des capacités productives permet d'appréhender le concept de façon holistique. En utilisant les données disponibles fournies par la CNUCED (2020), on construit le graphique ci-après portant les performances du Burkina Faso en matière de développement des capacités productives comparées à celles d'autres pays ou régions du monde. Il ressort que le score du Burkina Faso est le plus bas par rapport aux PMA et les Pays en développement enclavés. Les faiblesses du Burkina Faso sont beaucoup plus accentuées dans les domaines comme les TIC avec un score de 6 sur 100, suivis des transports (8 sur 100), de transformation structurelle (11 sur 100), de l'énergie (14 sur 100) et du capital humain (33 sur 100). En revanche, en matière d'institutions, de dotation en ressources naturelles et de la promotion du secteur privé, le Burkina Faso est presque au même niveau que les PMA.

Graphique 23: Performances globales du Burkina selon l'indice des capacités productives de la CNUCED



Source : CNUCED (2020)

3.4 Impact du COVID-19 sur le développement des capacités productives

La crise sanitaire que tous les pays du monde vivent, constitue ce qu'on appelle un choc dont l'impulsion, c'est-à-dire l'origine, est purement exogène à l'instar d'une catastrophe naturelle qui frappe une économie. En termes de propagation, ce choc produit très certainement des effets négatifs sur les économies. En plus de l'effet direct du virus qui augmente la morbidité de la population et réduit donc la productivité, il y a que ce choc engendre des effets négatifs sur l'offre et la demande globales, effets induits par des mesures prises dans tous les pays pour endiguer la pandémie (Cf. l'encadré ci-dessous).

Encadré 4. Mesures d'urgence prises dans le cadre de la lutte contre la COVID-19

Les premiers cas de la maladie ont été constatés le 09 mars 2020. L'augmentation de nombre d'infectés le jour qui ont suivi a contraint le gouvernement à prendre des mesures d'ordre sanitaire pour endiguer la propagation de cette pandémie. Ces mesures ont pour objectif d'aboutir à une rupture de la chaîne de contamination communautaire. Ces mesures sont essentiellement :

- La fermeture des établissements scolaires et universitaires ;
- L'interdiction de tout regroupement de plus de 50 personnes ;
- L'instauration d'un couvre-feu de 19h00 à 5h00 du matin, sur toute l'étendue du territoire, pour compter du 21 mars 2020 à l'exception des personnels sous astreintes ;
- La fermeture des aéroports de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso aux vols commerciaux, pour une durée de deux semaines, renouvelable, à compter du 21 mars 2020 à minuit, excepté pour les vols intérieurs et militaires et le fret;
- La fermeture des frontières terrestres et ferroviaires, pour une durée de deux semaines, renouvelable, à compter du 21 mars 2020 à minuit, à l'exception du fret ;
- Les mesures de restrictions concernant les débits de boissons, les salles de cinéma, de jeux et de spectacles, les marchés, les restaurants, etc. ;
- L'arrêt du transport en commun ;
- La mise en quarantaines des villes touchée par la maladie.

Ces mesures ont conduit au confinement partiel des populations, à la fermeture des unités de production (marchés, débits de boisson, écoles, épiceries, unité de production des services de transports urbain et inter-urbain, etc.), à la suspension des activités culturelles et touristiques etc. elles ont certainement un impact négatif sur l'activité économique. Ainsi sur le plan macroéconomique, la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED) estime que le taux de croissance économique devrait se réduire de deux à trois points de pourcentage cette année en Afrique¹¹. Ainsi, pour le Burkina Faso, si la pandémie est maîtrisée d'ici le mois de juin, le taux de croissance de l'économie burkinabè prévu pourrait passer de 6% à 3% en 2020.

En termes d'impacts sur le développement des capacités productives, plusieurs canaux sont à analyser. En effet, la propagation du choc perturbe la production, réduit la demande et surtout la demande extérieure et entraîne la baisse des cours des produits de base

En termes de production, il faut savoir que, le choc sanitaire et les mesures engagées touchent les secteurs urbains qui concentre la plus grande partie des actifs occupés. En effet, comme on le sait, les mesures de riposte touchent essentiellement le secteur des services qui représente 53,9% de PIB réel burkinabè selon les données de la BCEAO. Selon l'évaluation de la commission de l'UEMOA, le secteur des services est ressorti comme celui qui subit le plus les effets de la crise. Cela est dû à l'arrêt quasi-totale des activités de tourisme (100%), d'hôtellerie (95%), de restauration (95%), d'agence de voyage (95%). De l'avis des professionnels de ses segments, le chiffre d'affaire pourrait baisser de 50% si la pandémie se poursuivait jusque »en fin juin 2020.

Il est suivi du secteur de l'industrie qui subit les effets de la rupture des circuits/perturbation d'approvisionnement en matières premières, de la diminution des volumes importés des matières premières du fait du confinement des populations des principaux pays fournisseurs, de la mise en hibernation de certains marchés publics du fait de la situation de crise, des mesures de restrictions.

L'impact sur l'accumulation du capital renvoie au report voire l'annulation des projets d'investissement qui étaient prévus. A ce sujet, l'enquête de l'UEMOA indique que la situation d'incertitudes créée par la pandémie n'encouragerait pas les entreprises évoluant dans les secteurs les plus touchés à poursuivre certains projets en 2020. Par exemple, 70% des acteurs du tourisme ont préféré annuler purement et simplement. Le repli des investissements est

¹¹ Selon le CNUCED, l'Afrique connaîtrait, sur la base des données provisoires disponibles, une réduction de sa croissance au niveau du continent de 3,2 % à 1,8 % et au niveau mondial, il est projeté une récession.

également observé au niveau des acteurs du commerce extérieur car près de 60% d'entre eux ont préféré reporter leur décision d'investissement. Cette proportion atteint 63% dans l'industrie.

En terme social, la suspension des services marchands a des conséquences directes sur les populations qui exercent dans ces créneaux. Dans ce sens, il ne serait pas étonnant de constater l'augmentation de l'incidence de la pauvreté au niveau national.

IV. STRATEGIE POUR LE DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PRODUCTIVES DU BURKINA FASO

L'analyse diagnostique du développement des capacités productives présentée ci-dessus interpelle sur la nécessité de redéfinir les orientations et les instruments de politique économique en vue d'asseoir une croissance économique inclusive permettant de réduire de façon durable la pauvreté et les inégalités de revenu au Burkina Faso. C'est l'objet de la présente section qui s'attèle à formuler des recommandations opérationnelles en vue du développement des capacités productives de l'économie burkinabè.

4.1 Rappel des initiatives et politiques de développement des capacités productives

4.1.1 Au niveau international

Développer les capacités productives du pays pour asseoir une croissance forte et inclusive n'est pas une stratégie nouvelle pour l'économie du développement. En effet, l'avènement des théories de la croissance endogène constitue le point d'ancrage théorique de cette stratégie. Et il est de plus en plus accepté aujourd'hui que le renforcement des capacités productives soit placé au centre des politiques et stratégies de développement (CNUCED, 2006). Plusieurs forums et sommets consacrés au développement des PMA prônent cette stratégie. Citons entre autres :

- (i) la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA, tenue à Istanbul (Turquie) en mai 2011 qui a proposé un Programme d'action pour les PMA pour la décennie 2011-2020 (Programme d'action d'Istanbul, IPoA) ;
- (ii) la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral, tenue à Vienne (Autriche) en Novembre 2014 avec en toile de fond le Programme d'action de Vienne pour les pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024 (VPoA) ;
- (iii) la rencontre des Ministres et représentants des PMA à Cotonou (Bénin) en Juillet 2014, sur le thème "nouveaux partenariats pour le renforcement des capacités productives des Pays les Moins Avancés" ayant conduit à l'adoption de l' Agenda de Cotonou pour le renforcement des capacités productives dans les PMA ;
- (iv) la quatorzième Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED XIV), tenue à Nairobi (Kenya) en juillet 2016 ayant donné lieu au Azimio de Nairobi et Maafikiano de Nairobi ;
- (v) la réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement de mai 2019 dont le Point 3 de l'ordre du jour provisoire insiste sur le renforcement des capacités productives grâce aux services.

4.1.2 Au niveau national

Le Burkina Faso a une longue tradition en matière de planification et de gestion du développement. Des plans de développement des années 1960 à 1990 aux documents cadre de réduction de la pauvreté de la dernière décennie, les pouvoirs publics ont adopté, dans le sillage des orientations des organisations internationales (OMD puis ODD), des stratégies de

développement visant à accélérer la croissance dans le sens de réduire la pauvreté. C'est dans cette dernière vague de politique de développement que l'on retrouve la stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (2011-2015). Prenant appui sur le modèle des pôles de croissance, l'objectif global de cette stratégie était d'accélérer la croissance dans le but de réduire la pauvreté.

Comme indiqué dans le contexte, la SCADD a produit des effets limités sur le bien-être des Burkinabè au regard du faible recul de l'incidence de la pauvreté. En effet, pour un objectif d'un taux de croissance de 10% par an en moyenne sur la période 2011-2015 et devant se traduire par une incidence de la pauvreté de moins de 35% en 2015, les résultats sont apparus bien plus modestes : le taux de croissance annuel moyen réalisé sur la période 2011-2015 est de 5,5% et l'incidence de la pauvreté est estimée à 40,1% en 2014. De ce fait, la consolidation des fondements d'un développement durable, à partir d'un modèle de croissance accélérée construit sur la promotion des pôles de croissance et la promotion d'une croissance pro-pauvres, a faiblement été concrétisée.

Ce résultat est la conséquence des insuffisances relevées dans la mise en œuvre de cette stratégie. De façon générale, la contrainte majeure qui a freiné les activités au niveau des pôles de croissance est l'insuffisance des ressources nécessaires à l'opérationnalisation des aménagements et à la mise en valeur des différentes zones identifiées. L'insuffisance de ces ressources nécessaires est elle-même imputable à l'incohérence de la conception initiale de ces politiques / stratégies car elles n'ont pas suffisamment alloué des ressources (capital, technique, financier, humain) pour atteindre les objectifs fixés

Au-delà même des difficultés de mise en œuvre, ce sont les limites inhérentes à la formulation de la SCADD qui est en cause. En effet, le modèle de pôle de croissance tel que conçu dans la SCADD n'a pas sérieusement adressé les interrelations dynamiques entre la production des produits bruts effectuée au niveau des pôles de croissance et leur transformation au niveau du secteur de l'industrie. Cette insuffisance est bien illustrée dans le cas de Bagrépôle où les aspects en amont et en aval de la production sont insuffisamment adressés.

Au total, c'est la vision non holistique de la SCADD c'est-à-dire l'absence de lien étroit entre les activités promues dans les pôles de croissance et les secteurs des manufactures qui explique, en grande partie la non transformation structurelle de l'économie burkinabè.

Depuis 2016, le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) 2016-2020 constitue le référentiel de développement du pays. Il a identifié trois axes stratégiques d'intervention à savoir (i) réformer les institutions et moderniser l'administration, (ii) développer le capital humain et (iii) dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois.

A travers ces axes stratégiques, l'objectif global du PNDES est de transformer structurellement l'économie burkinabè, pour une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois décents pour tous et induisant l'amélioration du bien-être social.

Après trois années de mise en œuvre, il apparaît que les changements structurels prévus ne se profilent pas à l'horizon : au contraire, les parts des secteurs primaire et secondaires ont reculé au profit du tertiaire. De plus, la part des manufactures, tant dans le PIB que dans les exportations ont reculé au profit des produits bruts.

Tableau 12: Résultats à mi-parcours du PNDES

Indicateurs	Valeurs	Cibles	Résultat
	2015	2018	2018
Part du secteur primaire dans le PIB	30,3%	28%	27,8%
Part du secteur secondaire dans le PIB	20,10%	21,1%	18,3%
Part de l'industrie manufacturière dans le PIB	6,60%	8%	5,40%
Part du secteur informel dans la valeur ajoutée du secteur tertiaire	20,7%	18,5%	19,0%
Part des produits manufacturés dans les exportations de biens (WDI)	10,6% (2014)	15%	9,7%
Taux de croissance économique	8,20%	6,83%	83,32%

Source : Rapport d'évaluation à mi-parcours du PNDES

De ces résultats, il ressort que malgré la volonté affichée dans le PNDES, l'économie du Burkina Faso n'est pas en train de s'inscrire dans une dynamique de changements de sa structure lui permettant de renforcer ses capacités productives. Et au-delà du contexte difficile et des insuffisances liées à la mise en œuvre du plan, il y a que ce dernier souffre de limites relatives à sa conception même. En effet, l'une des limites conceptuelles du PNDES est de vouloir ou pouvoir analyser certaines questions transversales comme le capital humain et la gouvernance dans des axes isolés.

La deuxième limite vient du fait que le plan analyse peu la manière dont le pays doit s'y prendre pour assurer la transformation de son économie dans ce contexte de concurrence exacerbée au niveau internationale. Il est évident que la transformation structurelle de l'économie qui implique la transformation de produits locaux ne peut se faire que par des unités de production compétitives tant sur le marché intérieur que régional et international.

La troisième limite est liée au processus d'opérationnalisation et de sa mise en œuvre même. Celle-ci n'est pas efficace. Le Secrétariat permanent du PNDES (SP/PNDES) est chargé du suivi centralisé et l'exécution (y compris celle des projets phares) relève des départements ministériels caractérisés par des lourdeurs administratives et souvent manquant d'expertise nécessaire à la bonne conduite des projets et réformes. Il aurait fallu avoir une structure du type ministériel disposant d'une « delivery » unit pour conduire la mise en œuvre des projets et réformes phares. A ce titre, le PNDES pêche pour avoir identifié un trop grand nombre de projets souvent d'envergure faible, toute chose qui ne permet pas de prioriser ceux qui sont structurants. A l'image de l'adage « on ne peut tout faire à la fois », il aurait fallu identifier les grands projets à effets d'entraînement importants, mobiliser et sécuriser les financements nécessaires à la mise en œuvre et suivre de façon rapprochée leur exécution.

C'est au regard de ces limites et des résultats insuffisants de ces politiques qu'il importe de repenser ces dernières dans le sens de promouvoir de façon efficace le développement des capacités productives du Burkina Faso en vue de réduire considérablement la pauvreté.

4.2 Le modèle théorique

Comme rappeler ci-dessus, la nouvelle stratégie est fondée une approche holistique permettant le développement des capacités productives de la nation. Elle part du principe que le développement des capacités productives doit s'inscrire dans une approche globale qui définit les instruments de politique économique, les cibles intermédiaires et les objectifs finaux de développement. Dans cette logique, le développement des capacités productives (l'accumulation du capital et du progrès technique ainsi que l'existence d'interrelations

dynamiques entre les secteurs) est un objectif intermédiaire qui doit être réalisé en agissant prioritairement sur les instruments c'est-à-dire les leviers qui le déterminent. Le schéma ci-dessous décrit la logique de la stratégie de renforcement des capacités productives. Il montre que le renforcement des capacités est un outil ou une politique qui doit favoriser la transformation structurelle de l'économie, condition nécessaire à une croissance forte et inclusive dans les PMA. En retour, des revenus élevés contribueront à alimenter la demande qui vient doper la croissance. De plus, grâce à une croissance forte, l'Etat dispose d'une base de recettes importante qu'il peut utiliser pour financer les secteurs de soutien à la production et l'organisation du système de production.

Schéma 1 : Logique de la politique de développement des capacités productives

Objectifs ultimes

- Réduire la pauvreté
- Réduire les inégalités

Objectif intermédiaire n° 3

Création d'emplois décents

Objectif intermédiaire n° 2

Croissance forte et soutenue

Objectif intermédiaire n° 1

Développement des capacités productives

- Accumulation du capital,
- Progrès technique,
- Interrelations dynamiques entre secteurs et acteurs

Instruments

• **Secteurs de soutien**

- Transports
- Energie
- Capital humain
- TIC
- Financement

• **Gouvernance**

- Stratégies
- Concurrence,
- Climat des investissements
- Environnement des affaires
- Politiques macroéconomiques
- Politiques sectorielles
- Politiques commerciales

Source : construit par l'auteur

4.3 Défis et recommandations pour le développement des capacités productives de l'économie burkinabè

4.3.1 Les défis et recommandations transversales

Au regard de l'analyse diagnostique et du modèle théorique, trois défis transversaux majeurs sont au centre du développement des capacités productives du Burkina Faso. Les recommandations formulées ci-dessous visent à relever ces défis. Ce sont :

- le développement des secteurs de soutien à la production pour garantir la rentabilité du capital. En effet, il ressort du diagnostic que de nombreuses contraintes et insuffisances relevant des infrastructures de transport, de l'énergie, des TIC, etc. entravent le processus d'accumulation du capital et du progrès technique. Il en est de mêmes des limites liées au capital humain et des contraintes de financement du secteur privé qui ne favorisent pas l'investissement et l'innovation ;
- l'amélioration de la qualité des institutions et de la gouvernance en vue d'asseoir un climat et un environnement favorables à l'essor du secteur privé ;
- l'organisation des acteurs et des filières afin de mieux exploiter les capacités productives existantes. En effet, l'analyse diagnostique a prouvé que l'absence d'interrelations entre les différents secteurs et maillons de production constitue également des obstacles majeurs à la transformation structurelle de l'économie burkinabè.

4.3.2 Les défis et recommandations par secteur de production

Aussi, le diagnostic opéré au niveau des secteurs de production suscite les recommandations suivantes :

- **Au niveau du secteur agro-sylvo-pastoral,**
 - le renforcement des qualifications et des compétences des producteurs par la formation et l'appui conseil. Cette recommandation découle de la persistance des pratiques d'exploitation archaïques qui sont à l'origine des rendements faibles ;
 - la mise à la disposition des producteurs de la matière première de bonne qualité (semences et espèces améliorées et intrants agricoles et aliments de bétail) dans le sens d'améliorer la productivité ;
 - le développement de l'irrigation à travers la maîtrise de l'eau pour atténuer la dépendance de l'activité vis-à-vis des aléas climatiques qui rendent les résultats très erratiques ;
 - l'intégration des différents maillons des filières (production, commercialisation et transformation et consommation) pour résoudre les problèmes d'écoulement de la production de base.
- **Au niveau de l'industrie**

Au niveau de ce secteur le défi majeur est la mise en place d'une industrie compétitives basée sur les avantages comparatifs locaux et permettant au pays d'intégrer les chaînes de valeurs mondiales. Pour se faire, les actions majeures portent sur :

- l’organisation des filières et des acteurs de sorte à garantir l’approvisionnement en matière première pour l’agro-industrie ;
- la promotion des investissements surtout dans l’agro-industrie pour accroître les capacités installées ;
- la facilitation de l’accès à la main-d’œuvre qualifiée en assurant la formation des ingénieurs et techniciens supérieurs ;
- l’amélioration de la qualité de l’énergie pour les industriels et la réduction de son coût ;
- la restructuration et la mise à niveau des unités industrielles existantes et la mise en place d’un fonds pour le développement des unités stratégiques ;
- l’assainissement du marché intérieur et régional par des actions volontariste de lutte contre la fraude et la contrefaçon ;
- la viabilisation des zones industrielles ;
- l’organisation des PMI sous forme de grappes ou cluster
- le renforcement des structures de normalisation et de la qualité ;
- le renforcement des capacités managériales des promoteurs de PME/PMI ;
- l’accompagnement des industriels sur les marchés internationaux ;

- **Au niveau du secteur des services**

Dans ce secteur trois recommandation phares sont à formuler :

- la formalisation des Unités de Production Informelles (UPI). Il s’agit notamment d’intensifier les actions menées par le Centre de Gestion Agréé des entreprises (CGA) ;
- la professionnalisation des acteurs ;
- l’intégration du secteur des services dans les autres secteurs d’activité

- **Au niveau du commerce international**

Dans ce secteur, pour inverser la tendance à la marginalisation du pays liée à la concentration des exportations sur des produits de base, le défi majeur est l’intégration de l’économie dans la chaîne des valeurs mondiale pour (re)conquérir le marché national et pénétrer de nouveaux marchés. Cela nécessite la mise en œuvre des actions définies plus haut dans le cadre de l’industrie de transformation. Cela nécessite également le renforcement du cadre institutionnel d’appui au commerce extérieur. A ce titre, les efforts visant la définition d’un cadre intégré pour la promotion du commerce extérieur doivent être poursuivis. En priorité, il est recommandé d’élaborer un document de politique/ stratégie cohérente consistant à intégrer la chaîne des valeurs et articulant la production, la commercialisation et la consommation finale.

Tableau 13: Matrice d'actions opérationnelles pour développer les capacités productives.

Diagnostics identifiés liés aux capacités productives du Burkina Faso	Recommandations Opérationnelles	Institutions publiques et privées responsables de la mise en œuvre	Echéances proposés de la mise en œuvre	Indicateurs de suivi/évaluations
Secteurs de soutien à la production				
1. Faible accumulation du progrès technique	1.1 Promouvoir la R&D en renforçant les capacités de planification du ministère en charge de la recherche	<ul style="list-style-type: none"> • MESRSI • MCIA • CCI-BF • CNA-BF 	Permanent	Document Stratégie nationale de la promotion de la R&D
	1.2 Accroître les ressources allouer à la R&D		2021	Part du budget de la R&D dans le budget global
	1.3 Supprimer la cloison entre les centres de recherche et l'économie en renforçant la coopération entre centres de recherche et unités de production.		2021	Documents de programmes nationaux fédérateurs de recherche
	1.4 Encourager la consommation des résultats de la recherche en vulgarisant davantage les produits de la recherche		2025	- Nombre d'inventions brevetées ; - Nombre de projets novateurs implémentés
2. Faible accumulation et faible qualité du capital humain	2.1 Accroître les taux de scolarisation surtout au secondaire et au supérieur en améliorant l'offre éducative	<ul style="list-style-type: none"> • MENAPLN • MERSI 	2025	Taux de scolarisation
	2.2 Créer et /ou renforcer les compétences en orientation l'enseignement vers les formations techniques et professionnelles dont les	<ul style="list-style-type: none"> • MENAPLN • MERSI, • MJ 	2025	Proportion des formés aux métiers professionnels par rapport aux effectifs totaux

	sortants sont demandés par le marché du travail			
	2.3 Améliorer la santé de la population	<ul style="list-style-type: none"> • MS • MAS 	2025	Taux de morbidité de la population
	2.4 Faciliter l'équipement des hôpitaux et cliniques en vulgarisant le leasing médical	<ul style="list-style-type: none"> • MCIA • MINEFID • MS 	2021-2023	Taux d'équipement des hôpitaux et cliniques en gros équipements médicaux
3. Mauvaise qualité des infrastructures de transport	3.1 Améliorer les corridors donnant accès aux côtes à travers la construction de l'autoroute Ouaga-Abidjan et la réfection des tronçons joignant les autres ports (Lomé, Accra, Téma etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • M.I • MTMU 	2030	Qualité des routes internationales
	3.2 Désenclaver les zones de production du pays à travers le bitumage des axes permettant d'accéder aux capitales provinciales à forte production agro-sylvo-pastorale	<ul style="list-style-type: none"> • M.I • MTMU 	2030	Qualité du réseau routier intérieur
	3.3 Construire et équiper l'aéroport de DONSIN-OUAGADOUGOU	<ul style="list-style-type: none"> • Primature • M.I • MTMU 	2025	
4. Energie électrique insuffisante et à coûts élevés	4.1 Construire des centrales solaires	<ul style="list-style-type: none"> • ME 	2025	<ul style="list-style-type: none"> - Puissance installée - Prix du KWh
	4.2 Réformer la SONABEL pour plus d'efficacité	<ul style="list-style-type: none"> • ME • Secteur privé 	2022	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats nets de l'entreprise - Investissement réalisé
	4.3 Promouvoir l'activité de production des PPI	<ul style="list-style-type: none"> • ME • Secteur privé 	2022	Part de la production d'énergie réalisée par les PPI

5. Coûts élevés des hydrocarbures	5.1 Mener une étude sur la structure des coûts des hydrocarbures en de réduire les taxes sur ces produits	<ul style="list-style-type: none"> • MINEFID, • MICIA • SONABHY 	2022	Taux consolidé des prélèvements sur les hydrocarbures
	5.2 Libéraliser le secteur des hydrocarbures	<ul style="list-style-type: none"> • Primature • MINEFD • MCIA 	2025	Degré de concurrence/ nombre d'acteurs opérant dans le secteur
6. Couverture insuffisante, mauvaise qualité des services télécoms et des coûts élevés	6.1 Assurer le déploiement d'infrastructures large bande (haut débit) de qualité sur l'ensemble du pays.	<ul style="list-style-type: none"> • MDENP 	2025	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture du pays en télécom - Débit de la bande passante
	6.2 Réduire les taxes sur les importations du matériel	<ul style="list-style-type: none"> • MINEFID • MCIA • ARCEP 	2021	<ul style="list-style-type: none"> - Taux consolidé des prélèvements sur les équipements importés
	6.3 5.3 améliorer la qualité des communication	<ul style="list-style-type: none"> • MDENP • ARCEP • Opérateurs privés 	2025	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion des appels maintenus 2 minutes avec une qualité parfaite
	6.4 5.4 Mener une étude sur la structure des coûts des sociétés de télécommunication dans le sens de réduire les coûts de la communication	<ul style="list-style-type: none"> • MDENP • ARCEP • Opérateurs privés 	2021	<ul style="list-style-type: none"> - Coûts de communication téléphonique ; - Coût de l'internet
7. Contraintes de financement très accentuées surtout pour les PME/PMI	7.1 Développer davantage le crédit-bail, les fonds de garanties, etc. en complément aux financements bancaires ordinaires	<ul style="list-style-type: none"> • MINEFID • MCIA • APBEF 		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de nouveaux produits introduits
	7.2 Travailler à réduire l'asymétrie d'information concernant les PMI en encourageant les bonnes pratiques	<ul style="list-style-type: none"> • MCIA • CCI-BF • MEBF • APBEF 	2025	<ul style="list-style-type: none"> - Valeur des garanties sollicitées par le système financier - Taux de rationnement de crédit

	7.3 Renforcer les capacités des structures de garantie des prêts aux PME/PMI,	<ul style="list-style-type: none"> • MINEFID • MCIA • APBEF 	2025	Taux d'accroissement des subventions accordées
	7.4 Accroître les capacités financières des fonds finançant les jeunes et les femmes	<ul style="list-style-type: none"> • MINEFID 	2022	Taux d'accroissement des montants alloués au titre de financement des jeunes et des femmes
Secteurs de production				
Secteur agro-sylvo-pastoral				
8. Un secteur agricole faiblement productif et soumis à des chocs climatiques	8.1 Développer l'irrigation	<ul style="list-style-type: none"> • MAAH • Associations paysannes 	2025	Proportion des superficies irriguées
	8.2 Renforcer les compétences des producteurs et améliorer les techniques culturales	<ul style="list-style-type: none"> • MAAH • Associations paysannes 	2025	Rendements
	8.3 Mettre à la disposition des producteurs des intrants et semences améliorées	<ul style="list-style-type: none"> • MAAH • MESRSI 	2022	Proportion de producteurs ayant accès aux intrants Taux d'utilisation des semences améliorées
	8.4 Accompagner les producteurs en matière d'acquisition d'équipement agricole	<ul style="list-style-type: none"> • MAAH • Associations paysannes 	2025	Pourcentage de producteurs utilisant les équipement semi-modernes et modernes
Secteur industriel				
9. Une industrie à faibles capacités installées	9.1 Promouvoir l'acquisition d'équipements dans l'agro-industrie pour accroître les capacités installées	<ul style="list-style-type: none"> • MCIA • MINEFID 	2022	Taux d'accroissement du montant des investissements réalisés dans les unités existantes
10. Une tendance à la baisse de la création d'unités industrielles nouvelles	10.1 Viabiliser les zones industrielles en les dotant de toutes les infrastructures nécessaires (électricité, TIC, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • MCIA • MHU 	2021-2025	Nombre de ZI aménagé

	10.2 Créer un fonds de soutien au financement des projets industriels	<ul style="list-style-type: none"> • MCIA • MINEFID • CCI-BF 	2021- 2022	% des projets industriels soutenus financièrement
	10.3 Encourager la conception de projets en mode PPP dans les secteurs stratégiques à travers la relecture des textes encadrant les PPP	<ul style="list-style-type: none"> • MCIA • MINEFID • CCI-BF 	2021-2025	Nombre de grands projets industriels mis en œuvre en mode PPP.
		•		
11. Une industrie faiblement compétitive	11.1 Restructurer et mettre à niveau les unités industrielles en difficulté	<ul style="list-style-type: none"> • MCIA 	2021-2023	% d'entreprises industrielles hors difficultés
	11.2 Lutter contre la fraude et le contrefaçon	<ul style="list-style-type: none"> • MCIA • MINEFID 	2020-2021	Quantité de produits saisis et détruits
	11.3 Encourager la consommation locale en alimentant la commande publique (approvisionnement des maisons d'arrêt, des restaurants universitaires, des centres de santé publics, des cantines scolaires etc.) par les produits locaux et en sensibilisant davantage le consommateur	<ul style="list-style-type: none"> • MCIA • MCT 	2020-2021	Taux de réduction des importations
		•		
Secteur des services				
12. Une informatisation croissante des services	12.1 Renforcer les actions de formalisation des UPI du centre de Gestion Agréée de la MEBF	<ul style="list-style-type: none"> • MCIA • CCI-BF • MEBF 	2021-2025	Nombre d'entreprises formalisées

13. Un secteur des services très axés sur le commerce	13.1 Développer de nouvelles industries des services (tourisme et hôtellerie ; services des transport services financiers, services connexes à l) : mener pour cela des études approfondies en vue d'identifier les bonnes pratiques en la matière	<ul style="list-style-type: none"> • MCIA • MTMUSR • MINEFID • MCT 	2021-2030	Indice de diversification des services
14. Un secteur des services déconnecté des autres secteurs économique	14.1 Développer les services marchands ayant des effets d'entraînement sur les autres secteurs (service des transports, services financiers, services des TIC, etc.)	<ul style="list-style-type: none"> • MCIA • MTMUSR • MINEFID • MCT 	2021-2030	
		•		
Commerce extérieur				
15. Forte concentration des exportations sur des produits de base	15.1 Promouvoir la diversification horizontale des exportations par l'exportation de nouveaux produits	<ul style="list-style-type: none"> • MCIA • MAAH • MRAH 	2021-2025	Indice de diversification de Herfindahl des exportations
	15.2 Promouvoir la diversification verticale des exportations par la pénétration des chaînes de valeurs mondiales [vêtements et articles en cuir, agro-industrie (fruits et légumes transformés, produits carnés) etc.]		2021-2030	Part des exportations hightech
16. Tendence à la baisse de la qualité des exportations	16.1 Promouvoir l'innovation dans les PME évoluant dans les créneaux porteurs en favorisant la synergie entre ces PME et les centres de R&D et	<ul style="list-style-type: none"> • MCIA • MESRSI • CCI-BF 	2021-2025	Nombre de firmes faisant de la R&D Nombre d'inventions brevetés

	subventionnant les projets de recherche à fort potentiel d'innovation			
	16.2 Renforcer les capacités des structures de normalisation et de la qualité en équipant les laboratoires et en formant davantage de ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • MCIA 	2021-2025	
Gouvernance et qualité des institutions				
17. Un environnement des affaires à améliorer	17.1 Réduire les délais et les coûts de raccordement à l'électricité	<ul style="list-style-type: none"> • ME • SONABEL • Dispositif de pilotage DB 	2020-2021	Indicateurs DB de la Banque Mondiale
	17.2 Réduire les délais et les coûts liés à la déclaration de propriété	<ul style="list-style-type: none"> • MINEFID • GUF • Dispositif de pilotage DB 	2020-2021	
	17.3 Réduire les coûts requis pour le traitement des différends devant les tribunaux de commerce en dotant ses structures de ressources humaines et financières conséquentes	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère en charge de la justice • MCIA • Dispositif de pilotage DB 	2020-2021	
	17.4 Réduire les délais et les coûts liés à la résolution des situations d'insolvabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Ministère en charge de la justice • MCIA • Dispositif de pilotage DB 	2020-2021	
	17.5 Améliorer les performances logistiques en accroissant : l'efficacité des processus de dédouanement, la qualité des infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> • MCIA • MINEFID • CBC 	2020-2021	Indice de performance logistique (LPI) de la banque mondiale

	commerciales, la capacité de suivi et de traçabilité des consignations, la fréquence de livraison des expéditions, etc.			
18. Un environnement caractérisé par une corruption en passe de devenir systémique	18.1 Renforcer les capacités humaines, d'expertises et financières de l'Autorité Supérieure de Contrôle d'Etat et de lutte contre la corruption	<ul style="list-style-type: none"> • Primature • MINEFID • MJ 	2020-2025	<ul style="list-style-type: none"> – Nombre de contrôleurs recrutés et formés – Accroissement du budget alloués
	18.2 Identifier et soutenir les OSC spécialisées et la presse d'investigation	<ul style="list-style-type: none"> • Primature • MINEFID • CSC • MC 	2020-2025	Montant des subventions accordées
19. De faibles performances en matière de gestion des finances publiques	19.1 Améliorer la mobilisation des ressources propres en créant des offices de collecte des recettes, en rationalisant les exonérations fiscales et en réduisant la fraude fiscale	<ul style="list-style-type: none"> • MINEFID 	2020-2021	Taux de pression fiscale
	19.2 Maîtriser les charges courantes de l'Etat en rationalisant certaines activités de l'administration publique (ateliers, séminaires, missions à l'étranger, etc.) et en ne payant que des indemnités liées à la fonction exercée et non au corps auquel appartient l'agent	<ul style="list-style-type: none"> • MINEFID • MFPTSS 	2020-2021	<ul style="list-style-type: none"> – Masse salariale/ recettes fiscales – Dépenses en capital/ressources propres
20. Faibles accès des femmes et des jeunes aux facteurs de production	20.1 Promouvoir l'accès des femmes et des jeunes aux facteurs de production en prenant une loi qui permet l'accès au facteur terre par les	<ul style="list-style-type: none"> • Ministères en charge de la promotion de la femme et des jeunes 	2021-2025	– Indice de parité homme/femme ; jeune/adulte

	femmes et en dopant les fonds de financements des activités des jeunes et des femmes de ressources conséquentes			
		•		-
21. Non alignement des politiques industrielle et commerciale sur la même stratégie	21.1 Elaborer un document de politiques industrielle et commerciale intégrées et axées sur la stratégie d'intégration des chaînes de valeurs mondiale	<ul style="list-style-type: none"> • Primature • MCIA • CCI-BF • MINEFID 	2021	Document de politique industrielle et commerciale
	21.2 Créer un département ministériel en charge de l'économie et du développement	<ul style="list-style-type: none"> • Présidence du Faso • Primature • MINEFID 	2021	Ministère de l'économie et du développement
22. Faible synergie entre les politiques sectorielles	22.1 Améliorer le processus de planification centrale et la coordination des actions sectorielles	<ul style="list-style-type: none"> • Primature • MINEFID 	2021-2025	-
	22.2 Assurer un bon fonctionnement des cadres sectoriels et régionaux de dialogue	<ul style="list-style-type: none"> • Primature • MINEFID 	2021-2025	Nombre de rencontres organisées
23.	23.1 Créer un « delivery unit » pour formuler et suivre la mise en œuvre des projets et programmes à effets d'entraînements importants	<ul style="list-style-type: none"> • Présidence du Faso • Primature 	2021-2030	Delivry-unit
24. Une faible prise en compte de l'aménagement du territoire et du développement local dans la planification	24.1 Intégrer systématique les aspects spatiaux dans tous les instruments de planification à travers l'adoption d'un texte à cet effet.	<ul style="list-style-type: none"> • Primature • MINEFD • MATD 	2021-2025	

<p>25. Un processus de décentralisation encore limité dans la pratique</p>	<p>25.1 Renforcer les capacités humaines et financières des collectivités territoriales en mettant à leur disposition du personnel qualifié et en leur transférant effectivement et à temps les ressources budgétaires provenant du budget central</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Primature • MINEFID • MATD 		<p>Ressources humaines et financières transférées aux communes/conseils régionaux</p>
--	--	--	--	---

4.4 Actions d'atténuation de l'impact socio-économique du COVID-19

Au regard de l'impact de la COVID-19 sur l'activité économique présenté ci-dessus, il importe d'envisager des actions qui permettront de relancer l'activité économique à moyen et long terme, en plus des mesures urgentes que les pouvoirs publics ont engagés pour atténuer l'impact économique et social de cette pandémie.

En rappel, les mesures urgentes qui visent à préserver les capacités productives ont consisté à réduire et/ou à différer les charges des PME/PMI directement touchées et à accompagner les sociétés et grandes entreprises. Il s'est agi entre autres : (i) d'accompagner les entreprises qui rencontrent des difficultés pour rembourser les crédits contractés ; (ii) de différer le paiement de certains impôts, taxe et autres charges sociales pour deux mois ; (iii) de payer les crédits de TVA sous un délai de deux (2) semaines ; etc.

A moyen terme, la politique de relance de l'économie devra concerner des actions majeures suivantes : (i) procéder au paiement de la dette intérieure, notamment pour les entreprises des sous-secteurs sinistrés ; (ii) relancer la commande publique qui est un levier de promotion des PME/PMI ; (iii) maintenir, voire accroître, les efforts du gouvernement en termes d'investissement public, moteur de la croissance économique du pays au cours de ces quatre dernières années.

A long terme, l'avènement de la COVID-19 a ouvert des fenêtres d'opportunité qui doivent être exploitées pour renforcer les capacités productives de l'économie. Déjà les difficultés liées à la prise en charge appellent des actions vigoureuses dans le sens d'améliorer les plateaux techniques au niveau des hôpitaux et cliniques. A cet égard, le développement du leasing médical va permettre de doter ces centres d'équipements modernes pour la prise en charge. Aussi, la COVID-19 a montré que des opportunités existent en termes de développement de technopoles pharmaceutiques.

Par ailleurs, les difficultés d'approvisionnement du pays qui pourraient s'accroître avec la fermeture des frontières appellent des actions volontaristes pour développer et valoriser la production agro-pastorale locale.

En outre, les confinements interpellent sur la nécessité d'investir et d'entreprendre des réformes pour accélérer l'intégration du numérique comme levier de facilitation de l'activité dans les tous les secteurs de la vie économique. Il faut donc accélérer la digitalisation des services publics et moderniser les infrastructures de connectivité.

Enfin, la pandémie a ouvert des opportunités en termes de mobilisations de ressources additionnelles qu'il faudra saisir. Ainsi, pour le financement des mesures de moyen terme, le gouvernement pourra exploiter la batterie de mesures préconisées par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). Ainsi, le gouvernement pourra bénéficier des prêts concessionnels que la Banque Ouest Africaine pour le Développement (BOAD) accordera aux États pour le financement des dépenses urgentes d'investissement et d'équipement dans le cadre de la lutte contre la pandémie. Il pourra également lever des fonds supplémentaires sur le marché régional en profitant de la mesure de la BCEAO qui envisage « d'organiser, au besoin, le réaménagement du calendrier d'émission des titres publics sur le marché financier régional ». Il pourra enfin utiliser les ressources issues du moratoire sur la dette extérieure et les différents appuis (FMI, BAD, BM) pour financer ces actions

Référence Bibliographiques

- Banque Mondiale (2014) : Etude diagnostic sur l'intégration commerciale (EDIC)-Burkina Faso.
- Banque Mondiale (2020): Doing Business 2020 : Contry Profile Burkina Faso.
- Barro J.R. & Sala-i-Martin X. (1997): "Technological Diffusion, Convergence, and Growth" *Journal of Economic Growth* volume 2, pages1–26(1997).
- CCI-BF (2018) : Rapport sur l'état du secteur privé.
- CCI-BF (2017) : Rapport sur l'état du secteur privé
- CEA (2010) : Rapport Economique sur l'Afrique (2010).
- CEA (2017) : Profil de pays- Burkina Faso.
- CES (2016) : Contraintes factorielles à la compétitivité de l'économie Burkinabè, Rapport public 2016.
- CES (2018) : Problématique d'une croissance inclusive au Burkina Faso : Enjeux et perspectives face au chômage endémique des jeunes, Rapport Public 2018.
- Chambre Consulaire Régionale (2020) : Impact de la COVID-19 sur le secteur Privé de l'UEMOA.
- CNUCED : rapports annuels de 2004 à 2019.
- Diao, X., P. Hazell, and J. Thurlow. (2010). "The Role of Agriculture in African Development." *World Development* 38 (10): 1375–1383.
- DIARRA (2014) : « Evaluation des Interrelations entre l'Agriculture, l'Industrie et les Services au Burkina Faso » *Revue CEDRES-Etudes*, Juin 2014.
- DIARRA M. (2014) : « La Balance des Paiements est-elle une Contrainte à la Croissance Economique des Pays de l'UEMOA ? » *Revue Economique et Monétaire de la BCEAO* n°15 juin 2015.
- GROSSMAN, G. M. and HELPMAN, E. (1991c), « Trade, Knowledge Spillovers, and Growth », *European Economic Review* », Volume 35, Issue 2-3, Pages 517-526.
- GROSSMAN, G. M. and HELPMAN, E. (1991e), «Innovation and growth in the global economy », 1991, Pages xiv, 359.
- Guellec D. (1995) Croissance endogène: les principaux mécanismes. *Économie & prévision* Année 1992 106 pp. 41-50.
- Guellec D. (1995) : « Externalités et asymétries d'information dans un modèle de croissance » ; Vol. 46, No. 3, *Les défis économiques actuels : Les éclairages de la recherche : XLIIIe congrès annuel de l'Association française de science économique* (May, 1995), pp. 837-846.
- Harvey (1998) « Ecart de productivité et "maladie des coûts". Apports et limites du modèle de croissance déséquilibrée de William J. Baumol » In : *Revue économique*. Volume 49, n°2, 1998. pp. 437-467.
- Hausmann R., Hwang J. & Rodrik D., (2007). "What you export matters," *Journal of Economic Growth*, Springer, vol. 12(1), pages 1-25, March.
- Hirschman AO (1958). *A Strategy for Economic Development*. Yale University Press, New Haven.
- Johnston, B. F. and Mellor J.W. (1961), "The Role of Agriculture in Economic Development," *American Economic Review*, 51:566–593.

- Lewis, W A (1954): Economic Development with Unlimited Supplies of Labour”, The Manchester School, May.
- Lewis, W.A. (1954), “Economic Development with Unlimited Supplies of Labor,” the Manchester School, Vol. 22, No.2, pp. 139-191.
- MCI (2019) : stratégie Nationale d’Industrialisation du Burkina Faso.
- MCIA (2018) : Plan d’Industrialisation Accélérée.
- MCIA (2018) : Stratégie Nationale de promotion des exportations 2019- 2023.
- MDENP (2016) : Rapport Politique Nationale de développement de l’économie Numérique.
- Myrdal G. (1956); *An international economy, problems and prospects*, Harper & Brothers, New-York,
- Schiff, M. , and Valdes A. (1992). The Political Economy of Agricultural Pricing Policy, Volume 4: A Synthesis of the Economics in Developing Countries. A World Bank Comparative Study. Baltimore and London: The Johns Hopkins University Press.
- Schiff, M. , and Valdes A. (1992). The Political Economy of Agricultural Pricing Policy, Volume 4: A Synthesis of the Economics in Developing Countries. A World Bank Comparative Study. Baltimore and London: The Johns Hopkins University Press.
- Schultz W. T. (1964), *Transforming traditional agriculture* New Haven and London, Yall University Press, 1964, 206 p.
- Thirlwall A. P. (1997), “Reflections on the concept of balance-of-payments-constrained growth” *Journal of Post Keynesian Economics*; Spring 1997; 19, 3; ABI/INFORM Global pg. 377.
- Thirlwall A. P. and Hussain N. (1982), “The Balance of Payments Constraint, Capital Flows and Growth Rate Differences between Developing Countries”; *Oxford Economic Papers*, New Series, Vol. 34, No. 3. pp. 498-510.
- Thirlwall A.P. (1979), “The balance of payments constraint as an explanation of international growth rate differences”, *BNL Quarterly Review*, March.
- Thirlwall, A.P. (2002), *The Nature of Economic Growth. An Alternative Framework for Understanding the Performance of Nations*. Cheltenham: Edward Elgar.
- Tiffin R.and Irz X. (2006), “Is agriculture the engine of growth?” *Agricultural Economics* Volume 35, Issue 1, pages 79–89, July 2006.
- UCF-MCC (2017) : Analyse diagnostique des contraintes à l’investissement prive et a la croissance ; Rapport provisoire.
- World Economic Forum (2019): Global Competiviness report,2019.
- Young A (1991): “Learning by Doing and the Dynamic Effects of International Trade”; *The Quarterly Journal of Economics*, 1991, vol. 106, issue 2, 369-405.
- ZANGRE, R.G., 2016. Analyse de la dynamique et des obstacles du transfert des technologies aux entreprises et aux exploitations agricoles. PNUD, 2016.